

LISTE D'ADRESSES DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DES DIRIGEANTS DES SECTIONS LOCALES

PRESIDENT D'HONNEUR: Général-major e.r. Lucien CHAMPON — Boulevard du Souverain 213, Bte 1A — 1160 Bruxelles

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PRESIDENT NATIONAL et Rédaction du Bulletin:
Albert HUBERT
Rue Gabrielle 59, Bte 2
1180 Bruxelles
Tél. (02) 345 61 32

VICE-PRESIDENTS NATIONAUX:
Joseph ANDRE
Rue des Morceaux 10
6670 Gouvy
Tél. (080) 51 73 73

Alphonse COLLETTE
Rue de la Libération 5, 6702 Attet
Tél. (063) 21 19 81 (privé)

Georges GILSOUL
Rue de Bruxelles 50, 5000 Namur
Tél. (02) 513 92 35 - 513 94 00
(heures de bureau) - Ext. 340

Marcel LEURIS
Rue du Pentencier 15
5436 Waha
Tél. (084) 31 53 45

SECRETAIRE NATIONAL
François GUIOT
Boulevard Lambermont 250
1030 Bruxelles
Tél. (02) 216 45 73 ou
(03) 216 78 79

TRESORIER NATIONAL:
Fernand CROCHET
Rue de Bastogne 171
6700 Arlon - Tél. (063) 21 43 13

C.C.P. de la trésorerie nationale de la Fraternelle:
000-0344969-37

TRESORIER NATIONAL-ADJOINT:

Charles GRIMONSTER
Rue de Ville 41, 6700 Arlon
Tél. (063) 21 14 66

ADMINISTRATEURS: Administrateur du bulletin:
Albert GUSTIN
Rue des Feuilles 21
1340 Ottignies-LN
Tél. (010) 41 03 31

Administrateur-conseiller:
Colonel e.r. René MOINY
Bosmont 4, 5340 Geivry
Tél. (083) 67 72 16

Délégués des sections:
Emile ANSELME (Huy)

Marcel ANTOINE
Avenue Baron Fallon 13
5000 Namur
Roscius CATIN (Vielsalm)

Joseph COLARD (Bouillon)
Auguste COLLE (Brabant)
Emile COLSON (Berx)
Colonel e.r. Arthur DERILLE
Rue du Gbel 4
6741 Varce (Etalle)
Tél. (063) 45 50 87

Roger FRANÇOIS (Florenville)
Joseph LABIOUSE (St-Huber)
Yvon LOMRE (Erezée)

Norbert LOUIS (Bastogne)
Rue du Moulin 12
6648 Lavaselle (Sibret)

Lucien MASSIN (Virton)
Joseph MOUZON (Neufchâteau)
Desire PIRLOT (Marche)

Lieutenant-Colonel Marcel SACRE (Liège)
Jean SIBENALER (Arlon)

Léon SPOIDENNE (Athus)
Donis WIDART (Houffalize)
5395 Chevrotagne
Tél. (063) 21 17 50

SECTIONS REGIONALES

ARLON

C.C.P. 000-0980949-82

Président: Jean SIBENALER
Rue de Dekirch 126, 6700 Arlon
Tél. (063) 22 23 93

Secrétaire: Alphonse COLLETTE
Rue de la Libération 5, 6702 Attet
Tél. (063) 21 19 81 (privé)

Tresorier: Fernand CROCHET
Rue de Bastogne 171, 6700 Arlon
Tél. (063) 21 43 13

ATHUS - MESSANCY - AUBANGE - SELANGE - HALANZY
C.C.P. 000-0701206-90

Président: Léon SPOIDENNE
Rue du Panorama 7, 6790 Athus
Tél. (063) 37 61 59

Secrétaire: André PERIN
Rue de l'Althée 6, 6790 Athus
Tél. (063) 37 61 59

Tresorier: Jacky GERSON
Rue de Rodange 12, 6790 Athus
Tél. (063) 37 91 13

BASTOGNE - MARTELANGE - VAUX-SUR-SURE
C.C.P. 000-0240928-77

Président: Kieber CADY
Avenue de l'Indépendance 2
6650 Bastogne
Tél. (062) 21 37 66

Secrétaire: Louis ZINJE
Avenue Roi Baoudouin 39
6650 Bastogne

Tresorier: Jean WELES
Rue des Roches 1
6650 Bastogne - Tél. (062) 21 17 79

BERTRIX - PALISEUL
C.C.P. 000-0380547-16

Président: Edbaud KLELS
Grand-Place 22, 6800 Bertrix
Tél. (051) 41 13 89

Secrétaire-Tresorier: Emile COLSON
Champs Simon 275B
6803 Herbaumont
Tél. (051) 41 10 76

BOULLON
C.C.P. 000-0512180-20

Président: Roger HARDY
Quai du Rempart 4, 6830 Bouillon
Tél. (061) 46 67 06

BRABANT

C.C.P. 000-0352242-35

Président: Albert GUSTIN
Rue des Feuilles 21
1340 Ottignies-LN
Tél. (010) 41 03 31

Secrétaire: Eugène WAITERS
Rue du Katanga 20
1190 Bruxelles - Tél. (02) 378 24 11

Tresorier: Auguste COLLE
Rue Le Titiens 9
1040 Bruxelles - Tél. (02) 736 23 64

EREZEE

C.C.P. 000-0818871-94

Président: Yvon LOMRE
Rue des Combattants, 5460 Erezée
Tél. (085) 47 70 23

Secrétaire-Tresorier: Roger THIRION
Rue de Devantave 62
6684 Dochamps - Tél. (084) 44 40 20

ETALLE - HABAY - TINTIGNY

C.C.P. 000-0823962-44

Président: Odon BODEUX
Quais 8 - 6733 Houdemont
Tél. (063) 41 11 30

Secrétaire: Léon POSTAL
6735 Fram (St-Marie s/Semob)
Tél. (063) 45 51 87

Tresorier: Marcel CRELOIS - 5742 Chantemelle
Tél. (063) 45 54 73

FLORENVILLE

C.C.P. 000-0804897-88

Président: Roger FRANÇOIS
Grand-Rue 15, 6830 Florenville
Tél. (061) 31 10 44

Secrétaire: Joseph BACK
Rue d'Orval 15, 6620 Florenville
Tél. (051) 31 13 20

Tresorier: Marcel JACQUES
Route d'Orval 22, 6820 Florenville
Tél. (051) 31 31 12

HOUFFALIZE

C.C.P. 000-0752137-08

Président: Joseph ANDRE
Rue des Morsiaux 10 - 6670 Gouvy
Tél. (080) 51 73 73

Secrétaire-Tresorier: Joseph RICAILLE
Rue de Moulin Lemaire 12
(Rue de l'Ermitage)
6650 Houffalize - Tél. (062) 28 80 94

HUY

C.C.P. 000-0718009-15

Président: Emile ANSELME
Rue Sainte-Yvette 109, 5200 Huy
Tél. (085) 21 25 43

Secrétaire-Tresorier: Albert DESSAMBRE
Rue Victor Martin 4, 5250 Antheit
Tél. (083) 21 49 80

LIEGE - VERVIERS

C.C.P. 000-0900416-62

Président: Lieutenant-Colonel Marcel SACRE
Chemin des Crêtes 69
4050 Esneux
Tél. (041) 80 23 68

Secrétaire: Marcel MOSSOUX
Rue des Genêts 20, 4111 Flémalle-Grande - Tél. (041) 33 85 31

Tresorier: Léopold DECLAYE
Rue Gustave Thirard 34
4000 Liège
Tél. (041) 82 77 09

MARCHE-EN-FAMENNE

C.C.P. 000-0320587-35

Président: Désire PIRLOT
Route de Hologne, 5436 Waha
Tél. (043) 31 10 54

Secrétaire-Tresorier: Emile DUMONT
Rue Hubert Gouverneur 12
5400 Marche-en-Famenne

NAMUR

C.C.P. 000-0364057-16

Président: Georges GILSOUL
Rue de Bruxelles 60, 5000 Namur
Tél. (02) 513 92 35 - 513 94 00
(heures de bureau) - Ext. 340

Secrétaire: Henri BOUCHART
Rue Grande 52, 5160 Godinne
Tél. (082) 61 23 03

Tresorier: Léopold MISSON
Rue du Bas-de-la-Place 6, 5820 Spay (Jemeppe-sur-Sambre)
Tél. (071) 78 57 60

NEUFCHATEAU - LIBRAMONT

C.C.P. 000-0715193-12

Président: Joseph MOUZON
Rue de l'Église 50
Les Fossés
6736 Assenois
Tél. (053) 42 31 34

Secrétaire-Tresorier: Théo LEDENT
Route de St-Pierre 11
6650 Libramont
Tél. (061) 22 24 77

SAINT-HUBERT

C.C.P. 000-0900173-20

Président: Jean GOFFART
Rue des Rogations 86
6900 Saint-Hubert
Tél. (051) 61 19 56

Secrétaire-Tresorier: Joseph LABIOUSE
Rue de Home 24
6900 Saint-Hubert

VIELSALM

C.C.P. 000-0870976-13

Président: Roscius CATIN
Rue des Combattants 8
6690 Vielsalm
Tél. (080) 21 64 77

Secrétaire: Julien DUMONT
Rue de Rencheux 34
6690 Vielsalm - Tél. (080) 21 61 22

VIRTON

C.C.P. 000-0729100-48

Président: Emile GOOSSE
Avenue de la Salm 10
6690 Vielsalm
Tél. (080) 21 67 45

Secrétaire-Tresorier: Ghislain BAAR
Rue Station 22
6762 Saint-Mard

1^{er} CHASSEURS ARDENNAIS

Camp Roi Albert
5400 Marche-en-Famenne
C.C.P. 000-068492580-17

Président: Colonel e.r. René MOINY
Secrétaire-Tresorier: Adjudant Marcel LEURIS

Communications du Président

LA FIN DE L'AN CINQUANTE

Voici donc un bulletin double, fort copieux, où j'ai voulu privilégier les documents, notamment iconographiques, par rapport à de longs comptes rendus rédactionnels. J'ai dû évidemment me contenter des photographies qui me sont parvenues dans les délais.

L'année jubilaire est près de se terminer. Elle a mis nos dirigeants nationaux et de sections, certains surtout, nos porte-drapeau et nos membres actifs à rude épreuve. Qu'ils soient tous chaleureusement remerciés.

Il en fut de même de votre président, heureusement professionnellement retraité depuis plus de trois ans, car il a été occupé à temps plein; avec des dizaines de déplacements hors de la capitale, notamment à Arlon, Martelange, Marche, Deinze, Dinant... Il lui a fallu se rendre à un certain nombre d'audiences de hautes personnalités, surtout militaires; participer à des réunions, entretenir des contacts e.a. par de multiples communications téléphoniques; donner suite à de nombreuses demandes de documentation rédactionnelle et photographique, fournir des dizaines d'articles qui ne s'écrivent pas en une heure, et dont certains ont pris plusieurs jours, reviser des textes, etc... etc... Qu'il me suffise de rapporter que, depuis le début de cette année, ma machine à écrire, dont je suis le seul serviteur, a consommé une quinzaine de cassettes ou cartouches ruban contenant chacune 40.000 caractères, ce qui donne un total minimum de... 600.000.

Jetons maintenant un regard panoramique sur les principaux événements de l'année qui se termine. Nous avons eu, notamment, le congrès national de Namur, parfaitement organisé, avec un programme particulièrement éclectique; l'inauguration de la place des Chasseurs Ardennais à Dinant; les fastes de nos régiments et de l'Infanterie; la Lys, et après Courtrai, la visite si longtemps attendue du Roi à Vinkt, suivie de la prise d'armes de Deinze où furent évoqués de façon grandiose la part prise par les premiers Bérés verts dans la Bataille de la Lys et les atrocités commises en représailles par les troupes allemandes. Pour ma part, je revois, plus visible encore sur l'agrandissement photographique, le visage ébloui de cette fillette de Vinkt, aux mains jointes lors du passage du Roi (page 18 du numéro 139). Et puis, il y eut Martelange et Arlon, avec l'immense déception de l'absence forcée du Roi pour raisons de santé. Or, le Souverain avait personnellement voulu se trouver, le 23 septembre, parmi ses Chasseurs Ardennais. Mais, parmi la cérémonie de la place Léopold, on se souviendra toujours de ces pelotons d'Anciens débouchant du bouillier, après les Unités CHA d'aujourd'hui, et qui, bien alignés, marchant au pas comme à vingt ans, avaient trouvé tous la force de se redresser fièrement, et qui ont suscité une admiration unanime et même de nombreuses larmes. C'était beau, c'était grandiose, et l'on aurait presque crié «encore»... Cela nous a rappelés nos grands rassemblements de Martelange, le 11 mai 1952, pour l'inauguration par le Roi du premier Monument national; du 25 août 1974 à Arlon, pour le 40^e anniversaire et du 5 octobre 1975, à Martelange encore, pour l'inauguration du Monument actuel.

A propos de cette cérémonie, on aura remarqué que toutes les hautes personnalités militaires qui avaient annoncé leur présence étaient là mais que de nombreuses autorités civiles, politiques surtout, se sont... défilées quand elles ont appris que le Roi ne pourrait être présent. Ajoutons que ce n'était pas la Fraternelle qui organisait la manifestation, bien qu'elle y ait été associée. On aura d'ailleurs observé, et je le rapporte uniquement parce qu'un certain nombre de personnes s'en sont étonnées, que le président national, cependant initiateur de la journée, n'avait même pas été placé à la tribune principale. Toutefois, la Fraternelle a pris en charge, avec le concours combien précieux pour l'organisation de l'Ecole d'Infanterie, les réceptions et repas au mess des officiers et à la caserne Callemeyn.

Sous peine de devoir nous lancer dans une liste, qui comporterait nécessairement des oublis, nous nous bornerons à remercier en bloc, sans citer aucun nom, tous ceux qui ont contribué à la préparation et à la réussite de cette inoubliable journée.

«L'ORDRE NOUVEAU»

Nées avec la scandaleuse présence du Fourex, le traître Degrelle, les émissions orléanistes «L'Ordre nouveau» se sont illustrées (!), le 1^{er} novembre en donnant la vedette à l'officier traître Hellebaut, dernier commandant de la Légion SS «Wallonnie», condamné à mort mais décédé dans son lit, voici quelques mois.

J'avais regardé la première de ces émissions, tout en devinant que l'opération serait provocatrice et dépourvue d'objectivité. J'ai alors acquis le livre de Maurice Dewilde, et j'ai été définitivement fixé. Il est difficile d'imaginer plus critiquable amalgame. Tous ceux qui, en Belgique, ont accepté de prendre, sous l'occupation, des responsabilités ou d'assumer des fonctions au profit de la population sont a priori suspects. Il fallait cependant bien que le pays vive et il ne pouvait se contenter de slogans. J'avais donc renoncé à ces émissions mais j'ai voulu faire une exception pour celle du 1^{er} novembre, consacrée à l'armée belge entre juin 1940 et la libération, et plus particulièrement à l'OTAD (Office de Travaux de l'Armée démobilisée) et aux officiers prisonniers.

Que l'on ait entrecoupé les commentaires du réalisateur d'interventions post-mortem de l'ex-major Hellebaut, fils et petit-fils de lieutenants généraux, tous deux ministres de la défense nationale, indique à suffisance la provocation. On savait évidemment que les invités au débat refuseraient de siéger en sa compagnie. C'était, en tous cas, révéler l'état d'esprit des organisateurs de l'émission.

Que les officiers prisonniers de guerre qui, en vertu de la Convention de Genève, ne pouvaient pas être mis au travail, aient essayé de meubler leur temps autrement qu'en tournant en rond, en pratiquant le sport, la lecture et les parties de cartes, quoi de plus naturel? Qu'ils aient constitué des cercles où l'on discutait de l'avenir du pays, du fonctionnement de nos institutions et des réformes qu'il conviendrait de leur apporter était toujours dans l'ordre des choses. Comment pourrait-on les en critiquer? Que l'on ait souhaité un renforcement du pouvoir exécutif, et notamment de l'influence du Roi, tout cela allait presque de soi et correspondait aux conceptions de l'immense majorité des Belges, surtout si l'on se rappelle l'impéritie des derniers gouvernements ayant précédé le désastre de 1940. Tout cela a été parfaitement justifié par les intervenants, et notamment par «notre» général Bergilze.

Mais, M. De Wilde avait une nouvelle cible, derrière laquelle il plaçait le Roi: l'OTAD et ses chefs, particulièrement le lieutenant général Keyaerts et le colonel Goethals. Or, il s'agissait précisément de deux officiers particulièrement compétents et même prestigieux: le premier, commandant du Groupement K, dont dépendait la 1^{re} CHA en Ardenne, et du Corps de Cavalerie, au comportement digne de tous éloges, tandis que le second, ancien attaché militaire à Berlin y avait organisé un réseau lui permettant de transmettre des informations extrêmement précieuses, malheureusement souvent mal exploitées ou accablées. La mission de l'OTAD était délicate. Même si l'on put relever quelques faux pas, quasi inévitables, cet organisme a rendu des services exceptionnels à la communauté militaire... démobilisée et désemparée. Ce fut aussi un foyer actif de résistance et d'assistance. Grâce à l'OTAD, des milliers de militaires rentrés ou restés au pays ont pu être placés dans divers organismes, ce qui leur permettait de percevoir leur traitement mais aussi d'y accomplir des actes patriotiques extrêmement utiles. L'OTAD subsidiait aussi de nombreux militaires dans la clandestinité et leurs familles.

Je puis apporter un témoignage personnel en ce qui concerne le bureau provincial du Luxembourg que dirigeait le commandant Auguste Lamury. Ce dernier fut arrêté à quatre reprises par l'occupant, pour être envoyé en Allemagne en juin 1944. Il prit d'énormes responsabilités pour faire accorder des aides et des rémunérations aux militaires de carrière et de réserve qui devaient se soustraire à l'occupant.

Je me souviens avoir été mandaté, à l'automne 1941, pour lui demander de reprendre le commandement de la Légion belge (LB), secteur d'Arlon. Il accepta sur le champ, sans l'ombre d'une hésitation.

J'ajouterais que, lors de l'émission incriminée, les officiers présents, et notamment le général Van Vreckom, ont remarquablement défendu l'OTAD et ses chefs, mais aussi les activités de divers cercles ayant existé dans les camps de prisonniers, empreints essentiellement de préoccupations patriotiques.

Au demeurant, M. De Wilde ne se défendit qu'assez mollement, se dissimulant derrière le paravent (trous) Hellebaut, alors que le conducteur de l'émission, directeur de l'Information à la TV, assumait le rôle de clown, pour détourner l'attention des interventions qui portaient, se contorsionnant sur son siège, ricanant, lançant des interjections ridicules. Je ne regarderai plus ces pantalonnades...

«L'ORDRE NOUVEAU»

Nées avec la scandaleuse présence du Fourex, le traître Degrelle, les émissions orléanistes «L'Ordre nouveau» se sont illustrées (!), le 1^{er} novembre en donnant la vedette à l'officier traître Hellebaut, dernier commandant de la Légion SS «Wallonnie», condamné à mort mais décédé dans son lit, voici quelques mois.

J'avais regardé la première de ces émissions, tout en devinant que l'opération serait provocatrice et dépourvue d'objectivité. J'ai alors acquis le livre de Maurice Dewilde, et j'ai été définitivement fixé. Il est difficile d'imaginer plus critiquable amalgame. Tous ceux qui, en Belgique, ont accepté de prendre, sous l'occupation, des responsabilités ou d'assumer des fonctions au profit de la population sont a priori suspects. Il fallait cependant bien que le pays vive et il ne pouvait se contenter de slogans. J'avais donc renoncé à ces émissions mais j'ai voulu faire une exception pour celle du 1^{er} novembre, consacrée à l'armée belge entre juin 1940 et la libération, et plus particulièrement à l'OTAD (Office de Travaux de l'Armée démobilisée) et aux officiers prisonniers.

Que l'on ait entrecoupé les commentaires du réalisateur d'interventions post-mortem de l'ex-major Hellebaut, fils et petit-fils de lieutenants généraux, tous deux ministres de la défense nationale, indique à suffisance la provocation. On savait évidemment que les invités au débat refuseraient de siéger en sa compagnie. C'était, en tous cas, révéler l'état d'esprit des organisateurs de l'émission.

Que les officiers prisonniers de guerre qui, en vertu de la Convention de Genève, ne pouvaient pas être mis au travail, aient essayé de meubler leur temps autrement qu'en tournant en rond, en pratiquant le sport, la lecture et les parties de cartes, quoi de plus naturel? Qu'ils aient constitué des cercles où l'on discutait de l'avenir du pays, du fonctionnement de nos institutions et des réformes qu'il conviendrait de leur apporter était toujours dans l'ordre des choses. Comment pourrait-on les en critiquer? Que l'on ait souhaité un renforcement du pouvoir exécutif, et notamment de l'influence du Roi, tout cela allait presque de soi et correspondait aux conceptions de l'immense majorité des Belges, surtout si l'on se rappelle l'impéritie des derniers gouvernements ayant précédé le désastre de 1940. Tout cela a été parfaitement justifié par les intervenants, et notamment par «notre» général Bergilze.

La fin de l'année est à nos portes et notre prochain bulletin ne sera distribué qu'en mars 1985. Il reprendra alors son cours régulier de parution, soit chaque trimestre.

Entre-temps, je me fais une joie et un devoir d'adresser à tous les Chasseurs Ardennais et à leurs familles, ainsi qu'à nos très nombreux amis, mes vœux les plus chaleureux pour l'année 1985, au cours de laquelle nous célébrerons le 40^e anniversaire de la création de notre grande fraternelle.

Pour les remercier aussi, de tout cœur, pour leur fidélité et leur dynamisme.

Puis-je, enfin, rappeler que la nouvelle année sociale a débuté le 1^{er} novembre, en ce qui nous concerne, et qu'il est conseillé de renouveler sans tarder sa cotisation?

Albert HUBERT,
Président national.

WANG! WANG!...

Le départ de M. Robert Wangermée ne suscitera aucun regret. Apôtre de l'information dérangeante, anticonformiste; en réalité, non objective, dérangée et arrangée. En fait, de la contre-information et de la désinformation, et mieux, si l'on me permet ce néologisme, de la «désobjectivation». Poussant les médiocres et abaissant les gens brillants (il y en a), il est le grand responsable du climat kafkaïen qui étirent, écrase et étouffe la RTB.

L'hebdomadaire «PAN» a tracé de lui un portrait féroce, dont nous reproduisons quelques extraits: «... un cerveau hypertrophié, un cœur pareil à un pois chiche et une absence complète de colonne vertébrale... Un sourire de commande lui tendait les fesses... il évoluera dans l'existence tiraillée entre l'utopie trotskiste et les impératifs de la connerie contemporaine...». On le disait aux ordres du PS. Qui et non, car le socialisme vaut mieux que cela. Disons qu'il a tiré profit de sa servilité pour bénéficier de faveurs...

OBJECTIVITE ET INDEPENDANCE

Les deux sont inséparables. On critique en France la radio et la télévision. Je les trouve, pour ma part, fort objectives, tenant compte de la majorité au pouvoir. L'indépendance des journalistes est largement assurée et l'on peut s'en rendre compte — et surtout faire la comparaison — avec les nombreuses correspondances de l'étranger de France-Inter que la RTB reprend avec des heures ou demi-journées de retard. Quelle supériorité aussi en ce qui concerne l'élocution des présentateurs français et leur vitalité ainsi que leur originalité. Quel changement par rapport à nos ennuyeux lecteurs de textes, qui cafouillent et babouillent à qui mieux mieux, sans compter les impropriétés de termes, les fausses liaisons, le vocabulaire indigent, les fautes contre la grammaire et la syntaxe. Bref, la culture du navet.

VELLEITES...

Avec l'arrivée d'un nouvel administrateur général (sa famille est d'origine gaumaise) et la publication dans un quotidien de l'étiquette politique dont doivent obligatoirement s'affubler les journalistes (ou prétendus tels) érébés, on a assisté à une tentative encore bien timide d'un groupe de journalistes (environ 150, et ils ne représentent qu'une fraction de l'armée de succurs de plumes et de micros), tendant à s'affranchir de la dépendance des partis politiques, afin de restaurer la fonction d'agents de service public, neutres par vocation et, surtout, objectifs par obligation morale. Cette réaction se double de nombreuses réactions en Flandre — et c'est assez nouveau — contre le manque d'objectivité de la BRT.

Quelle que soit l'étiquette politique qu'ils ont déclaré, certains journalistes, précisément parmi les meilleurs (ou les moins mauvais) ont un



comportement qui n'appelle guère de critiques. Par exemple: Jacques Kother, Pierre Mathias, Tom Goldschmidt, Jean-Pierre Gallet, Claude Van Engeland...

Ces observations ne signifient aucunement que nous abandonnons notre position de fond, à savoir que l'information, tant par la presse que par l'audiovisuel, devrait demeurer entre les mains de l'initiative privée, l'Etat se limitant à son rôle de gardien de l'intérêt général, de la moralité dans tous les domaines où elle doit être respectée et d'intervention en cas d'abus de puissance.

INDE

On ne peut que condamner l'assassinat de Mme Indira Gandhi, qui était un des... hommes d'Etat les plus marquants de notre temps, confrontée dans son immense pays à des problèmes auprès desquels nos misérables querelles linguistico-communautaires ne sont que roupies de sansonnet. Allez un peu expliquer à un Indien (les habitants de l'Inde sont des Indiens et non des Hindous, ces derniers étant les adeptes de la religion dénommée Hindouisme. Les Américains d'ailleurs appellent les Indiens «Indians» et les «Peaux-Rouges» «Red Indians»), la controverse sur les Fourons. Si c'est un Hindou, il vous jettera dans le Gange et si c'est un Sikh, il sortira son grand couteau, estimant l'un et l'autre que vous avez voulu vous moquer de lui.

Il convient cependant de rappeler qu'Indira Gandhi, comme son père Nehru, ne se sont jamais beaucoup préoccupés des «droits des minorités». Lors de la partition Inde-Pakistan, en 1947, des centaines de milliers de musulmans ont été massacrés. On a refusé aux Sikhs, les farouches guerriers qui constituaient les troupes d'élite de l'armée britannique aux Indes, une autonomie qu'ils méritaient, ayant fui par centaines de milliers le nouveau Pakistan et voulant pratiquer librement leur religion. Tout dernièrement — et il faut sans doute chercher là la cause de son assassinat — Mme Gandhi a fait prendre d'assaut le temple sacré d'Amritsar et massacrer un grand nombre de Sikhs.

Puisse l'Inde trouver un jour, avec l'amélioration des conditions de vie de sa population, la paix civile et la fusion de sa mosaïque de peuples. On pourrait peut-être leur déléguer notre nouveau grand homme qui a «rendez-vous avec l'Histoire»!!!!

J'ai lu, voici quelque temps, cette définition de son pays par un romancier indien: «Une nation qui n'a jamais existé, un pays mythique qui n'existera jamais, sinon en songe.» ...Cela vaut aussi pour le... royaume du bonhomme... à part!

FEMINISATION

Une campagne a été déclenchée en France par «Madame LE Ministre des Droits de la Femme» Yvette Roudy, suivie, évidemment, de la constitution d'une commission présidée par l'écrivain Benoît Groult, en vue de féminiser les noms de fonctions et de métier. Aujourd'hui, on doit toujours dire et écrire, selon l'Académie française, Madame le Ministre ou le Secrétaire d'Etat, Madame l'Ambassadeur (Ambassadrice est l'épouse d'un ambassadeur) et aussi une femme écrivain, professeur, auteur ou médecin, etc...

Passé encore que l'on veuille écrire demain «Madame la Ministre», «Madame la Secrétaire», etc. Mais, que l'on veuille écrire: «Madame la Ministresse, la Secrétaire, la Jugesse, la procureuse, l'écrivaine, la professeuse, la... médecine, etc. Mais, fait remarquer un chroniqueur parisien, les hommes pourraient aussi revendiquer. Pourquoi la grâce est-elle toujours au féminin et le péché au masculin? Pourquoi la vertu et le vice, la vérité et le mensonge, l'enfer et la céleste béatitude?... Nous pourrions, de notre côté, réclamer parce que l'on parle toujours de «mauvais bergère» et de «jolie bergère» et parce que «cochon» doit demeurer masculin, «cochonne» étant trivial...

STABILITE DANS LE CHANGEMENT

André Frossard remarquait récemment dans «Le Figaro» que c'est à tort, au fond, qu'on a reproché l'instabilité ministérielle à la III^e République.

En fait, si les gouvernements changeaient souvent, les ministres étaient toujours les mêmes mais changeaient de fonction. La chaise musicale, quoi!

Exemple: M. Henri Queuille, qui fut trente/quarante fois ministre et qui était l'auteur de ce sage maxime: «Il n'y a pas de situation compliquée qu'une absence de décision ne puisse résoudre». C'est sûr: les choses finissent toujours par s'arranger d'elles-mêmes. Tout cela s'applique fort bien à la Belgique.

HEUREUSES INITIATIVES MINISTERIELLES

J'ignore si l'histoire retiendra que M. André Bertoille aura été un excellent ministre de l'Education nationale mais je ne puis qu'approuver d'heureuses initiatives qu'il a prises.

Par exemple, son dossier «8 Mai», destiné à... aider les enseignants à donner des cours d'histoire, branche de plus en plus délaissée et, donc, ignorée. Il a notamment fait mettre à la disposition des enseignants soixante documents concernant la guerre 1940-1945 et ses prolongements. Il s'est aussi attaché à une réforme des cours de français, réclamant plus de rigueur, notamment sur le plan grammatical.

Qu'il continue, mais surtout qu'il fasse surveiller sérieusement la mise en application de ses instructions.

Restauration du Monument national de Martelange

Depuis plusieurs années, nous étions préoccupés par les dégradations survenues à notre Monument national à Martelange, et plus particulièrement à sa colonne. M. Louis Olivier, ministre des Travaux publics nous avait promis une restauration pour le mois de septembre où nous célébrerions notre jubilé. Il a tenu parole: la colonne a été remise à neuf, les encadrements des bas-reliefs réparés. Ceux qui ont assisté, le 27 septembre, à la cérémonie que nous avons organisée à Martelange, ont pu constater la qualité du travail.

Une dernière opération sera effectuée prochainement: recouvrement de la colonne d'un produit spécial, qui devrait mieux protéger son revêtement des intempéries, des risques hivernaux et, aussi, des émanations délétères produites par la circulation routière.

Nous renouvelons l'expression de notre vive reconnaissance à Monsieur le Ministre Louis Olivier, ami de longue date des Chasseurs Ardennais.

PS: A propos précisément de notre monument, nos amis de Martelange avaient été alertés par une photographie parue dans «L'Avenir du Luxembourg» du 30 octobre et où l'on voyait un groupe de scouts et louveteaux d'Althus qui, le 15 septembre, avaient escaladé le socle et grimpé sur le Sanglier, aux airs satisfaits de leurs chefs. Les Chasseurs Ardennais avaient constaté diverses dégradations: aux encadrements des bas-reliefs de schiste, aux carreaux de pavement du socle, des éraflures au Sanglier de bronze, descellures de la plaque du Roi Léopold et diverses autres souillures. Nous avons signalé ces coupables aux autorités. En tous cas, les chefs de ces jeunes gens ne méritent pas le titre d'éducateurs et encore moins de scouts!

Retour en force des Bérêts verts aux USA

Les «Green Berets», que l'on avait voué aux gémonies après la sale guerre du Vietnam, ont fait un retour en force aux USA. On avait, en effet, laissé tomber dans l'oubli (comme ce fut le cas en Belgique en 1944-1945) ceux qui avaient été le fer de lance de l'armée américaine, chargés de toutes les missions ardues. Leurs effectifs avaient été fortement réduits ainsi que leur budget. Mais, dès 1985, ils totaliseront à nouveau plus de dix mille hommes, soit le chiffre le plus élevé atteint dans les années 1960. Les instructeurs américains en Amérique centrale sont tous des bérêts verts.

Les premiers Bérêts verts saluent avec joie cette résurrection.

LA VIE DE



LA FRATERNELLE

In Memoriam

Madame RENSON

Madame Albert Renson, veuve du lieutenant-colonel Renson, longtemps membre de notre conseil d'administration et administrateur de notre bulletin, mais aussi un des fondateurs du régiment d'artillerie des Chasseurs Ardennais, est décédée le 15 septembre, exactement deux ans jour pour jour après son mari. Elle était née Henriette Meunier à Valenciennes, le 28 mars 1903.

Une délégation de la section du Brabant, ainsi que le président et le secrétaire national, ont assisté aux obsèques qui se sont déroulées le 18 septembre en la basilique nationale de Koekelberg.

Nous renouvelons à Mesdemoiselles Renson l'expression de notre vive sympathie.

Le Colonel Rémy

M. Gilbert Renault, plus connu sous son nom de guerre «Colonel Rémy» est décédé en juillet dernier, dans sa 80^e année. Il fut un des plus grands héros de la Résistance française et un des plus proches collaborateurs du général de Gaulle qu'il partit rejoindre en Grande-Bretagne, dès qu'il eut entendu son appel du 18 juin 1940, depuis sa Bretagne où il était né et aimait se retrouver, parmi ses préférences. Fondateur notamment du réseau de renseignements «la Confrérie Notre-Dame», Rémy restera sans doute un des plus fameux agents de renseignements de tous les temps. Il fut aussi un des organisateurs du RPF mais se sépara de de Gaulle, après 1950, lui reprochant son intransigeance à l'égard de Pétain. Il est vra que l'animosité entre les deux chefs militaires remontait loin dans le temps.

Rémy a écrit de nombreux ouvrages et, dans plusieurs d'entre eux, il réhabilite avec vigueur le rôle de l'Armée belge et le comportement de son commandant en chef, le Roi Léopold.

Nous avons rendu compte de plusieurs d'entre eux dont il avait bien voulu faire hommage au président national. Ce dernier eut plusieurs correspondances avec lui et l'avait rencontré brièvement à diverses reprises. Il était aussi un grand ami de notre président d'honneur, le général Champion.

Rémy tenait à l'accent aigu sur son nom dans la résistance et entraînait dans de folles colères quand on l'appelait «Rémy». Il a dû se retourner dans sa tombe s'il a eu connaissance de la presse belge où tout le monde l'a dénommé «Rémy». A l'occasion de son décès, un quotidien français nous a appris le beau titre qu'un autre héros de la Résistance, Pierre Brossolette avait décerné aux agents de renseignements: «Les soutiers de la gloire».

Le colonel BABBETTE, NOUVEAU COMMANDANT DE L'Ecole d'Infanterie

Au terme de trois années de fructueux commandement, le colonel BEM Jean Van Ruychevelt a remis, le 14 septembre, le commandement de l'Ecole d'Infanterie au colonel Nestor Babbette.

Le colonel Van Ruychevelt, qui était aussi, comme son successeur, attaché militaire à Luxembourg, a déployé une très large activité et assuré une grande présence de l'Armée dans tout le Luxembourg. Il était aussi un passionné de la Marche du Souvenir et de l'Amitié, qu'il défendit avec vigueur en sa qualité de président du comité organisateur et à laquelle il participa huit fois. Il a pris la direction du Centre de Documentation historique des Forces armées qui vient d'être transféré au Quartier reine Elisabeth à Evere.

Quant au colonel Babbette, il n'est un inconnu ni pour les Chasseurs Ardennais, ni pour l'Ecole d'Infanterie où il fut déjà en qualité de major, puis de lieutenant-colonel, assurant notamment la direction de l'Instruction. Originaire de la région de Beauraing, il a notamment été affecté au 1^{er} Chasseurs Ardennais et à la 7^e Brigade d'Infanterie blindée. Il fut aussi le chef de Corps du 12^e de Ligne de 1975 à 1977. Ces dernières années, il était directeur du personnel «Officiers» (SEAO) à l'Etat-Major général, fonction où lui a succédé le colonel André Lefebvre, et en même temps commandant de la 12^e Brigade motorisée de réserve, dont fait partie le 2^e Chasseurs Ardennais.

Le colonel a accueilli chaleureusement les Chasseurs Ardennais, dans son nouveau domaine, le 28 septembre. Et nous lui souhaitons un excellent commandement.

SOUTIEN DU BULLETIN

Exercice social 1983-1984

Report au 20 mai 1984	64 383
M. et Mme Emmanuel Nisol, Dilbeek	5.000
Anonymous, Kraainem	1.000
Mme Germaine Guerin, Nisramont-Orthon	1.000
Jan Vorwee, Dainze	1.000
Lieutenant-Colonel F. Tilmans, Bruxelles	640
Henri Bouchat, Godinne	500
Mme Dengis, Esnaux	500
André Lefebvre, Bruxelles	500
Felix Renault, Arlon	500
Mme Raymond Reuter, Arlon	500
Emile Thill, Bébange	500
Achille Lekeux, Grand-Halleux	300
Jean Lambers, Uccle	280
Victor Bor, Neerharen	250
Martin Gousenbourger, Heinsch	200
André Brasseur, Habay-la-Neuve	150
Claude Herminaire, Oosterzele	100
Alphonse Noirot, Alleur	100
Marcel Warin, Bertrix	100
Roger Wonville, Cuesmes	100
Situation au 30.9.1984	77.603

Le 21 juillet

Les Chasseurs Ardennais ont été mis à l'honneur, comme promis, lors du défilé du 21 juillet, lequel avait rassemblé une foule exceptionnelle. D'abord, l'ensemble des troupes était placé sous les ordres d'un Chasseur Ardennais, le lieutenant général Liebens, commandant les Forces de l'Intérieur. Après les détachements des écoles, et notamment de l'Ecole royale militaire, célébrant son 150^e anniversaire, venait immédiatement le groupement des Chasseurs Ardennais, commandé par le colonel BEM Castermans.

A savoir: Musique des Forces de l'Intérieur: deux détachements du 1 ChA; les drapeaux des 1, 2, 3, 4, 5 et 6 ChA; un détachement du 3 ChA; l'emblème du 20 A; un détachement de notre régiment d'artillerie. Faut-il souligner que les premiers Bérêts verts furent chaleureusement applaudis? A noter que le groupement suivant était constitué par les officiers de réserve, encadrant les emblèmes des unités de réserve. Parmi eux, de nombreux Chasseurs Ardennais et c'était l'un d'entre eux, le lieutenant-colonel Francis Debroux, ancien commandant du 4 ChA, qui commandait l'ensemble du groupement.

Nous avons enregistré de nombreuses réactions blâmant, avec combien de fondement, le minable reportage de la RTB qui est apparu à beaucoup comme un véritable sabotage. Que venait faire ce documentaire de la BRT sur la Force navale, que l'on pouvait placer à un autre moment et qui fut continué alors que commençait la revue et le défilé? Que dire du piètre commentaire d'un récidiviste, plat, bafouillant et rempli d'erreurs. On devrait le renvoyer casser du bois dans l'aviation de tourisme.



Diplôme de porte-drapeau

Le diplôme d'honneur de porte-drapeau a été décerné par arrêté du ministre de la Défense nationale à notre camarade Joseph A.Gh. Adam, domicilié à Marche-en-Famenne et porte-drapeau de notre section régionale. Proficiat à ce dévoué exemplaire.

ENTRE... CHASSEURS

Nous avons reçu de M. Robert COLIN, président national de l'Amicale nationale des Chasseurs à pied le sympathique message que voici:

«L'Amicale Nationale des Chasseurs à Pied présente à votre Fraternelle ses amicales et fraternelles félicitations à l'occasion de la commémoration officielle de la remise des drapeaux aux valeureux régiments des Chasseurs Ardennais.

Robert COLIN

Président national

3 Mummure des Grands Arbres
6100 MONT-sur-MARCHIENNE»

DECES

Le colonel Delchevalrie

Le 25 juin dernier, est décédé à Bruxelles le colonel e.r. Maxime Delchevalrie, né le 2 juin 1908 à Wanfercée-Baulet. Il avait succédé aux colonels Leblanc et Raveau à la tête du 2^e Chasseurs Ardennais reconstitué en 1953 à Bastogne. Il avait dû assumer la pénible mission de liquider le régiment, en tant qu'unité d'active, en janvier 1956.

Cette opération s'était faite à Spa, car on n'avait osé la faire à Bastogne.

Les obsèques se sont déroulées le 29 juin à Schaerbeek. Les chefs militaires ChA n'ont pu y assister, car c'était l'avant-dernière étape de la MSA. La section du Brabant était représentée.

Nous renouvelons nos condoléances à la famille.

Le lieutenant (en 1940) Léon Goellif

Nous avons appris par la presse le décès à Jette, le 4 septembre, de Léon-Philippé Goellif,

né à Halanzy le 24 octobre 1914.

Il appartenait à la 81^e promotion Infanterie, Cavalerie de l'Ecole royale militaire et était, en mai 1940, chef de peloton à la 2^e compagnie du 1^{er} Chasseurs Ardennais, commandant le détachement des destructions AR3.

Il avait fait carrière ensuite à la Force navale et était lieutenant de vaisseau ce 1^{er} classe e.r.

MARIAGE

Le 20 octobre, a été célébré à Antheit le mariage de Michel Bricart, fils de M. et Mme Jean Bricart, avec Mlle Christine Darville. M. Jean Bricart est un des deux fils du commandant Maurice Bricart.

Il est président du Club de Marche Chasseurs Ardennais et membre du comité de notre section de Liège-Verviers. Il est un fidèle de tout ce qui a trait aux Chasseurs Ardennais. Nos vœux de grand bonheur aux jeunes époux.

NOCES D'OR

M. et Mme Joseph Mary, rue Paulus 15 à Diegem, ont célébré leurs noces d'or le 11 septembre dernier. Ad multos annos!

Réparation britannique à l'égard du Roi Léopold

Un ouvrage fait sensation au Royaume-Uni. Il est intitulé «Outrageous Fortune» (1), que l'on peut traduire «Un sort outrageant», et est l'œuvre de Lord Keyes, fils de l'amiral héros de Zeebrugge, ami personnel des rois Albert et Léopold III, et qui fut aux côtés de ce dernier durant la campagne de mai 1940.

Il s'agit d'un premier volume, fruit de quarante années de recherches parmi des milliers de documents mentionnés dans les notes du premier Lord Keyes. L'auteur démontre, documents à l'appui, la parfaite loyauté du Roi à l'égard de nos alliés, la mauvaise foi de Churchill qui ne voulait pas désavouer l'infâme Paul Reynaud, alors qu'il avait câblé à Lord Keyes: «Nous admirons profondément l'attitude du Roi» et qu'il avait dit au commandant en chef britannique: «Nous demandons aux Belges de se sacrifier pour nous». Sans la résistance de l'armée belge sur la Lys, le rembarquement de Dunkerque n'eût pas eu lieu et la guerre aurait été perdue.

«Outrageous Fortune - The Tragedy of Léopold III of the Belgians; 521 pp. Secker and Warburg, London. Dès qu'un traduction en langue française sera disponible, nous ne manquons pas d'en avertir nos lecteurs.

12^e de Ligne Prince Léopold

Un arrêté royal du 2 mai 1984 dispose que le 12^e de Ligne portera désormais la dénomination «12^e Bataillon de Ligne Prince Léopold».

Faut-il rappeler que le futur roi Léopold III, le plus jeune volontaire de guerre, fut confié le 5 avril 1915 (il avait 14 ans) au 12^e de Ligne pour y être formé au métier des armes?

Cette heureuse décision nous réjouit grandement tant sur le plan historique que sur celui du rappel de l'attachement constant à l'Armée de nos souverains.

Un souvenir du Roi Albert à Rochefort

Notre ami Louis Losseau a été choisi par l'ensemble des groupements patriotiques de Rochefort pour prendre la parole, en leur nom, le 24 juin dernier, lors d'une journée d'hommage au Roi Albert, à l'occasion du 50^e anniversaire de sa mort. Voici un extrait de son allocution:

En parlant du Roi Albert 1^{er}

Il arrivait qu'un oeil avisé... l'identifiait chevauchant une puissante moto anglaise et méconnaissable sous la casquette et les grosses lunettes... le héros de l'Yser traversant en solitaire sa bonne ville de Rochefort... C'était l'époque révolue... hélas... où tous les enfants connaissaient leur histoire nationale... époque où on leur apprenait la Brabançonne à l'école... presque ignorée actuellement... on n'estimait pas qu'il y eut péril à entretenir le culte de ceux auxquels nous devions bien-être et liberté.

Cette liberté, notre Souverain en savait le prix en souffrances, en larmes et en sang...

AU NOM DES PREMIERS BERETS VERTS...

Nous avons envoyé la lettre suivante:

Le 7 août 1984

«LE SOIR ILLUSTRE»
Place de Louvain 21
1000 BRUXELLES

Messieurs,

Des Chasseurs Ardennais m'ont transmis vos numéros des 5, 12 et 19 juillet, accompagnés de commentaires appropriés, à propos du titre de votre série d'articles intitulés:

«Ces Belges qui ont été il y a 40 ans les premiers BERETS VERTS».

Je regrette de devoir vous rappeler que les premiers Bérêts verts ont été les Chasseurs Ardennais, créés le 10 mars 1933 par le roi Albert et dotés du fameux bérêt couleur sapin à partir de l'automne de la même année. Leurs Unités ont été définitivement constituées à l'automne 1934. Je croyais que l'on n'ignorait pas cela place de Louvain. D'autant que l'on commémore cette année le 50^e anniversaire de la constitution de ces premières unités de Bérêts verts; que les Chasseurs Ardennais anciens et présents ont été, pour cette raison, mis à l'honneur, en présence du Roi, à Deinze et à Vinkt; de même que lors de la revue du 21 juillet; et qu'ils le seront à nouveau, toujours en présence du Roi, le 28 septembre prochain à Arlon.

Les «S.S Troops» britanniques, créées au début de 1940, n'ont reçu la dénomination de «Commandos» qu'à la fin de la même année et, peu après, un bérêt vert, différent du nôtre: plus petit et porté différemment. La «Troop» belge, au sein de l'unité internationale «Commando n° 10», remonte à août 1942.

Ces précisions à l'intention de votre collaborateur qui aurait imaginé le titre ci-avant, contraire à la vérité historique. Je n'ose imaginer que le titre en question émane de l'auteur des articles, car nous regretterions vivement cette entorse à la probité intellectuelle de la part d'un valeureux combattant.

Cette mise au point ne préjudicie cependant pas à notre amitié à l'égard de ceux qui sont devenus nos... cousins en bérêt vert, et moins encore, à notre respect et à notre admiration à l'égard de leur chef, le général baron Danloy, ainsi qu'à la mémoire d'un de ses plus vaillants officiers, feu le lieutenant général Pierre Roman, qui fut un grand ami des tout premiers Bérêts verts.

Veillez agréer, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Albert HUBERT.

L'hebdomadaire en cause n'a apparemment pas été très... content de ce droit de réponse qu'il a cependant publié avec le titre et l'introduction que voici:

LES CHASSEURS ARDENNAIS NE SONT PAS CONTENTS DE NOTRE TITRE:

«Ces Belges qui ont été il y a quarante ans les premiers Bérêts verts».

M. Albert Hubert, président national de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais, se fait leur porte-parole:

«Nous restons sur notre fait: qui est responsable de ce titre qui déforme la vérité historique? Est-ce l'auteur des articles ou bien la publication concernée? Les paris sont ouverts...»

M. Charles Poswick, Président du Conseil de la Communauté française

L'arrivée de M. Charles Poswick, ancien ministre de la Défense nationale, à la présidence de la «Communauté française (on devrait dire «Communauté d'expression française») n'a pas réjoui les séparatistes et fédéralistes, ce qui revient presque au même. Certes, dans son discours d'investiture le nouveau président, a promis de faire preuve de «patriotisme communautaire» (sic), dans une communauté «de culture, de langue et d'esprit», mais il a ajouté: «Il est de notre droit et de notre devoir de pratiquer ce patriotisme communautaire, mais sans perdre de vue qu'il n'est pas exclusif du patriotisme à l'égard de la Nation, que l'histoire a exprimé dans nos réalités institutionnelles démocratiquement voulues. Il n'est pas douteux qu'entre le Palais de la Nation et le lieu de l'assemblée communautaire, il n'y a que quelques pas symboliques séparant l'un de l'autre».

La prolongation volontaire du service militaire

On a annoncé que 12 % des futurs miliciens convoqués au Crs durant l'avant-dernière semaine de septembre avaient signé un engagement volontaire de trois mois au terme de leur service de milice. Le résultat n'est pas négligeable mais nous persistons à penser que c'est durant les derniers mois de service que l'on devrait permettre aux miliciens de prolonger pour trois, six, voire douze mois, en fonction des emplois disponibles. A ce moment, on a pu apprécier les capacités et la mentalité des intéressés, et il est permis de se prononcer en pleine connaissance de cause sur l'acceptation ou le refus du rengagement.

D'autre part, le Ministre Vreven a déclaré dernièrement qu'il souhaitait que tous les jeunes gens (garçons et filles) effectuent un service militaire ou civil, ce que appelons, nous, le «service national». C'est d'élémentaire équité. Il ne reste qu'à étudier rapidement la mise en pratique, avec une taxe spéciale frappant les éventuels dispensés.

Assemblée à Marche-en-Famenne de la «Fraternelle Patton» (11 Fu)



Le dimanche 7 octobre, la Fraternelle Patton s'est rassemblée Place de l'Etang pour se rendre en cortège afin de fleurir le monument aux morts de la ville de Marche-en-Famenne.

Ce fut ensuite au mémorial du Major Général Bolling et de la 84^e Infantry Division US, qui défendit vaillamment Marche-en-Famenne et sa région lors de la bataille des Ardennes, que des fleurs furent déposées.

Pendant que les messieurs tenaient l'assemblée générale statutaire dans le cinéma du

Camp Roi Albert où le major Marchal leur souhaita la bienvenue, les dames et les personnes accompagnant ont visité le Centre Culturel et Sportif que la ville vient de créer.

M. Christian Dourt, échevin de la culture et des sports, cheville ouvrière de ce projet important, merveilleux et indispensable complexe était le guide le mieux qualifié pour cette visite très intéressante. A midi, tout le monde se retrouvait sur la cour d'honneur du 1^{er} Chasseurs Ardennais pour une cérémonie d'hommage aux morts au monument des 1 et 4 ChA.

Parmi les personnalités, on remarquait notamment MM. le général-major Magon, commandant la 1^{re} division et ancien chef de Corps du 1^{er} Chasseurs Ardennais, le général-major en retraite Stéphane, le colonel O'Bryan de l'US Army, le major Marchal représentant le lieutenant-colonel BEM Ferraro, chef de Corps du 1^{er} Chasseurs Ardennais et l'adjudant-chef Goffin, adjudant de Corps, Christian Dourt, échevin. Pour la Fraternelle des Chasseurs Ardennais, MM. Albert Hubert, président national et les vice-présidents nationaux, Joseph André et Marcel Leuris.

Au cours de l'apéritif, M. Jacques Garain, président, après les remerciements d'usage fit remettre à M. Joseph André un cadre représentant le badge du 11^e Bn de Fus en format super géant, (Joseph André était à l'époque (1944) lieutenant chef de peloton puis commandant de la 2^e compagnie du 11^e Bn de Fus et ce n'est pas sans émotion qu'il prit possession du cadre), et à M. Gilbert Robert celui du 35^e R.I.

Le colonel O'Bryan, attaché militaire près l'ambassade des USA, exprima son admiration pour ces hommes qui avaient, il y a 40 ans, choisi le volontariat afin de continuer la lutte contre le nazisme, après quatre lourdes années d'occupation, au lieu de faire ou continuer leur carrière en milieu civil.

Un banquet de plus de 100 couverts rassembla les participants dans une salle à manger du Camp Roi Albert.

Avant de se quitter, ces ex-VG entonnèrent en chœur la marche des Chasseurs Ardennais suivie de celle des volontaires puis de The Starspangled Banner et la Brabançonne.

LA COMMEMORATION DE LA BATAILLE DE GEMBOUX EN 1985

Le Comité franco-belge pour la Commémoration de la Bataille de Gembloux mettra sur pied, le samedi 11 et dimanche 12 mai 1985, un programme de cérémonies pour célébrer le 45^e anniversaire de ces combats.

Le samedi 11 mai, il y aura dans la matinée un circuit touristique; l'après-midi, visite du champ de bataille et le soir, messe des Français à Cortil, suivie d'un buffet froid. Le lendemain, cérémonies à la Nécropole française à Chastre, puis à Gembloux, messe solennelle, hommages à divers monuments, vin d'honneur et banquet. Nous y reviendrons.

Les intéressés, et plus particulièrement les Chasseurs Ardennais ayant reçu la Médaille de Gembloux, sont invités à se mettre en rapport avec le secrétaire du comité précité, Maurice Renson, avenue Jupiter 13, 5860 Chastre.

L'acheminement de lettres grand format

La Régie des postes communique: «Chaque jour, les services de tri de la Régie des Postes rencontrent des difficultés en ce qui concerne l'acheminement des lettres de grand format.

Par «lettres de grand format», on entend les envois qui sont expédiés au tarif des lettres et qui dépassent les dimensions maximales des envois normalisés, c'est-à-dire 120 x 235 mm.

A cause de leurs grandes dimensions, il est difficile de les distinguer des très nombreux envois moins urgents, comme les imprimés par exemple. De ce fait, les lettres de grand format risquent de ne pas profiter du traitement prioritaire auquel elles ont droit.

Afin de vous éviter de tels inconvénients, nous vous recommandons le choix parmi les procédés suivants:

- porter en grands caractères la mention «LETRE» dans le coin supérieur gauche de l'enveloppe du côté de l'adresse, éventuellement sous l'adresse de l'expéditeur;

- utiliser de préférence des étiquettes portant l'indication «LETRE» en caractères rouges sur fond blanc. Les étiquettes doivent avoir comme dimensions: 20 x 50 mm;

- ou encore, indiquer cette mention par l'impression d'un timbre humide ou la faire imprimer directement sur l'enveloppe, de préférence en couleur rouge et dans un cadre de même dimension que les étiquettes».

PROLONGATION DES CARTES DE REDUCTION SNCB

Revenant sur l'avis publié en page 29 de notre dernier numéro, nous informons les intéressés que les cartes de réduction sur les chemins de fer belges, les vicinaux et la Régie des Transports maritimes sont prolongées en validité pour une durée illimitée. Les nouvelles cartes, qui seraient distribuées par la suite, ne porteront plus de millésime.

Donc, que chacun sache que les cartes actuelles seront toujours valables après le 31 décembre 1985 et qu'il n'y a donc pas lieu de solliciter de nouvelle carte du Service de la Matricule. Celui-ci ne répondra pas à des demandes de l'espèce.

Evocation historique des journées tragiques de mai 1940 à Vinkt

Le texte original en néerlandais est l'œuvre de M. J. DE VLIAGER, instituteur en chef à Vinkt et président de l'association des Familles des Victimes civiles.

Il a été présenté à Deinze, le 20 mai 1984, en présence de Sa Majesté le Roi.

L'adaptation française, légèrement revue par notre rédaction, est l'œuvre de notre camarade Charles BASTIN de Liège.

Samedi 25 mai

Sur toute la région de la Lys, dans des cachettes, des caves et des tranchées, se pressent réfugiés et soldats; de Nevele par Meigem, Deinze, Gottem, Courtrai jusqu'à Menin.

A Meigem,

Par-delà le canal de Schipdonck, une brèche profonde a été creusée au sein de la défense.

Des chantes de la victoire poussent les nazis vers l'avant.

Les Chasseurs Ardennais se précipitent à toute vitesse à l'aide et colmatent la brèche au prix de morts et blessés.

Les soldats de Ligne faits prisonniers sont utilisés comme boucliers vivants. Les Chasseurs Ardennais sèment terreur et consternation au sein des vagues d'assaut allemandes assoiffées de victoire.

A Vinkt et Gottem, le laminoir allemand est bloqué!

Dans l'étreinte du soir, le vent chante une chanson triste le printemps implore la paix mais la cendre fumante devient un feu flamboyant

demain, tous les arbres seront brûlés rouge, tous les fruits brûlés à nu.

Dimanche 26 mai

Des éclairs d'explosions illuminent la nuit noire. De l'aube à la matinée entière mugit un ouragan infernal.

Des armes automatiques crépitanes, canons tonnants et obus dégageant une lumière blanche amènent chaos et mort, feu, anéantissement et effroi.

Vinkt craque dans ses joints.

Les Chasseurs Ardennais tiennent ferme.

Ici, la guerre roule dans l'air.

Même les arbres portent de la mitraille.

Ici tout se tait dans l'égarément.

Un champ de bataille.

DES SOLDATS TOMBENT...

Toujours le père de quelqu'un, toujours l'enfant de quelqu'un...

Il est midi. Le village est un tas de ruines fumantes.

Les Allemands n'arrivent pas à percer.

Lundi 27 mai

Très lentement, les heures passent. La nuit mouvementée n'était qu'un prélude au jour tragique. Un silence de mauvais augure tombe. La phase finale décisive a débuté.

Des avions rasent les positions en sifflant. En vagues successives, les attaquants avancent, mais le tir de barrage diabolique des Chasseurs Ardennais sème confusion, doute et désorganisation chez l'ennemi.



DES SOLDATS TOMBENT...

Toujours le père de quelqu'un, toujours l'enfant de quelqu'un...

Une nouvelle division allemande s'avance...

La supériorité des forces devient trop grande et la fatigue pèse lourd.

Des soldats épuisés reçoivent l'ordre de quitter Vinkt.

Les derniers Chasseurs Ardennais quittent le village avec la conscience tranquille, la tête haute

C'est quand je meurs pour la liberté que j'aime éternellement et que tombant j'admire les dernières gorgées de la lumière du jour.

C'est alors qu'un Dieu habite mon corps.

Des Allemands entrent dans Vinkt

Enragés par le haut prix payé

échauffés par la lutte

ensorcelés par le fantôme que

«Des francs-tireurs nous ont assaillis».

Pour les habitants, commence le cauchemar.

Sur des femmes, des enfants et des vieillards sur des villageois innocents sur des fugitifs désarmés

des soldats assoiffés de haine font passer cruauté, colère révoltante et affolement.

Frissonnants, angoissés, sans défense et innocents une foule de civils s'enlue devant des armes menaçantes.

Une foule d'anxieux chassés par des regards haineux cachant la peur sous des casques d'acier aux bras fatigués levés des mères en prière, des enfants hurlant et des hommes au pas de course vers le mur de la mort

des saives retentissent longuement sur les façades froides des maisons vides.

Tout se tait à présent il n'y a pas de silence plus fort que celui de la mort.

EN CETTE HEURE, IL N'Y A PLUS DE PERES SUR TERRE

Arix Jan, Blomme Leander, Claesys Theofiel...

Je suis l'un des douze des barbelés pointus martyrisant mes poignets de façon révoltante, inhumaine, des baïonnettes entaillent mon cœur. J'exécute une pièce triste pour des yeux pris en otage, j'ai alors creusé ma tombe et après... je ne sais plus rien.

En cette heure, il n'y eut plus aucun père sur terre

Pieters Oscar, Pieters Herman, Pieters Roger...

Sur le pilier d'église où je retombai dans la poussière et le feu éclatant aux côtés de mon père mort, parmi tant de morts, tout espoir se perdit encore et une pierre tombale fut glissée sur chaque rêve.

...

La chaleur se cache dans les décombres des maisons

le feu a été étouffé

et la cendre frémit dans sa dernière lueur des vaches et des chevaux morts sont des pantins d'air

sur l'herbe printanière de l'imagination une mère reste, seule,

une lame fond en son œil droit et des bras blancs reposent dans le creux de son giron

hors d'elle, tout est mort.

Quand je raconterai des histoires à ceux qui sont aussi vos enfants,

j'étreindrai doucement leurs petits corps et les choyerai avec beaucoup de tendresse,

leur apprendrai à remercier pour la paix et la sécurité enlevée à haut prix.



3^e CHASSEURS ARDENNAIS

M S A 1984

STATISTIQUES

- Marcheurs**
Total: 4.170.
- Marcheurs civils**
Total: 2.011.
- Marcheurs militaires**
Total: 2.159.
- Répartition des marcheurs**
 - dans camps MSA: 3.163;
 - rourris par le comité organisateur: 308;
 - rattachés à un camp pour le transport: 681;
 - indépendants: 18.
- Marcheurs étrangers**

Pays-Bas	134
RFA	116
Grande-Bretagne	94
USA	42
Luxembourg	37
France	4
Italie	2
Espagne	1
Japon	1
Total	431

Remarque: Les chiffres repris ci-dessus doivent être diminués de 2 à 5 % (désistements de dernière minute).

- Groupes**
Civils et militaires de plus de 20 marcheurs: 41.



Le lieutenant général GYSEMBERG, chef d'Etat-Major général, auquel la MSA doit tant, à la Chapelle de la Résistance à Bois-Saint-Jean. A sa gauche, le comte Charles de Limburg Stirum.

- Civils de plus de 20 marcheurs**
Athénée c'Ixelles: 41 (H)
Les Spartiates: 23 (V)
Féd. sportive des Postes: 30 (V)
Foyer des Orphelins: 21 (B)
Polizei: 35 (B)

- Militaires de plus de 20 marcheurs**
Groupes de plus de 20 marcheurs à Houffalize

1 ChA	150	1 Wch TT	31
3 Gn	125	8 Bn Log	30
67 Gn	51	FN Brugge	30
NM21	36	Bn Adm MDN	27
CLog 4	35	COMOPNAV	26
Ars Rocourt	33	4 Gn	24
51 Bn Log	32	2 Bn Cdo	24
ERSM	31	Asiat	24

- Groupes de plus de 20 marcheurs à Vielsalm**

19 Ach	40	6 Gn	30
35 A	37	10 WJB	24
92 Bn Log	31	97 Bn Log	23
119 Cie	30	29 Bn Log	21
Verband D Reservisten			45
The Gordon Highlanders			30
41 Aldva			24

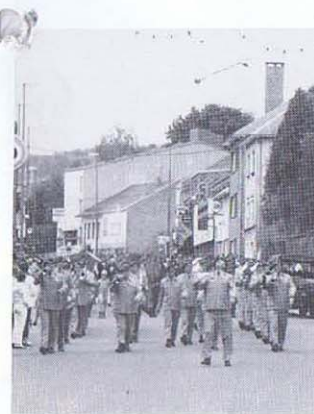
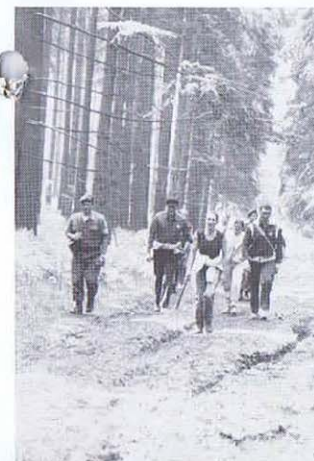
- Groupes de plus de 20 marcheurs à Bastogne**

1 ESO	131	15 Gn	35
EI	70	3 Gp Mob	35
CLog 2	41	1 JP	34
Quartier Reine Astrid			26

- Armée luxembourgeoise 27
- 4 US Army Field Artillery 21



Deux marcheurs émérites: le colonel BEM Castermans et le commissaire de police de Marche-en-Famenne, E. Antoine.



Comme le 21 juillet à Bruxelles, le plus célèbre tambour-major du royaume, André Lentz a lancé très haut sa canne dans le ciel de Vielsalm et l'a rattrapé avec maestria.



A nouveau, la cérémonie au Monument national de Martelange. Le second, partir de la gauche, est le lieutenant général Geudvert.



Au monument de Bodange, le général-major Magon et le lieutenant-colonel BEM Mathen.



A Wanne et Rochelival.



Au départ d'Arlon, discours du président du Comité organisateur, le colonel BEM VAN RUYCHEVELT. (SID)



Arrivée de la première étape à Martelange, Monument national ChA.

LA VIE DU BATAILLON

ACTIVITES PRINCIPALES

- Le 5 juin, une délégation du Bn a participé au Challenge Div Instr.
- Du 4 au 8 juin, la 3 Cie a participé à un Ex avec le 1 Para.
- Du 6 au 13 juin, un Pl de la 3 Cie a assuré la garde à Zaventem.
- Du 27 au 30 juin, le Bn a organisé et participé à la Marche du Souvenir et de l'Amitié.
- Le 21 juillet, le Bn a participé au défilé national à Bruxelles avec un détachement ainsi que le drapeau; pendant ce temps, à Vielsalm, une délégation conduite par le Chef de Corps assistait à un Te Deum en l'Eglise décanale.
- Du 18 au 25 juillet, la 3 Cie a assuré la garde à Zaventem.
- Du 25 juillet au 1^{er} août, le Bn a fourni le Det Rf pour Quiet Countries.
- Du 1^{er} au 8 août, la Cie EMS a assuré la garde à Tihange.
- Le 8 sept., un Pl de la 3 Cie a participé à une cérémonie et à une marche à Aubange à l'occasion de la journée du passeur.
- Le 13 sept., une équipe du Bn participe au 4^e Challenge Gilbert Autmans et se classe 5^e avec un temps de 2 h 38' 55".
- Du 13 au 17 sept., un Pl 3 Cie appuie la Compétition UNOR à Arlon.
- Du 17 au 28 sept., une Eq du Bn composée de deux Offrs, deux S/Offrs et huit MIL participe à l'FTX du 1 (BE) Corps Roaring Lion dans le cadre de l'arbitrage du 2 Cdo.
- Du 19 au 26 sept., la Cie EMS fournit le Det à l'aérodrome de Zaventem.
- Le 28 sept., le Bn fournit un Det ainsi que le drapeau et son escorte à la cérémonie de commémoration du 50^e Anniversaire de la remise des drapeaux aux unités Chasseurs Ardennais.

ARRIVEES

- Le 30 mai, sont venus de l'Ei les Adjt COR Recko, Stevens, Vansull, Imbrechts, Monoyer et Dupont; le 1 Sgt Schoumacker est venu de la 4 Cie MP; le Cpl Baarts est venu de 4 ChCh.
- Le 4 juin, le Sdt CSOR Dupont est venu du C Sv Adm.
- Le 18 juin, le Sdt VM Bertrand est venu de l'Ei.
- Le 25 juin, le Sdt Verlaïne est venu du CI N° 1.
- Le 4 juillet, le Den Adjt Sejkens est venu de l'ERSM.
- Le 13 août, le Sdt VM Volange est venu du CI N° 1.
- Le 27 août, les Sgt SOC Wauthy, Cocq et Purnelle sont venus de l'Ei.
- Le 3 sept., le Sgt Rauschen est venu du 20 A.

DEPARTS

- Le 28 mai, le Capt Dumont est passé à GS1-G.
- Le 9 juillet, le Cdt Defoin est passé à JS/RS.
- Le 30 juillet, le Slt Piette est passé à Catil, le Cpl VM Guezzo est passé à l'HM Bruxelles.
- Le 20 août, le Cpl VC Jacques est passé à Place et Camp d'Elsenborn, le Cpl Bastien est passé à l'ERM.

NOMINATIONS

- Le 1^{er} juin, le Sdt VM Sarlette est nommé au grade de Cpl.
- Le 22 juin, le Cpl MIL Iste est nommé au grade de Cpl Res.
- Le 26 juin, le Sgt Lofgen est nommé au grade de 1 Sgt.
- Le 30 juin, les Cpl MIL Baesch et Delcourt ont été nommés au grade de Cpl Res.
- Le 1^{er} août, le Sdt VM Saey a été nommé au grade de Cpl.
- Le 1^{er} sept., le Sdt VM Archambeau est nommé au grade de Cpl.

COMMISSIONNEMENTS

- Ont été commissionnés au grade de Slt MIL le 1^{er} juillet, les Adjt COR Bethuma, Boudrenghien, Letailly, Dupriez, Thuin et Van Nulle; au grade de Sgt CSOR les Cpl CSOR Lascaux et Tamine.
- A la date du 1^{er} août, les Cpl CSOR Paul, Schollaert, Tali, Dupont, Gadsseur, Van Houtvinck, Helofs, Garbin et Dabe ont été commissionnés au grade de Sgt CSOR.
- Le Sdt CSOR Louviaux a été commissionné au grade de Cpl CSOR.

CHEVRON D'ANCIENNETE

- Le 1^{er} juillet, le 1 Sgt Limbourg a obtenu le second chevron d'ancienneté; le Cpl Samyn a obtenu le premier chevron d'ancienneté.

BREVET

- Le Sdt VM Leenders a obtenu le brevet de chauffeur autobus.
- Le Sdt VM Lehane a obtenu le brevet de chauffeur dépanneuse.

DISTINCTIONS HONORIFIQUES

Il a plu à Sa Majesté le Roi de conférer, en témoignage des services rendus au pays, les distinctions honorifiques suivantes:

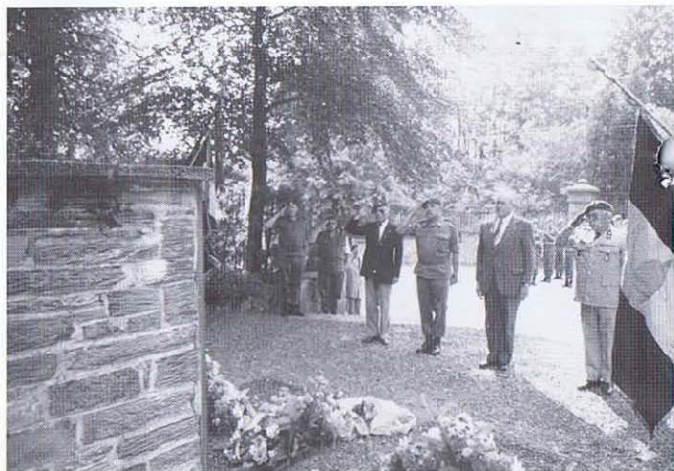
- La Médaille d'Or de l'Ordre de Léopold II au 1 Sgt Huybrechs et au 1 Sgt Palm.
- Les Palmes d'Argent de l'Ordre de la Couronne au Cpl Chef Yerra.
- La Décoration Militaire de 1^{re} Classe au 1 Sgt Reinartz.

Il a plu à Sa Majesté le Roi de conférer, en témoignage des services rendus au pays les distinctions honorifiques suivantes:

- La Croix de Chevalier de l'Ordre de la Couronne au Capt Philippart.
- La Décoration Militaire de 2^e Classe pour acte de courage à l'Adjt Frèches.
- La Décoration Militaire de 1^{re} Classe au 1 Sgt Maj Reuter.

MISE A LA PENSION

- Le 1^{er} août, les Adjt Chef Struyven et Muller ont été admis à leur demande à la pension de retraite.



Monument des 3 et 6 ChA à Vielsalm.



Au monument de Rochelival, le général Magon, le commandant Albert Liégeois et le lt-co. Mathien.

Les félicitations et remerciements du Roi



Maison Militaire du Roi

Le 22 octobre 1984

Cheer Koninkrijk Hubert,

Tous les échos à propos de la cérémonie du 28 septembre dernier font état de la dignité et de la ferveur avec lesquelles les Anciens ont tenu à participer à la célébration du 50^e anniversaire de la remise de leurs drapeaux par le Roi Léopold III aux Régiments des Chasseurs Ardennais.

Le Roi regrette d'autant plus que les circonstances ne Lui aient pas permis d'être présent le 28 septembre dernier à Arlon et me charge de l'honneur de vous transmettre Ses félicitations et remerciements.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération très distinguée.

J. Charlier

Général-major J. CHARLIER,
Chef de la Maison Militaire du Roi

A Monsieur HUBERT
Président de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais
Rue Gabrielle 59 Bte 2
1180 - BRUXELLES

La commémoration du 50^e anniversaire de la constitution des Unités de Chasseurs Ardennais

Nous avons limité le compte rendu des cérémonies proprement dites à un bref énoncé, préférant laisser la place aux documents, aux commentaires de notre éditorial et de la presse, et surtout aux illustrations.

Martelange, le 27 septembre

Le jeudi 27 septembre à 15 h, quelque deux cents Bérêts verts avaient rejoint le Monument national de Martelange, dont ils ont eu la bonne surprise de constater qu'il avait été remis à neuf.

Étaient également présents, le colonel BEM Duysens, commandant militaire de la province, le 1^{er} échevin Simon et d'autres édiles, le secrétaire communal R. Christophe, etc...

Le président national déposa une grande couronne au pied de notre Sanglier piaffant tandis que le colonel Duysens y ajoutait une gerbe au nom de toute la communauté militaire du Luxembourg. Geste qui fut très apprécié. Ensuite, l'administration communale de Martelange offrit une réception des plus cordiales au cours de laquelle des allocutions furent prononcées par MM. Simon et Hubert. Rendez-vous fut pris alors pour le lendemain à Arlon.



Revue des troupes et des Anciens par M.F. Vreven, ministre de la Défense nationale, accompagné du général Raes et du colonel BEM Castermans.

(SID)

Arlon, le 28 septembre

Dès avant 9 h 30, des centaines de «vieux» Bérêts verts se rassemblaient place Léopold, dos au palais de Justice, sur le perron duquel avaient pris place nos dizaines de drapeaux et qui était décoré d'oriflammes à la hure et d'un tableau panoramique de notre ami Léopold Desloges. Les personnalités étaient accueillies aux tribunes, adossées au palais provincial.

A 10 h, les troupes parties de la caserne Callemeyn, sous le commandement du colonel BEM Castermans, et conduites par la Musique FDI, se mettaient en place: détachements des 1 ChA, 3 ChA et 20 A, ainsi que d'officiers de réserve des 2, 4 et 6 ChA. Tous les chefs de Corps. Au centre, nos sept drapeaux: 1, 2, 3, 4, 5, 6 ChA et 20 A.

Les troupes, puis les Anciens commandés par le colonel Moiny, étaient passés en revue par le ministre de la Défense nationale, M. Vreven et le général-major Raes, commandant circonscriptionnaire. A 10 h 30, arrivée du représentant du Roi, discours du gouverneur de la province, M. Jacques Planchard et évocation historique très appréciée. Mise en place pour le défilé des troupes et des anciens, dont l'allure et le nombre firent sensation. Le président national présenta alors au ministre de la Défense des veuves et des grands invalides de guerre.



Le Drapeau national de la Fraternelle, suivi de ceux des sections et sous-sections.

(M.L.)

Les personnalités furent alors accueillies au Palais provincial pour une réception offerte par le gouverneur et le bourgmestre d'Arlon. Puis, quelque 150 personnalités se retrouvèrent au mess des officiers pour un second apéritif et un lunch offert par la Fraternelle, étant ac-

cueillies par le commandant de l'E.I. et le président national. La plupart des Anciens gagnèrent Callemeyn pour un apéritif et un buffet froid, la Fraternelle intervenant largement dans le coût de cette restauration à laquelle participèrent quelque quinze cents personnes.

PRINCIPALES PERSONNALITES PRESENTES



NDLR: Nous nous excusons par avance de l'un ou l'autre oubli. Il ne nous a pas été possible de relever tous les noms. D'autre part, nous devons limiter la liste.

Colonel BEM BERHIN, aide de camp Représentant S.M. le Roi
MM. Ch. F. NOTHOMB, vice-premier ministre, ministre de l'Intérieur et de la Fonction publique
L. OLIVIER, ministre des Travaux publics et des Classes moyennes
F. VREVEN, ministre de la Défense nationale

Lieutenant général e.r. BLONDIAU, Chef honoraire de la Maison militaire du Roi

Vice-Amiral SCHLIM, chef d'Etat-Major de la Force navale
Lieutenant général SEGERS, aide de camp du Roi, chef d'Etat-Major de la Force terrestre

Lieutenant général DE BOODT, commandant en chef des Forces belges en Allemagne et commandant du 1 (BE) Corps
Lieutenant général LIEBENS, commandant les Forces de l'Intérieur

Lieutenant général BERNAERT, commandant le Corps de Gendarmerie

Général-major RAES, commandant la Division Mobilisation des Forces de l'Intérieur et la circonscription des provinces wallonnes

Colonel BEM DUYSENS, commandant la Province Luxembourg et l'Ecole des Troupes blindées

Colonel BABETTE, commandant l'Ecole d'Infanterie Généraux e.r., Chasseurs Ardennais de 1940: CHAMPION (président d'honneur de la Fraternelle), GROVEN et BERGILEZ
Général-major CHABOTIER, commandant la 16^e Division
Général-major MAGON, commandant la 1^{re} Division
Général e.r. STEPHANY

Colonel de Gendarmerie SCHMIT, commandant le Groupe territorial du Luxembourg

Colonels e.r. MARLIERE et MELCHIOR
Colonel BEM CASTERMANS, commandant la 7^e Brigade d'Infanterie blindée

Lieutenant-colonel MARTENS, GS/IRP

Mgr R.J. MATHEN; évêque de Namur-Luxembourg
MM. J. PLANCHARD, gouverneur de la province de Luxembourg
J. BOCK et R. GILLET, sénateurs

F. ASSELBORN, bourgmestre d'Arlon
les députés permanents HOLLAY, LIBERT, MEUNIER, ANDRE et MATHIEU

A. CORNET, greffier provincial
C. BEKE, président de la Fraternelle du 10^e de Ligne
J. GARAIN, président de la Fraternelle «Général Patton»
les présidents et procureurs du Roi des tribunaux de 1^{re} instance d'Arlon, Marche et Neufchâteau
le colonel e.r. REICHLING, président de l'UGPA d'Arlon

Les actuels et anciens chefs de Corps, soit (Colonels et lieutenants-colonels):

1 ChA: GODET, STENUIT, LEFEBVRE, DIEU et FERRARO (plus les trois généraux LIEBENS, CHABOTIER et MAGON et le col. CASTERMANS)

2 ChA: QUINET, BARBIER et MARCHAL
3 ChA: BORBoux, SIRAUX, DETREMBLEUR, BERTRAND, BELCHE, HENRIOUL, DERILLE et MATHEN

4 ChA: TAYMANS, DEBROUX et BATSELE
6 ChA: SACRE et VAN NIEUWENHOVE
20 A: outre le gén BLONDIAU, URBAIN, DE SMEDT, BODART, SAINTMARD, ANTOINE et POCHET.

Discours de M. Jacques PLANCHARD, Gouverneur de la Province de Luxembourg



(J.M.T.-A.C.)

Monsieur le Représentant du Roi,

En mon nom personnel, au nom de la Province de Luxembourg, au nom de tous ceux qui sont présents ce matin près de nous, je vous prie de transmettre à Sa Majesté nos souhaits de rétablissement rapide et notre attachement indéfectible à la Dynastie.

«La Gloire d'un Drapeau est faite de la Bravoure, de l'Héroïsme et du Sacrifice de ceux qui servent sous ses plis».

C'est en prononçant ces paroles que Sa Majesté le Roi Léopold III remettait, à quelques pas d'ici même, les drapeaux aux Régiments de Chasseurs Ardennais.

Cinquante ans plus tard, sur cette même place d'Arlon, nous commémorons cet événement historique. Nous sommes, en effet, ici pour saluer et rappeler la bravoure, l'héroïsme et le sacrifice de Chasseurs Ardennais qui, dès le 10 mai 1940, allaient apporter au pays tout entier un exemple d'âpreté et de courage au combat.

S'ils étaient essentiellement issus de la Province de Luxembourg, ces 35.000 soldats défendant nos frontières, on comptait néanmoins de très nombreux «Bérets Verts» recrutés au Sud-Est de la Meuse, dans le Hainaut, à Bruxelles et dans les Flandres.

C'est d'ailleurs dans le pays tout entier qu'ils résistèrent, de Martelange à la Lys; dix-huit jours de combat sans répit, qui leur valurent six citations à l'Ordre de l'Armée.

Quelque temps plus tard, nombre d'entre eux se distinguèrent dans les mouvements de résistance et furent rejoints par de plus jeunes qui prirent bien souvent le béret vert comme signe distinctif.

La **Fraternelle des Chasseurs Ardennais** créée en 1945 apportait ensuite le témoignage que **fidélité** et **solidarité** n'étaient pas pour eux de vains mots. Aujourd'hui encore, ils en témoignent par leur présence imposante.

Ce sont ces anciens et la mémoire de ceux d'entre eux qui ne sont plus présents que nous célébrons ce matin.

Cet hommage ne se limite pas cependant à eux seuls. Il est aussi l'occasion de dire que la **relève des Chasseurs Ardennais est aujourd'hui assurée** dans l'armée active.

Relève assurée par le **1^{er} Chasseurs Ardennais** à Marche-en-Famenne. Un régiment intégré au sein de la 7^e Brigade d'Infanterie blindée, qui n'a cessé de se distinguer par sa volonté de vaincre, dès qu'il participe à une activité importante et dont l'entraînement et l'adaptation aux nouveaux équipements sont particulièrement développés.

Relève assurée par le **3^e Chasseurs Ardennais** réinstallé à Vielsalm: unité des Forces de Défense de l'Intérieur, elle a une double vocation: Bataillon d'Instruction et Bataillon d'Infanterie légère. A cette particularité, s'ajoute le fait qu'une compagnie accueille les soldats issus des Cantons de l'Est, qui souhaitent servir en langue allemande.

Relève assurée par le **20^e d'Artillerie**, qui porte toujours la Hure de sanglier au centre de ses canons entrecroisés. Unité de grosse Artillerie du 1^{er} Corps d'Armée, il est installé à Werl, en Rhénanie-Westphalie.

Relève assurée par les trois Unités de réserve. Le **2^e Chasseurs Ardennais**, intégré dans la 12^e Brigade motorisée, qui s'est distinguée récemment lors d'un rappel, par l'utilisation rationnelle des moyens mis à sa disposition.

Le **4^e Chasseurs Ardennais**, dont le cadre de réserve est essentiellement issu de notre province, a déjà prouvé qu'il est prêt à remplir ses nouvelles missions de défense militaire du territoire de la Province de Luxembourg.

Le **6^e Chasseurs Ardennais**, chargé de la Défense du territoire de la Province de Liège.

Ce sont ces six Unités qui, aujourd'hui, assurent la relève et la défense de la Paix.

Elles l'assurent grâce à l'exemple de leurs Anciens, grâce à la personnalité des Chefs de Corps qui les ont commandées, grâce à cet esprit **Chasseurs Ardennais** qui assure la cohésion du cadre et de la troupe et qui se manifeste autant lors de grands exercices militaires, que lors de sollicitations à la solidarité humaine.

N'était-ce pas grâce à la générosité des Chasseurs Ardennais qu'une petite fille de notre région put, il y a six ans, se faire opérer du cœur aux Etats-Unis!

C'est un exemple parmi d'autres... C'est un signe qui ne trompe pas!

Puis-je en terminant vous dire que c'est ce présent et cette histoire que des jeunes d'Arlon ont essayé de comprendre. Sa Majesté Le Roi avait souhaité qu'ils puissent aujourd'hui témoigner; nous les écouterons dans un bref instant.

Notre Province est heureuse d'accueillir les Unités de Chasseurs Ardennais à Marche et à Vielsalm; elles apportent une contribution importante et nécessaire au développement socio-économique du Luxembourg.

La Province de Luxembourg est enfin fière de voir aujourd'hui le **passé et l'avenir de ces hommes côte à côte**.

Ils contribuent par leur ardeur, leur solidarité, leur exemple, à préserver pour nos familles et celles de tout le pays, notre bien le plus cher, la **PAIX dans la LIBERTE!**

1934-1984

«AU NOM DE TOUS LES VOTRES»

«IN NAAM VAN AL DE UWEN»

Evocation historique présentée
le 28 septembre 1984 à Arlon
à l'occasion du 50^e anniversaire
de la remise des emblèmes
aux Chasseurs Ardennais



(SID)

Une réalisation

d'un groupe d'élèves de l'INSTITUT SAINTE-MARIE d'ARLON, pour le texte de base et le scénario: Laurence LORGE, Nathalie DEGIVES, Isabelle PARISSÉ, Olivier PIROT, Jean-Luc HEYNEN et Benoît HALBARDIER, sous la conduite de Madame MASSART,

d'un groupe d'élèves de l'ATHENEE ROYAL d'ARLON, pour l'expression corporelle: Anne DASTROY, Annick DRUART, Nathalie EVRAERT, Marie-Christine HEUVENEER, Charline KARNOTZKY, Laurence MEYER, Pascale MURRU, Isabelle SPELMANS, Monique VOLVERT, Serge CARRE, Thierry DE BRUNGS et Alain NICOLAY, sous la conduite de Madame GILSON et de Monsieur CARRE

avec la collaboration de René BERNARD

La bande sonore a été enregistrée au studio RTB d'Arlon (Fréquence 4) avec les voix de: Loli PEREZ, Dominique FACH, Nathalie DEGIVES, Olivier PIROT et René BERNARD.



(J. M. T. - A. C.)

I. INTRODUCTION

1. Je m'appelle Olivier, j'ai 17 ans. J'habite Arlon. J'aime le sport.
2. Moi, Nathalie, j'ai 17 ans... Je suis étudiante. Les Arts m'intéressent. J'envisage, plus tard, de m'y consacrer.
3. Laurence, étudiante à Arlon, passionnée d'histoire.
4. Denis, Arlonais de pure souche. J'aime la vie, la gaieté, le monde. J'espère entamer bientôt des études de biologie.
5. Pierre, Jacques, Louis, François,...

Nous sommes tous des jeunes, au seuil d'un proche avenir d'adultes. Cet avenir-là, nous voulons qu'il soit heureux.

Nous sommes pleins d'espérance devant la vie. La vie mérite d'être vécue si elle apporte bonheur et paix.

C'est donc le bonheur et la paix que nous voulons. De toutes nos forces. De toute la volonté de notre jeunesse.

6. La guerre, c'est le malheur. C'est la négation de la vie. C'est la mort. La guerre est violence et mort.

Souvent, dans notre esprit, la guerre et l'armée — dont le rôle est de se préparer à la guerre — la guerre et l'armée se confondent, s'associent. Et nous préférons plus volontiers l'oreille aux slogans pacifistes qu'aux arguments militaires. 40-45, c'est loin...! Hitler, connais presque pas...

Mais ce que nous savons, c'est qu'à tous les horizons de la terre, la guerre sévit ou se profile. Et nous n'en voulons pas chez nous!

7. Pourquoi la violence? Pourquoi la guerre? Nous essayons de comprendre...

Pourquoi nous, jeunes, sommes-nous ici, devant vous, Chasseurs Ardennais? Qui êtes-vous? Pourquoi êtes-vous là, rassemblés? Pourquoi ces honneurs qui vous sont rendus? Pourquoi cette musique, cette foule auprès de vous? Pourquoi cette «communauté» qui vous réunit, tant d'années après, encore?

Pourquoi, Chasseurs Ardennais, vos anciens ont-ils été des hommes de guerre?

8. Entendez-vous, Chasseurs, ces interrogations harcelantes?

Elles viennent du nouveau monde: ce sont les voix de demain. Pleines d'espoir. Gorgées d'inquiétude!

Ce sont les voix méritantes. Ce sont des voix puissantes. Elles traversent les murs ce silence. Il faut donc leur répondre. Il faut leur faire écho. Il faut raconter votre histoire. Perpétuer le livre de votre épopée.

Die jongelngen, Ardense Jagers, zijn uw volgelingen.
In naam van al de Uwen,
in naam van hun Vaders,
wensen ze uw geschiedenis te verlergen!

Pour que, demain, résonnent encore ces voix de liberté, il faut que vous parliez aujourd'hui à voix toujours aussi haute. En votre nom. Au nom de tous les vôtres. Au nom de ceux dont, hier, les voix se sont tuées.

II. LA REMISE DES DRAPEAUX

9. 1934. Vous, Chasseurs Ardennais, vous êtes des jeunes, aussi, avec Vos espérances et Vos doutes...

L'Occident est malade. La fièvre monte... La crise... Les dictatures. A nos frontières. Ou presque. Italie: Mussolini... Allemagne: Hitler... Entre fascisme et communisme, l'Europe ne veut pas choisir... La Belgique sera-t-elle à nouveau un vaste champ de bataille? Les libertés seront-elles une nouvelle fois ébranlées? Piétinées?

Vous voulez préserver Vos consciences et Votre sol. Les défendre. Avec toute l'énergie de Votre Jeunesse.

10. Tout près d'ici, le 15 septembre 1934, Léopold III dit l'espoir que la Nation met en Vous:

11. «Officiers, Sous-Officiers et Soldats des Bataillons de Chasseurs Ardennais, je vous confie ces drapeaux dont les destinées sont désormais unies aux Vôtres. A vous d'en faire de glorieux emblèmes car la gloire d'un drapeau est faite de la bravoure, de l'héroïsme, du sacrifice de ceux qui servent sous ses plis.»

12. Le Roi sait que le maintien de l'intégrité nationale exige souvent le sacrifice.

Vous, Vous ne savez pas encore que, six ans plus tard, vous aurez à en témoigner...

III. LA GUERRE

13. Le mois de mai 1940 achève de verdir les forêts ondoyantes de nos paysages familiers. L'aube du dixième jour vient à peine de se lever sur la terre odorante où Vous veillez, depuis si longtemps déjà! Vos corps et Vos cœurs sont fatigués... Vos corps usés par l'attente épuisante... Vos cœurs qui haïssent la guerre...

14. «Le cœur qui haïssait la guerre, voilà qu'il bat pour le combat et la bataille!

Ce cœur qui ne battait qu'au rythme des marées, à celui des saisons, à celui des heures du jour et de la nuit.

Mais un seul mot: Liberté a suffi à réveiller les veilles colères.

Et des millions d'hommes se préparent à la besogne que l'aube proche leur imposera. Car ces cœurs qui haïssent la guerre battent pour la liberté au rythme même des saisons et des marées, du jour et de la nuit.

15. Alors, ce fut la lutte acharnée, désespérée, pour arrêter les sinistres semeurs de chagrin et de misère.

Vous vous dressiez, Chasseurs Ardennais, et votre cri de guerre résonnait dans les halliers et dans la plaine:

16. «Résiste et mords!»
17. Vous mordiez à Bocange: huit heures de retard pour les divisions allemandes.
18. «Résiste et mords!»
19. Vous résistiez et vous mordiez à Fauvillers, Mont-le-Ban, Vielsalm,...

20. Souviens-toi, vieux compagnon!
Souviens-toi de Bricart
de ceux qui tombèrent à côté de toi, dès le premier jour...

Souviens-toi des LEDOUX, WEIS, DHUREN, CADY, du Bruxellois LENSECLAES, des frères PELTGEN de Latour, du jeune DEROUCHE, de RODESCH, de VOLVERT, d'autres encore, et d'autres...

21. Martelange, Bastogne, Chabrehez, Rochelival... Belgrade. Temploux sous les bombes...

Canal Albert, Dendre, Mespelaere, Lys, Vinkt... «en schuurt het zand over mijn land, mijn platte land, mijn Vlaanderenland»... mijn Vaderland:

Vous êtes, Chasseurs, les Ardennais de tout un peuple!

22. Jusqu'au 28 mai, vous luttiez, vous résistiez à l'envahisseur.

Vous en payez malheureusement le prix: un dixième des pertes militaires belges, vous les comptez dans vos seuls rangs. Les blessés sont nombreux... Et, pour tant d'autres, ce sera l'exil pénible: quatre années — qui en parurent cent — loin du pays aimé, loin de l'épouse et de l'enfant...

IV. LA RESISTANCE

23. La première bataille fut malgré tout perdue: la machine de guerre nazie était par trop monstrueuse.

Mais vous n'étiez pas vaincus pour autant. Il vous restait à préparer, dans l'ombre, le prochain combat!

Vous vous y consacrales sans retenue...

1943... Des bérêts verts réapparaissent dans le maquis d'Ardenne... Alle... VRESSE... Dans des coins que nul ne connaît mieux que vous, vous poursuivez la lutte clandestine. Préparez le terrain pour l'arrivée des armées libératrices. Harcelez l'ennemi en retraite, l'obligeant à des détours qui lui coûteront cher et faciliteront l'offensive des Alliés...

24. «Vous ne négligez pas non plus les populations locales... Lutte contre les déportations... Evitez les actions irraisonnées, prétextes à de sanglantes représailles... Donnez l'exemple de la fraternité qui vous unit... et qui est contagieuse! Vous devenez le symbole de l'espérance.

De la liberté retrouvée. Du sol reconquis...

Vous êtes enfin, les compagnons de l'aube qui se réveille dans la Victoire!

25. Et si c'était à refaire...?

26. «Et si c'était à refaire
Referaient-ils ce chemin?
La voix qui monte des ters
dit: «Je le ferai demain».

V. LA FRATERNELLE

27. Ardennes
Bataille de Belgique 1940
Canal Albert
La Dendre
La Lys 1940
Vinkt.

«Citations à l'Honneur au Drapeau des Chasseurs Ardennais... Croix de Guerre française... Repères éloquents de la route sacrée... Repères chargés de sens. Chargés de sang. Chargés de souffrance.

«Car il y a ceux qui souffrent. Et il faut les aider.

(Suite et fin en page 22)



(M.L.)



(M.L.)



(M.L.)



(SID)



(M.L.)



(SID)



(SID)



(M.L.)



(SID)

28. Votre fraternelle s'y attache, dès l'occupation, secourant et réconfortant les veuves, les orphelins, les blessés.

Elle tient aussi à exprimer, urbi et orbi, la fierté de ceux qui ont porté la Hure... Elle entretient le culte des morts... Resserre les liens d'amitié et de solidarité... Préserve les traditions... Maintient l'esprit «Chasseurs Ardennais». Fait la liaison avec les groupements de l'Armée nouvelle, qu'elle aide à préserver sa mission première.

29. «Unité et Solidarité!» ne cesse-t-elle de proclamer. Et elle en témoigne dans son action quotidienne, persévérante. Obstinée.

VI. LES CHASSEURS ARDENNAIS DANS L'ARMÉE D'AUJOURD'HUI

30. Enfin, il nous restait à vous découvrir, Vous, Chasseurs Ardennais d'aujourd'hui, dont l'héritage est à la fois prestigieux et exigeant...

31. ...Nous vous avons vus dans vos unités. Conscients d'appartenir à un corps d'élite. Nous vous avons vus sur le terrain. Dans vos cantonnements. Soucieux de votre condition physique. De la qualité de votre entraînement. De l'esprit communautaire qui anime toutes vos activités...

Nous vous avons vus et entendus...

32. Et nous vous avons crus quand, au soir d'une journée harassante, vous nous avez dit simplement votre conviction et votre fierté de faire partie de ceux que la Nation appelle en sauvegarde de la Paix, en défense de la Liberté.

33. Nous respectons la force courageuse, exemplaire de nos aînés, qui ont défendu notre pays. Nos libertés. Nos familles.

Leur «guerre», leur combat fut une lutte éperdue pour retrouver, triomphante, la Paix que d'autres nous avaient volée.

Cette Paix, Vous, aujourd'hui, Vous la préservez.

Notre espoir reste que, jamais, les armes ne soient utilisées. Mais notre souhait est aussi que vous les brandissiez avec autant de volonté que vos Pères, si les valeurs fondamentales du monde auquel nous croyons et appartenons risquaient, à nouveau, d'être violées.

Dans ce combat-là, nous serons à vos côtés!

VII. FINALE

34. Moi, Olivier, et tous ceux qui, avec moi, vous ont interrogés, Chasseurs Ardennais, nous pensons qu'il est temps maintenant, de vous saluer!

La Musique FI joue alors la Brabançonne.



(M.L.)



(M.L.)



(M.L.)

Veuves de Guerre et Grands Invalides présentés au Ministre de la Défense nationale

Mme Henri Bosseler, Arlon, veuve du notaire, SOR au 1 ChA en 1940, arrêté comme otage en août 1944 et disparu dans les camps de concentration. Mme Bosseler est présidente provinciale du Luxembourg de l'INIG (Institut national des Invalides de Guerre, Anciens combattants et Victimes de Guerre).

Mme Joseph Clotuche, Gouvy, veuve du lieutenant de réserve de la 7^e Cie du 3 ChA. Blessé à Perwez le 13 mai 1940 et décédé le 17 dito.

Marcel Jadot, Arlon. 5^e Cie du 5 ChA en 1940. Blessé à Deinze le 25 mai 1940. Grand mutilé à 100 %.

Marcel Marck, Fouches. 7^e Cie du 1 ChA. Blessé à la face et à l'épaule au pont de Huy, le 12 mai 1940. Grand invalide à 90 %.

Marcel Noël, Barnich. 4 ChA/5^e Cie en 1940. Blessé à Dentergem. G.M. à 95 %.

Henri Pechon, Saint-Léger (Bourgmestre). 1 ChA; blessé à Vinkt. Amputé du membre supérieur gauche.

Lucien Pierre. On. Motocycliste/3 ChA. Blessé à Jolimont. Grand invalide à 85 %.

Raymond Hoffman, Arlon. Grand invalide de la Résistance (AS).



(J.M.T.-A.C.)



(J.M.T.-A.C.)



(J.M.T.-A.C.)



(J.M.T.-A.C.)

EXTRAITS DE PRESSE

«L'Avenir du Luxembourg», 28.9.1984

Au monument national de Martelange et à la maison communale, allocution du président national:

M. Hubert s'est encore expliqué sur le choix d'Arion pour fêter le 50^e anniversaire des Chasseurs Ardennais: «J'aurais préféré Martelange, mais j'ai dû m'incliner devant les réticences des chefs militaires et surtout de la gendarmerie. Il aurait fallu se passer de la Nationale 4 pendant 2 ou 3 heures et détourner le trafic depuis Bastogne via Neufchâteau. Mais je vous donne déjà rendez-vous pour le 60^e anniversaire et cette fois à Martelange en 1994. Qu'est-ce que c'est que 10 ans!» ...

«L'Avenir du Luxembourg», 29.9.1984

A Arlon, un millier de «groggnards» portant le béret vert sont sortis du brouillard, pour le jubilé des Chasseurs Ardennais.

Ils auraient tant voulu voir le Roi!

... Tous espéraient défilé devant le roi. Le président d'une fraternelle qui comote plus de dix mille membres, était catastrophé. Albert Hubert, enfant du pays, attendait ses hommes, comme un général d'armée. Ils étaient venus de partout, mais, pour eux, la tribune officielle avait beau avoir accueilli du beau monde, il y manquait le Souverain. Pas un militaire; pas un

politique ne pouvait remplacer le Roi dont le siège fut, finalement, occupé par le colonel Bérhin. ...

Des bérets qui émeuvent!

Laissons la sensiblerie au vestiaire! Et les emprunts au langage d'épopée aussi! Mais, quand on vit sortir du brouillard, ces hommes qui étaient fringants, 40 ans plus tôt! Qui voulaient marquer le pas et le respecter sur une place où ils avaient défilé en uniformes, eh bien, des gorges se nouèrent. Leur drapeau était aussi le béret vert. Ils auraient tant voulu voir, au centre de la tribune, le Roi. ...

«L'Avenir du Luxembourg», 1.10.1984

... En soirée, nous avons vu des «Chasseurs Ardennais» qui pleuraient, parce que la maladie avait empêché le Roi d'être là, pour les voir défilé. Une des plus grosses déceptions, en tous cas, dans la vie du président de la Fraternelle, M. Albert Hubert.

Une question fut cent fois posée, lors du défilé et au cours des réceptions: Comment expliquer la ferveur, la fidélité aussi, des anciens qui ont le béret vert pour relique? Elles n'existent pratiquement dans aucune autre arme. ...

«Arlon-Carrefour», 3.10.1984

Cinquante ans après la remise des drapeaux aux Régiments de Chasseurs Ardennais par le

Roi Léopold III, les anciens Bérets Verts se sont retrouvés à Arlon, vendredi dernier, pour la célébration de leur jubilé d'or. Et ce fut un moment d'intense émotion lorsqu'en clôture d'une manifestation toute empreinte de grandeur et de dignité, 1.200 d'entre eux défilèrent sur la place Léopold, devant les autorités et le nombreux public qui les applaudissaient chaleureusement.

La cérémonie, malheureusement, se déroula en l'absence du Roi, souffrant. Pour tous les Chasseurs Ardennais, ce fut une grande déception, accentuée encore sans doute par le brouillard qui régna pendant toute la matinée.

«La Meuse-Luxembourg», 29-30.9.1984

L'absence du Roi: déception

Nous avons annoncé au début de cette semaine, que le Roi pour raison de santé ne pourrait assister à ces cérémonies du 50^e anniversaire. Interrogé à ce sujet, M. Hubert ne cachait pas sa déception: «Depuis 15 mois je me suis occupé de l'organisation de cette cérémonie. Tout était centré sur la présence du Roi. Quand j'ai appris qu'il ne serait pas là, ce fut un peu pour moi l'écroulement de tout ce que j'imaginai». De nombreux Chasseurs Ardennais, rencontrés lors de la réception organisée après les cérémonies dans les salons du gouvernement provincial, témoignaient d'un même sentiment de déception.

La Lys sanglante

Il promenait son cours, indolent et tranquille
Le petit fleuve belge, humble comme une fleur;
Il promenait son cours, paresseux et fertile
Et son doux clapotis était tout son bonheur.

Son nom de fleur, la Lys, est calmant comme un baume.
De douceurs pastorales il est évocateur
Et la Tranquillité y a fait son Royaume
Car un charme inconnu hante ses profondeurs.

Nous l'avions ignoré. C'est un fleuve de race,
Il travaillait sans bruit, mais inflassablement,
Et personnifiait un peuple fier, tenace
En faisant son chemin de fleuve, gentiment.

Nous l'avions cru petit, grand fleuve de Belgique,
Mais nos vaillants soldats doivent tous l'admirer,
Tu conjugas tes coups à leurs coups énergiques
Dans la grande Tourmente où nous fûmes mêlés.

Lorsqu'à notre frontière un flot envahisseur
Foula notre sol belge, bien des Belges trahirent,
Mais tes monts et les fleuves, ô pays de grandeur,
Tu peux en être fier, jamais ils ne faiblirent.

Tu nous as révélé ce que peut un ruisseau
Lorsqu'il veut se défendre avec rage et audace,
Lorsqu'il est épaulé d'un poignée de héros
Car nos braves soldats, eux aussi, sont de race.

Je les vois, s'avancant, occuper les tranchées,
Ils sont un brin émus, des gosses, des imberbes,
C'est l'heure du baptême, de la première ondée,
Mais ils ne tremblent pas, ces gosses. Ils sont superbes.

Ils ne voient qu'une chose, un pays menacé,
Le pays des parents, des amis, des promesses;
Ils ne bougeront pas d'où on les a placés,
Ils ne sont pas de ceux qu'aisément on méprise.

Lourdes sont les pensées et lourd le fourmiment:
Casques et godillots, fusils et cartouchières,
On ne respire plus tant l'air est étouffant,
Et pourtant nul ne songe à courir en arrière.

Soudain, tout craque et tout crépite
Et tout le cœur reçoit un choc,
Un choc dont il se remet vite
Pour devenir dur comme roc.

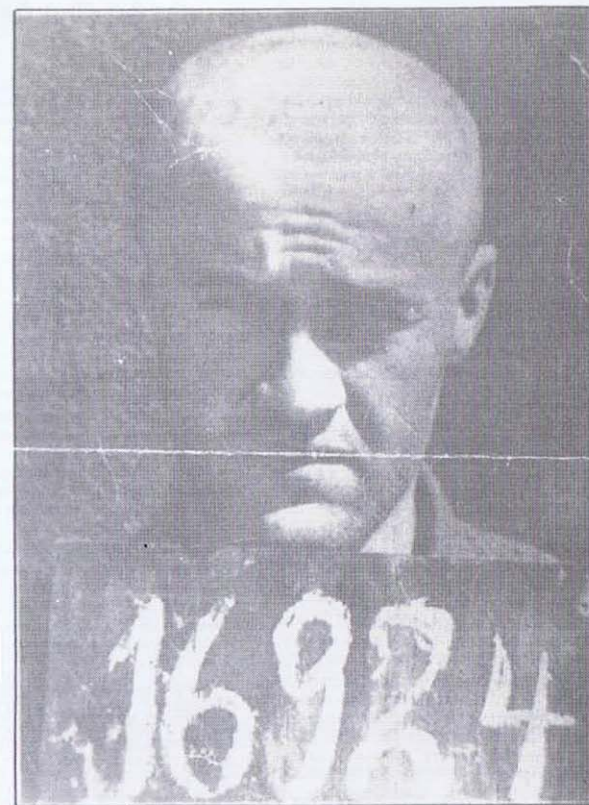
Et pendant de longs jours et des nuits infinies
Ils ont tenu, hardis, après, sauvagement
Dans un enfer de feu, un vraie bouberie
Et la pluie de mitraille et de boue et de sang.

Ils étaient tantôt six, groupe de mitrailleurs,
Ils faisaient leur besogne, et besogne bien faite,
Leur arme vomissait, hurlait à faire peur...
Soudain, dernier sursaut, elle resta muette.

La main lâche l'étreinte, à regret, lentement,
Le corps est rejeté sur des couilles, dans l'herbe,
Dans la lueur du feu, il paraît un géant
Et l'on voit son sang chaud gicler comme une gerbe.

Ils ne sont plus que cinq, plus que quatre, indemnes.
Un de leurs compagnons a le bras fracassé,
Mais plus sauvage encor, plus terrible, l'F.M.
A repris son ouvrage, un instant délaissé.

Gooigem et Harelbeke, vieux clochers abattus,
Qui avez admiré tous nos beaux régiments,
Vous pouvez témoigner, vous qui les avez vus
Qu'ils ont bravé la mort et sont morts en luttant.



Dans le fichier du camp de Kassei (9A et 9C), on a retrouvé la photo du cure Bonmarriage, prise lors de son immatriculation.

Mais vous ne direz pas, surtout à leurs mamans,
Toute l'immense horreur de ce champ de carnage:
Ces corps déshiquetés, ces moignons pleins de sang,
L'histoire rougirait et salirait ses pages.

Lorsque la terre eut bu jusqu'à l'écœurement
Le sang fumant et chaud de soldats héroïques
Le trop-plein s'écoula en un rouge torrent
A travers les boyaux vers le fleuve tragique.

Et la Lys a charrié, bien loin, à la dérive,
Des flots d'un rouge noir, épais, des flots sanglants.
Les mères sont venues pleurer près de ses rives
Et la Lys a charrié ces sanglots de maman.

Nous l'avions cru petit, grand fleuve de Belgique,
Mais tu as résisté, comme l'Yser là-bas,
Agrandi à nos yeux, tu deviens héroïque,
Fleuve tenté du sang de nos petits soldats.

Albert Bonmarriage

En Allemagne, juin 1940.

L'abbé Bonmarriage était aumônier de la prison de Namur.

PUBLICATIONS SUR LES CHASSEURS ARDENNAIS

Le 50^e anniversaire de la remise de nos drapeaux a été l'occasion de la publication de nombreux écrits sur les Chasseurs Ardennais. Sans doute, ne pouvons-nous pas les recenser tous. Voici un relevé certainement incomplet:

— «LA HURE», périodique éditée à l'initiative du gouverneur Planchard et adressée à tous les Luxembourgeois d'origine ayant quitté la province, aux responsables nationaux, provinciaux et communaux du Luxembourg, aux entreprises exportatrices et aux étudiants luxembourgeois, a publié, dans son numéro du 1^{er} trimestre, un très long article sur les premiers bérets verts, écrit par le président national de la Fraternelle.

— L'hebdomadaire militaire «VOX» a publié dans ses numéros 16 à 21 six longs articles, largement illustrés.

— «MEMO» a aussi publié un article du général Champion.

— «L'AVENIR DU LUXEMBOURG» a consacré un supplément spécial le 29 septembre aux Chasseurs Ardennais, avec notamment un rappel de la cérémonie de Waltzing, le 15 septembre 1934; un article-souvenir de notre président d'honneur, le général

Champion («J'étais ce jour-là dans la plaine de Waltzing») et un message du président national.

— L'hebdomadaire «ARLON-CARREFOUR» a diffusé le 19 septembre, à 65.000 exemplaires, un encart de deux pages, largement illustré, avec notamment un article du président national.

En ce qui concerne les cérémonies des 27 et 28 septembre:

— «L'AVENIR DU LUXEMBOURG» a publié le 28 septembre une page sur l'hommage au Monument national de Martelange, avec de nombreuses photos.

— Le quotidien luxembourgeois a consacré, le lendemain, deux pages, avec nombre de photos, sur la journée du 28. Les journaux de la chaîne, et notamment «VERS L'AVENIR», ont repris les textes en tout ou partie.

— «LA MEUSE-LUXEMBOURG» a publié des textes rappelant la cérémonie de Waltzing et des interviews d'anciens, e.a. Georges Flaman, Albert Liégeois, Adolphe Lheureux, etc... Elle a donné aussi un large reportage de la cérémonie.

— «ARLON-CARREFOUR» a réservé une page illustrée au 28 septembre.

— Nous avons vu des articles dans «LA LIBRE BELGIQUE» et «VOX». Il y en a sans doute eu d'autres mais plusieurs quotidiens bruxellois ont des pages provinciales qui... disparaissent des éditions destinées à la capitale.

Enfin, on nous a dit que RTL avait diffusé un reportage. La RTB était évidemment absente; nous n'en sommes pas affligés: il y a des gens avec lesquels on ne se commet pas!

Références des illustrations:

S.I.D. = Service de l'information du Ministère de la Défense nationale.

J.M.T.-A.C.: Jean-Marie Triffaux - Arlon - Carrefour.

M.L.: Marcel Leuris.

IL Y A QUARANTE ANS

1944-1984, quarante années ont passé, quarante années libres de domination étrangère, vécues dans la liberté d'expression et d'action dans crainte de tomber dans les mains de la sinistre Gestapo et de passer aux aveux sous la torture.

Le 10 mai 1940 les années sombres allaient commencer pour notre Pays. Après avoir tenté l'impossible pour retarder l'avance ennemie l'Armée belge par son héroïque résistance sur la Lys permit le rembarquement du Corps Expéditionnaire britannique à Dunkerque. Elle avait accompli son devoir, tout son devoir. Le 28 mai le roi Léopold III capitula pour ne pas scier inutilement des vies humaines. Les Belges étaient condamnés à passer sous les Fourches Caudines.

Dès le début, l'occupant impose sa loi par des ordonnances et des prescriptions. Bien vite, le problème de l'alimentation se pose dans tous les ménages. Le rationnement est organisé, des cartes de ravitaillement, sur présentation desquelles peuvent être retirées mensuellement les feuilles de timbres nécessaires à l'échaf de denrées alimentaires, sont distribuées. Les ménagères doivent recourir au marché noir pour suppléer aux rations nettement insuffisantes. Les réquisitions et les achats prioritaires ne facilitent pas l'approvisionnement de la population.

Le Reich qui avait grand besoin de combattants pour le front de Russie prélevait les effectifs nécessaires dans les usines de guerre. Pour combler les vides il eut recours au travail obligatoire. Bon nombre de jeunes Belges durent se présenter à la Werbestelle et furent envoyés en Allemagne. Les réfractaires de plus en plus nombreux aidés par les résistants devaient prendre le maquis ou trouver refuge dans des familles sûres pour échapper à la police allemande. Celle-ci exerçait des contrôles dans les bureaux, les trains, les trams, sur les trottoirs; malheur aux «illégaux»! Nombreux furent les malchanceux pris dans des rafles à la sortie des cinémas ou sur les terrains de football.

Une atmosphère d'insécurité, due à l'appréhension d'une arrestation arbitraire, à la crainte des bombardements, à l'angoisse causée par les nombreuses alertes, régnait au début de 1944. La cité du «bia bouquet» a subi 225 alertes et 25 bombardements; jeune garçon à l'époque, le souvenir de ces jours difficiles reste gravé dans ma mémoire. Malgré la gravité du moment, les Belges étaient remplis d'espoir à l'écoute de la BBC qui lançait sur les ondes à la fin des communiqués des slogans tels que «on les aura les boches» ou des paroles d'encouragement comme «sur les murs, sur les pavés, on voit partout fleurir les V, les boches eux ça les fait endéver et nous ça nous fait rêver». Un vent de libération et de liberté reconquise planait sur le Pays.

Le 1^{er} juin à 21 h les premiers vers de la chanson d'automne de Paul Verlaine étaient diffusés par la BBC après les informations: «Les sanglots longs / des violons / de l'automne».

C'était un message personnel destiné à la Résistance française et qui annonçait l'imminence de l'invasion. Dans la soirée des 2 et 3 juin le même message fut répété.

Le 5 juin à 22 h 15 la seconde partie du

message constituée par les 3 vers suivants du poème de Verlaine passait sur les ondes: «Blessent mon cœur / d'une langueur / monotone». Il signifiait que le débarquement aurait lieu au plus tard dans les 48 heures.

La BBC diffusait aussi chaque soir au cours de l'émission destinée à la Belgique des messages pour la Résistance. Le 1^{er} juin le quartier général de l'Armée Secrète entendit le message avertisseur suivant: «L'frondaizon ces arbres vous cache le vieux moulin».

Il fallait entendre par là qu'un avis d'action pouvait être attendu dans la quinzaine suivante. Ces phrases étaient un langage sibyllin pour les non initiés mais chacun sentait que quelque chose allait bientôt se passer.

Le 6 juin à 9 h 33, le quartier général d'Eisenhower transmettait le communiqué suivant: «Scus le commandement suprême du général Eisenhower, les forces navales alliées soutenues par de puissantes forces aériennes ont commencé à débarquer des armées alliées sur la côte nord de la France».

Je me souviens de la joie ineffable qui nous étreignit tous à la diffusion de cette nouvelle sensationnelle. Les cœurs bondissaient dans les poitrines. L'opération OVERLORD, en clair l'invasion de la France, avait commencé. L'Europe occupée sortait enfin de la nuit et voyait se lever l'aurore.

Le 5 juin à peu avant 1 heure, des parachutistes étaient largués sur les flancs ouest (américain) et est (britannique) de la zone de débarquement tandis que des planeurs se posaient dans la campagne. Ces premiers groupes d'invasion subirent des pertes estimées à 60%, les marais de la Douve et du Merderet, les marécages de la vallée de la Dive inondée par Rommel en sont la cause.

Les parachutistes américains et britanniques parvenus à se regrouper purent accomplir leur mission. A 20 h 30 Ranville était libérée par les Anglais et à 4 h 20 la bannière étoilée flottait sur Sainte-Mère-Eglise. Pendant ce temps une gigantesque Armada s'approchait des côtes de Normandie. A 5 h 50 les navires d'escorte faisaient tomber une pluie d'obus sur les défenses des plages jusqu'à 3 minutes avant le débarquement et 8 minutes plus tard les bombardiers pilonnaient les batteries côtières. A 6 h 30 la première vague d'assaut américaine débarquait à Utah Beach et Omaha Beach. Une heure plus tard les Anglo-Canadiens assaillaient Juno Beach, Gold Beach et Sword Beach. A Omaha, les Allemands opposèrent une résistance acharnée aux Américains; en raison des lourdes pertes qu'ils y subirent, cette plage est appelée «Omaha la sanglante». Dans les jours et les semaines qui suivirent les troupes américaines en anglo-canadiennes s'emparèrent de plusieurs points importants au prix d'âpres combats.

Presque tous les foyers avaient fixé au mur une carte géographique pour suivre la bataille de France et indiquaient la ligne du front par épinglage d'un fragment de laine à tricoter. Les pays occupés étaient à l'écoute de la BBC pour connaître les dernières nouvelles des opérations militaires. Au grand dam des auditeurs, les Allemands s'efforçaient de rendre les émissions inaudibles par brouillage.

Le 8 juin le message suivant fut lancé sur les ondes: «Le roi Salomon a mis ses gros sabots».

Il donnait aux résistants le signal de déclenchement de la phase de sabotage. Elle commença la nuit du 10 juin et avait pour objectif le réseau ferroviaire et les autres moyens de communication de l'ennemi. Quant au réseau de télécommunication allemand il fut saboté à la diffusion du message: «La jonquille jaune est en fleur».

Les nazis entreprirent une action impitoyable contre la Résistance et plusieurs camps assiégés livrèrent de sanglants combats. Je ne puis m'empêcher de souligner ici la contribution importante qu'elle a apporté à la libération de la Patrie.

La présence imposait à l'ennemi le maintien dans les pays occupés de troupes dont il ne pouvait disposer sur le théâtre des opérations. Les sabotages, les harcèlements les plus divers ont causé de sérieux problèmes aux unités qui devaient faire mouvement. Les renseignements recueillis sur les positions, les déplacements, les effectifs, l'armement des troupes du Reich ont grandement aidé les Alliés dans leur opération libératrice. Sans l'intervention de la Résistance, l'avance eût été beaucoup moins rapide, l'effort aurait dû être rendu.

En août, une percée dans les défenses allemandes en Normandie permit une progression rapide des Anglo-Américains. Début septembre, à la poursuite de la Wehrmacht les colonnes blindées américaines traversèrent nos villes et villages sous les vivats d'une foule en délire. Les libérateurs répondirent aux acclamations par une distribution de cigarettes, chocolat, chewing-gum. J'ai le souvenir que nous les garçons, nous n'avions pas des yeux assez grands pour admirer les tanks et leur armement.

Les jeunes filles échangeaient les premiers baisers avec les «G.I.'s», civils et militaires fraternisaient. Ce jour tant attendu de la libération était enfin arrivé. De partout surgissaient des drapelets aux couleurs belges et alliés confectionnés clandestinement, chacun arborait une cocarde tricolore.

L'euphorie ne devait pas être de longue durée, bientôt des nuages gris assombrèrent le ciel. Le 16 décembre, les Allemands lancèrent dans les Ardennes une ultime et violente contre-attaque dont le but était la reprise du port d'Anvers. Cette opération dénommée par Hitler «HERBSTNEBEL» prévoyait que les assaillants atteindraient la Meuse dans un délai de 48 heures puis foncraient sur Liège, Bruxelles et Anvers.

Les divisions teutonnes qui déferèrent sur l'Ardenne en semant la désolation, la destruction, la terreur et la mort furent stoppées à Celles près de Dinant soit à moins de 10 Km de la Meuse. Nous devons rappeler ici le souvenir des 34 innocents victimes lâchement assassinés par les SS dans la cave à Bande la veille de Noël.

Le XLVII^e Corps blindé de von Manteuffel avait pour mission de percer le front de la 28^e Division avec la 2DB, la DB école et le 26^e des Grenadiers du Peuple puis d'avancer sur Bastogne et de l'occuper avant l'arrivée des renforts américains; les chars devaient foncer vers la Meuse sans s'arrêter un instant.

La 101^e Airborne sous les ordres du général Mc Auliffe entra dans Bastogne le soir du 18 décembre. Le 19 solidement installée dans la

ville, nœud routier important et dans les environs immédiats, elle se défendit farouchement. D'heure en heure, l'état se fermafit et le 22 Bastogne était encerclée. Le commandant allemand proposa la reddition de la ville, la réponse est catégorique «NUTS». Le même jour à midi, les assiégés reçoivent un premier et lourd parachutage suivi d'un second le jour de Noël; ils pouvaient continuer la lutte et tenir bon. Le 26 décembre les défenseurs résistèrent à toutes les attaques et Patton était aux portes de la ville. Des trois colonnes parties de Martelange, Witry et Neufchâteau, celle venant de Witry entra la première en contact avec les assiégés. Le 27 décembre, les premiers renforts pénétraient dans Bastogne par un couloir large d'à peine 500 m. La cité était sauvée ainsi que la 101^e Airborne.

Dans le flanc sud du front des Ardennes, Bastogne était la charnière qui commandait la route de la Meuse; en résistant héroïquement, le général Mc Auliffe a barré la route à l'assaillant.

Le 16 janvier, des patrouilles de la 1^{re} et de la 3^e Armée US effectuèrent leur jonction à Houffalize et éliminèrent ainsi la poche des Ardennes.

Les Ardennais supportèrent stoïquement cette dure et douloureuse épreuve et avec le courage et la ténacité qui les caractérisent relevèrent leurs ruines.

Ce sont les sacrifices consentis, les souffrances endurées, le sang versé par tous les artisans de la victoire qui nous ont permis de vivre depuis bientôt 40 ans libres et en paix. Nous avons l'impérieux devoir de sauvegarder cette paix payée chèrement par nos aînés, non pas une paix à tout prix, recherchée dans un esprit néo-munichois et qui ne peut être qu'éphémère mais une paix durable bâtie sur la fermeté.

Jeunes gens, n'oubliez pas que le sacrifice de la liberté au profit de la paix n'a plus pour nom «pacifisme» mais «incivisme» et que le refus de porter les armes pour assurer la défense du territoire national, quelle que soit la raison, constitue un manquement grave au premier devoir civique de tout citoyen cigne de ce nom.

Léon Vaillant.

La bête fabuleuse

Nous avons souvent lu et fait allusion à ces articles relatifs au sanglier. «Le Figaro Magazine» a publié récemment, accompagnés de magnifiques photographies les plus beaux textes que nous ayons jamais lus sur notre symbole.

Dus à l'écrivain Jean-Jacques Brocher, réputé «le meilleur connaisseur de la bête fabuleuse», qui «les vénère» et en parle dans son tout nouveau roman «Un cauchemar» (Albin Michel).

Voici quelques échantillons de sa prose:

...les chasseurs appellent les sangliers cochons, familièrement, et presque affectueusement; si le cochon est le meilleur ami de l'homme, le sanglier est, certainement, la bête de prédilection du chasseur. C'est le plus fûté, et, avec la bécasse, le plus beau des gibiers. Des traits d'intelligence, de ruse, de génie du sanglier, n'importe quel habitué de la forêt vous en citerait à la douzaine.

Le sanglier est un animal tellement extraordinaire qu'on a créé pour lui un vocabulaire particulier, tout un langage. Il n'a pas d'oreilles, mais des écoutes; pas de groin, mais un boutoir; pas de poils, des soies; pas de testicules, des suites. Peut, il tère rayures gris-vert et noir, il se nomme marassin. Il grandit, son poil change, il est devenu bête rousse. Puis il devient noir, mais reste dans sa famille: c'est une bête de compagnie, qui devient ragot. A trois ans, il est tiers-an, à quatre, quartanier; enfin, il deviendra un vieux sanglier, ou solitaire. Tout un état civil, d'une extrême précision.

.....
Il a la cerveau fin, mais la tête dure, et s'il décide de faire front devant les chiens, de se mettre au ferme, comme on dit, gare à eux: plus d'un sera décousu, d'un coup de ses défenses qui coupent mieux qu'un couteau de chasse. Pourtant le sanglier, quand on ne le cherche pas, est plutôt pacifique; ou alors l'homme lui fait tellement peur, ou horreur, qu'il préfère lui laisser le terrain...

LE DRAPEAU DE L'ARDENNE

Le drapeau aux couleurs vert et rouge, et à bord d'or que nous avons lancé, en 1973, lors de notre premier congrès d'Athus, a réalisé une percée foudroyante. Il flotte maintenant un peu partout, non seulement en Ardenne, mais aussi à Namur, à Vinkt, à Schaerbeek, etc.

Cet emblème de l'Ardenne est maintenant disponible en trois formats et deux versions, avec choix d'une seule hure ou de deux hures. De plus, les deux versions comportent trois attaches supplémentaires, dont deux aux extrémités opposées au côté hampe et la troisième au milieu de la partie supérieure. Ainsi, plus de difficulté pour une fixation orthodoxe, c'est-à-dire: boutoir du sanglier vers la droite.

Tenant compte des hausses des matières et des salaires, les prix de vente suivants sont désormais d'application, port et TVA compris:

DIMENSIONS	UNE HURE	DEUX HURES
2,50 m x 1,50 m	1.600 F	1.700 F
2 m x 1,50 m	1.400 F	1.500 F
1,50 m x 1,10 m	1.200 F	—

Répetons que nous ne prenons aucun bénéfice.

Nous recommandons la formule de la hure unique pour simplifier le travail.

COMMANDES: dans les sections ou au trésorier national adjoint.
(Adresses en page 2)

On accepte des versements pour le soutien du bulletin Au C.C.P. 000-0344969-37: Fraternelle des Chasseurs Ardennais, Arlon

A TOUTES NOS SECTIONS

Au cas où l'une de nos sections serait amenée à devoir recourir à nos assurances en faveur de nos DRAPEAUX et PORTE-DRAPEAU, elle est priée de s'adresser directement à notre ami:

Lucien LECLERE, s.a.
assureur
Rue François Stroobant, 29
1060 BRUXELLES
Tél. (02) 345 09 23

COTISATIONS

Notre exercice social va du 1^{er} novembre au 31 octobre de l'année suivante. La formule la plus expéditive et la moins coûteuse consiste à effectuer d'initiative un versement au C.C.P. de sa section. (Voir en page 2).

Nous insistons pour qu'aucun versement ne soit fait au C.C.P. national, sauf en ce qui concerne les versements de soutien pour le bulletin.



1^{er} CHASSEURS ARDENNAIS

SUPREMUM VALE

Marcel Leuris

BERET VERT PENDANT TRENTE-CINQ ANS



Le 22 juin, une parade sortant de l'ordinaire avait lieu sur la plaine d'honneur du 1 ChA. Les challengers de la 1^{re} compagnie rentreraient après avoir effectué une magnifique prestation au Chalfusas.

Nous ne pourrions malheureusement pas décerner le Trophée du Meilleur Challenger car ils ne répondent pas encore à l'un des critères et c'est le premier: «Être membre de la Fraternelle». Dommage! Espérons que ce sera chose faite avant la clôture de l'année sociale. Nous lançons un appel au commandant de cette 1^{re} compagnie et au Président du TC Hure.

Quatre sous-officiers ont prêté serment: les sergents Pesesse, Henrotte, Roeman et Fellemans.

Le chef de Corps procéda ensuite à la remise

de distinctions honorifiques aux adjudants Buron et Colbrant (les Palmes d'Or de l'Ordre de la Couronne), au 1^{er} sergent Adam et au caporal-chef Faucon (la Décoration Militaire de 1^{re} classe), au 1^{er} sergent Adnet, au caporal Ortmans et au soldat Bongiorno, la décoration militaire de 2^{me} classe.

Le lieutenant-colonel breveté c'Etat-Major Ferraro, après avoir fait reposer les armes, parla alors en ces termes:

«Il me reste une dernière chose à faire et je crois que je suis probablement le premier des chefs de Corps depuis très longtemps à pouvoir le faire: c'est remercier en votre nom à tous et en mon nom personnel un sous-officier qui a servi de façon ininterrompue pendant plus de 35 ans au 1^{er} Chasseurs Ardennais».

Cela représente une très longue carrière. Je ne vais pas retracer par des détails la carrière de l'adjudant Leuris parce que je pense qu'un des traits principaux de son caractère est sa modestie. Je vais simplement le définir en un terme. En 35 ans de service et surtout en fin de carrière, l'adjudant Leuris était pour moi la personnification de l'esprit Chasseur Ardennais et si je puis décorifier un peu cette notion, vous allez voir qu'elle nécessite beaucoup de qualités. Je crois que la première, et l'a eue plus que tout le monde ici, est la fierté de son baret et la fierté de son régiment. Je crois que tout au long de sa vie, il a fait passer très souvent, chaque fois qu'il l'estimait nécessaire, sa famille, ses intérêts personnels après le service du bataillon. L'esprit Chasseur Ardennais signifie incontestablement aussi une fidélité totale à son régiment, à son Drapeau, à ses chefs sans pour cela refuser toute personnalité et ne pas oser donner son avis quand il le fallait. Trente-cinq ans de présence au bataillon permettent à un sous-officier de l'ancienneté et de la valeur de l'adjudant Leuris de donner, à juste titre, quand c'était nécessaire, un conseil au chef de Corps. Je l'en remercie publiquement.

...
L'esprit Chasseur Ardennais, et je crois qu'on l'a déjà évoqué tout à l'heure aussi, c'est cette rage de vaincre, d'être toujours parmi les meilleurs si pas le meilleur dans tout ce que l'on entreprend. Que ce soit dans les compétitions sportives, que ce soit à l'exercice, que ce soit lors de manœuvres, de parades, de prestations de garde. Et si je vous dis que je qualifie l'adjudant Leuris en un mot «il avait l'esprit Chasseur Ardennais», c'est parce qu'aujourd'hui, il vous tend à bout de bras un flambeau et vous dit «à vous de continuer».

Messieurs, depuis 50 ans, cet esprit règne avec un degré d'intensité aussi grand maintenant qu'il y a 50 ans et ce grâce à des gens comme l'adjudant Leuris et si l'on veut qu'il continue encore très longtemps, chacun d'entre nous doit prendre sa part de responsabilités pour maintenir très haut ce flambeau. Je vais maintenant inviter l'adjudant Leuris dans quelques instants à passer avec moi une dernière fois en revue et officiellement le bataillon. Mais avant cela, en son honneur et du fond du cœur «Résiste et Mords, Résiste et Mords, Résiste et Mords».



L'adjudant Leuris, accompagné du chef de Corps, passa alors le 1^{er} Chasseurs Ardennais en revue, salua les commandants de compagnie, sollicita l'autorisation de pouvoir embrasser le glorieux drapeau du 1 ChA sous les plis duquel il avait servi si longtemps, autorisation qui lui fut accordée.

Le bataillon alla ensuite se mettre en place pour le défilé et c'est avec les mascottes en tête que les Chasseurs Ardennais du 1^{er} régiment défilèrent devant celui qui, en un peu plus de 35 ans, avait usé 22 chefs de corps.

Le soir, un souper d'adieu était organisé au club de garnison, La Francisque, où une bonne centaine de personnes étaient venues témoigner leur sympathie au partant.

Parmi les personnalités, on remarquait notamment: le lieutenant-colonel BEM et Madame Ferraro, les officiers de l'EM/Bn du 1 ChA et les compagnies accompagnés de leur épouse, le colonel et Madame Moiny, le colonel Delogne, le major et Madame Kieste, l'Aumônier Denne, le commandant et Madame Goffart, président de St Hubert et vice-président national, M.

«L'Adieu aux Armes» de Marcel



Il est parti...

Il... C'est notre adjudant Leuris atteint par la limite d'âge et qui nous quitte après 35 ans, oui, vous avez bien lu: TRENTE-CINQ ANNEES passées sous le

béret vert du 1^{er} Régiment. Un record à n'en pas douter.

En service actif dès juillet 1948, après un bref séjour à la Police Militaire et à l'Ecole d'Infanterie, il commence réellement sa carrière de Chasseur Ardennais comme Chef de Section pionniers le 26 avril 1949.

Dans des fonctions aussi diverses que Chef de Section à celle d'Officier ISC, en passant successivement adjoint de peloton, sous-officier d'administration à la section personnel et secrétaire de bataillon. Ses états de service sont remarquables; sa puissance et sa rapidité de travail, sa discrétion, son esprit d'initiatives, sa grande expérience en ont fait un très précieux collaborateur.

A l'extérieur, Vice-Président de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais, il a réalisé et réalise encore un travail d'une importance inouïe pour le renom de son Régiment.

Lors de la parade d'adieu du 22 juin 84, notre chef de Corps, le lieutenant colonel BEM Ferraro nous disait:

.....en 35 ans de service et surtout en fin de carrière, l'adjudant Leuris était pour moi la personnification vivante de l'esprit Chasseur Ardennais. Cet esprit signifie incontestablement une fidélité totale à son Régiment, et à son Drapeau, à

Désiré Pirlot, président de Marche-en-Famenne avec sa délégation d'anciens, les anciens du régiment revenus pour la circonstance (Vannemberck et Bouché avec leurs dames comme c'est habitué; des vieux camarades de plus de 35 années) le caporal-chef Hilgers avec sa délégation de volontaires, les anciens RSM Gaelens et Fievet.

A la fin de l'épéitif eurent lieu les vœux traditionnels de bonne et longue retraite, la remise de cadeaux à Marcel et de fleurs à Thérèse.

Prirent successivement la parole, le chef de Corps au nom de tous les Chasseurs Ardennais, l'adjudant de Corps Goffin qui remercia également tous les amis présents, le colonel Moiny pour la section 1 ChA et M. Désiré Pirlot pour la section de Marche-en-Famenne.

Nul doute d'ailleurs que la retraite de Marcel ne soit tout au moins bien remplie avec la Fraternelle, ses vétérans du Roi Léopold, sa passion de caniciculture, son goût pour la photographie sans compter son métier de grand-père qui l'occupe énormément, ni bien sûr sa souriante collaboratrice Thérèse.

Au titre de vice-président national, Marcel Leuris remit au colonel Delogne la médaille d'or de la Fraternelle qui avait été attribuée à ce dernier lors du Congrès National des Chasseurs Ardennais.

René Moiny
Président

ses chefs sans pour cela refuser toute personnalité

.....et à tous ceux qui se trouvent réunis ici aujourd'hui, l'adjudant Leuris vous légua un message, il vous tend à bout de bras un flambeau et vous dit «à vous de continuer»...

Le soir du 22 juin 84, au club «La Francisque», plus de 100 privilégiés ont participé à un souper dansant au cours duquel des discours pleins d'éloges ont été prononcés successivement par notre chef de Corps, le lieutenant colonel BEM Ferraro, notre adjoint de Corps l'Adjt Chef Goffin, le colonel e.r. Moiny, Président de la Section 1 ChA de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais et par M. Pirlot, Président de la Section Marche-en-Famenne de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais.

Fleurs et cadeaux lui furent offerts. C'est la larme au coin de l'œil que Marcel et Thérèse, sa charmante épouse, prirent congé d'une tranche de vie exaltante, mais nous savons qu'il ne s'agit pas d'un point final.

COLBRANT
le nouvel ISC - 1 ChA

P.S.: En dernière minute, nous vous signalons que l'Adjt Leuris est père pour la X...fois de jolis petits canaris.

Le Colonel Camille Delogne ancien Chef de Corps



Peu de temps avant sa mort, le Colonel Delogne se voyait remettre par Marcel Leuris, vice-président national, la Médaille d'Or du Mérite de la Fraternelle qui lui avait été octroyée au Congrès de Namur

Le colonel e.r. Camille Delogne est décédé le 5 septembre 1984 à Mont-Godinne. Nous avons assisté aux funérailles qui ont eu lieu le 8 à Monceau-en-Ardenne.

Fondateur et vice-président de notre section, qu'il créa en septembre 1967 quand il commandait le 1^{er} Chasseurs Ardennais, nous perdons un chef et un ami.

Ci-après, l'hommage prononcé par le lieutenant-colonel breveté d'état-major Ferraro pendant le service funéraire.

La brutale disparition du colonel Camille DELOGNE a été ressentie douloureusement, par TOUS ceux qui l'ont connu, par sa famille et par ses amis.

Peu d'hommes ont rempli, comme lui, au delà de toute mesure, leurs obligations de militaire, d'officier, de père et de citoyen.

Tout au long de sa vie, il a témoigné des plus hautes qualités professionnelles, physiques, morales et de cœur.

Après avoir fait ses études au «Potit Séminaire à Bastogne» et chez les «Frères à Carlsbourg», alors que la guerre éclate en 1940, il rejoint les Forces Belges en Grande-Bretagne et y reçoit la formation de chef de peloton en de pionnier.

En 1941, il embarque pour la colonie, afin de servir à la Force Publique. Il fait partie des Corps expéditionnaires en Nigérie et au Moyen-Orient; et pour sa brillante conduite, lui sera décernée la «médaille africaine de la guerre 40-45 avec barrettes Moyen-Orient en Nigérie».

En 1944, il demande à réintégrer les Forces Belges en Grande-Bretagne pour recevoir la formation de

commando au centre d'ACHNACCAZY et pour participer aux opérations de la libération. Il fait campagne jusqu'au 08 mai 1945 et recevra, en témoignage de reconnaissance pour son sens du devoir, de nombreuses décorations belges et étrangères, dont la médaille du volontaire et celle du combattant 1940-1945, la médaille de la France libérée lui décernée par le Ministre des anciens combattants de la République Française et trois «Campaign Star» sur décision du Gouvernement de Sa Majesté Britannique.

Dès la fin de la guerre, il continue à servir, avec dynamisme et enthousiasme, au «Régiment Commando» jusqu'en 1947. Il retourne ensuite à la Colonie pour y dispenser ses connaissances et le fruit de son expérience. Il y est nommé capitaine en 1951. De retour au pays en 1955, il sert successivement au «2^e de Ligne», et au «Bataillon Libération». Mais après deux ans, il retourne à nouveau au Congo, à une période particulièrement difficile et délicate. Il y est nommé major en 1960.

En juin 1961, il rentre, cette fois définitivement, au pays et il est affecté au «1^{er} Chasseurs Ardennais» pour y exercer la fonction d'officier S3. Il y est apprécié pour son dynamisme et sa puissance de travail.

En 1964, il est désigné en tant que Chef de la Section Africaine de l'École d'Infanterie, puis responsable de la formation des candidats major.

A peine promu lieutenant-colonel, il est appelé le 17 avril 1967, à reprendre le commandement du 1^{er} ChA à Spich en République Fédérale d'Allemagne. Il y déploie pleinement ses qualités de chef et tout l'essentiel de sa personnalité. Il apporte son soutien à des organisations philanthropiques, à la Fraternelle des Chasseurs Ardennais et spécialement aux enfants handicapés de la Cité de l'Espoir à ANDRI-MONT.

De 1969 à 1973, il est affecté au Quartier-Général de AFCENT à BRUNSSUM en HOLLANDE et enfin, de 1973 à 1976, il assume la fonction de Commandant de l'École des candidats sous-officiers à Dinant, où il laisse le souvenir d'un chef énergique, et d'un homme juste et bon, ouvert aux problèmes des jeunes.

Depuis sa retraite, il connaît pas mal d'épreuves; et au cours des dernières années, il continue à témoigner d'un courage exceptionnel.

Pour tous ceux qui l'ont côtoyé, son caractère jovial, sa simplicité, sa bonne humeur, sa spontanéité, l'amitié qu'il prodiguait, justifient la profonde estime que nous avions à son égard.

S'il fut un grand militaire, il fut aussi un homme de cœur et un parfait camarade...

Il nous quitte à 63 ans... mais son exemple reste... et notamment celui du courage qu'il a déployé lors des deux dernières grandes épreuves de sa vie.

Mon cher Camille, Tu nous a quittés subitement. Le destin implacable est intervenu de manière brutale.

Le seul hommage que nous puissions te rendre, avant l'ultime adieu, est de te dire MERCI!

Merci pour les services que tu as rendus à l'Armée et au Pays!

Merci pour avoir été un officier courageux, simple et modeste.

Merci pour ta magnifique conduite au cours de la guerre 1940-1945!

Merci pour l'exemple que tu as donné!

Merci au nom de la grande famille des Chasseurs Ardennais; nous ne t'oublierons pas.

Au revoir, cher Camille. Sois assuré que tu resteras vivant parmi nous et que nous garderons de toi Souvenir d'un officier courageux et consciencieux.

Que cette dernière pensée soit pour tes enfants André et Odette et tes petits-enfants, malgré l'immense peine que cause ton départ, une profonde raison de fierté.

NDLR: Une foule considérable a assisté aux obsèques, e.a. le général Magon et plusieurs anciens Chefs de Corps, le président National de la Fraternelle et nombre d'anciens.

JOURNÉE DU 50^e ANNIVERSAIRE

Si les anciens étaient très nombreux, il y avait quand même assez bien de plus jeunes parmi la marée de bérêts verts du 28 septembre à Arlon. Bravo, bravo surtout à Bernard Dorchy, amputé des deux jambes, qui est venu de Blandain, au-delà de Tournai, pour assister aux cérémonies du 50^e anniversaire.

Je vous donne rendez-vous l'an prochain, dernier dimanche d'avril, au congrès national et ensuite aux cérémonies du 40^e anniversaire de la fraternelle. Vous y amènerez les copains, nos anciens prennent de l'âge et nous devons penser à la relève.

JOURNÉE PORTES OUVERTES DE LA 7^e BRIGADE D'INFANTRIE BLINDEE

Une quinzaine d'anciens ont répondu à l'invitation de la section 1 ChA et ont rejoint le camp Roi Albert de la journée portes-ouvertes de la 7 Bde Inf. Bl. le 27 mai.

Malheureusement, bon nombre d'entre-eux sont arrivés en retard au lieu de rassemblement: ils ont été privés du remarquable exposé du lieutenant-colonel breveté d'Etat-Major Ferraro sur l'organisation actuelle du bataillon et à la présentation du nouveau matériel antichar par le 1^{er} sergent Lacassaigne. Ils ont ensuite assisté avec leur famille aux nombreuses démonstrations des jeunes Chasseurs Ardennais.

MARCHE DU 50^e ANNIVERSAIRE

Dans le cadre des manifestations du 50^e anniversaire, le 1 ChA a donc organisé le 2 juin une marche d'une trentaine de kilomètres. Favorisés par le beau temps, plus de 500 participants — dont bon nombre d'anciens Chasseurs Ardennais — ont rejoint Marche-en-Famenne au départ de Ciney, Saint-Hubert ou Laroche.

Au dire des marcheurs, un parcours bien dans le style ChA, vallonné à souhait mais parfois rendu difficile dans les sous-bois par les fortes pluies de la veille.

NOMINATIONS

Au grade de sous-lieutenant de réserve: Abatucci, Toussaint, Van Hijfte.

Au grade de 1^{er} sergent major, le 1^{er} sergent Semanyzyn.

COMMISSIONNEMENTS

Au grade de sergent: Topet, Piccard, Henry, Caramin, Labus, Butlis, Wauthy, Depireux, Degaiffier, Jacob, Bodart, Devillers, Dubois, Lapotre, Nicoletti, Tuyl.

INSTINCTIONS HONORIFIQUES

La Croix de Chevalier de l'Ordre de Léopold à l'adjudant Leuris. Les Palmes d'Or de l'Ordre de la Couronne à l'adjudant Buron et à l'adjudant Colbrant.

La Médaille d'Or de l'Ordre de Léopold II au caporal-chef Renard.

La Décoration Militaire de 1^{re} classe au 1^{er} sergent Adam et au caporal-chef Faucon.

La Décoration Militaire de 2^{me} classe au 1^{er} sergent Adnet, aux caporaux Schoebert et Ortmans et au soldat Bongiorno.

HYMENNÉE

Le 1^{er} sergent et Madame Augustin nous ont annoncé le mariage de leur fils Emmanuel avec Macemoiselle Véronique Stecker. Le caporal-chef Ghislain celui de Johanna et Jean-François.

Par la voie des OJ, nous avons appris le mariage des Chasseurs Ardennais ci-après: caporal Deblide, caporal Berne, caporal Henry, soldat Hayez, sergent Humblert, caporal Bertholet, soldat Lonvaux.

Tous nos vœux de bonheur les accompagnent.

FELICITATIONS

A Rina, la fille de l'adjudant Pierre Adam (adjudant de corps de la Cie GG) qui a obtenu le diplôme de médecine-générale, chirurgie et accouchements.

DISTINCTIONS HONORIFIQUES

La Croix d'Officier de l'Ordre de Léopold au LtCol BEM Ferraro.

Les Palmes d'Or de l'Ordre de la Couronne au 1 Sgt Augustin.

La Médaille Militaire de 2^e classe au caporal Bouché, au Caporal Marloye et au soldat Marlier.

Nous les félicitons vivement.

BREVET DE BON CHAUFFEUR

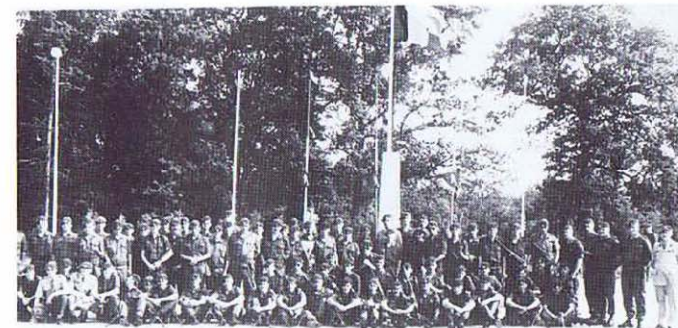
Le brevet de bon chauffeur a été décerné au caporal Gasparc, au caporal Vanacker et au soldat Lecarme.

PASSAGES

Le 1 Sgt Nanretti est: passé à l'ERM.



Pour l'arrivée de la MSA, l'Etat-Major du 1 ChA a recruté du renfort



Les challengers de la 1^{re} Compagnie



ARRIVÉES

Venant de l'El, le Slt Constant et les COR Honnay, Daras, Delacroix, Mazy.

Le 1 Sgt Lambot rentrant du Zaïre.

NOMINATIONS

Au grade de sergent: Noelmans, Gusciglio et Devos.

Au grade de 1^{er} sergent-major les 1 Sgts Dessy, Devos, Deruyver.

Au grade de 1^{er} sergent Wery.

Nous les félicitons vivement.

ARLON

LA SECTION D'ARLON A UN NOUVEAU PRESIDENT

Au cours d'une assemblée tenue récemment à Arlon, c'est à l'unanimité des membres présents que notre ami Jean Sibener a été désigné à la présidence de la section, succédant ainsi à feu Joseph Schmitz.

Notre nouveau président est natif du chef-lieu de la province. Fonctionnaire retraité de la Société Générale de Banque, il accomplit son service militaire en 1935 à la Compagnie école des Chasseurs Ardennais qu'il termina avec le grade d'adjudant COR. Promu officier après le PPR de 1938, il fut mobilisé le 15 octobre 1939. Après un passage au CRI Chasseurs Ardennais où il instruisit la classe 1939, il fut versé à la 4^e Cie du 1^{er} Régiment à Martelange où il reçut le baptême du feu aux premières heures du 10 mai 1940.

Il passa 5 ans de captivité en Allemagne aux oflags III B (Tibor), II A (Prenzlau) et XD (Fischbeck).

Libéré en mai 1945, et rentré au pays, désireux de servir encore, il s'engagea volontairement comme chef de peloton au 32^e bataillon de fusiliers puis fut désigné comme officier d'état-major au Quartier général de la 28^e brigade, poste qu'il occupa jusqu'à sa démobilisation en novembre 1945.

Jean Sibener était vice-président de la section d'Arlon depuis mars 1982.

50^e anniversaire Remerciements

On décrit suffisamment en un autre endroit de ce bulletin le succès triomphal qui fut remporté à Arlon lors de la journée commémorant le 50^e anniversaire de la création de nos régiments.

Il convient cependant de remercier tous ceux qui, de la section d'Arlon, ont œuvré pour faire de cette manifestation quelque chose de remarquable et de jamais vu.

D'abord et en tout premier lieu, le nombre de participants; ils étaient plus de 200 dans les rangs; des Chasseurs Ardennais que l'on n'avait jamais vus... et en béré! Vraiment extraordinaire et émouvant. Je vous assure que cela vous réconcilie avec beaucoup de choses; merci, cent fois, mille fois merci à tous ceux qui ont répondu «présent» quand on avait besoin d'eux.

Je veux citer ensuite Fernand Crochet, Charles Grimonster qui ont œuvré sans relâche pendant des jours et des jours, les adjutants Collette, Severin, Dechambre, Flaman, Lambinet, Wohner, Faak, Lambert qui ont eu l'ingrate mission de s'occuper de la canalisation et de la répartition de tous les participants à l'Ecole d'Infanterie, Paul

Desloges à qui nous devons la partie artistique, Muller, Maquet qui dès 6 heures du matin garnissaient les mâts de drapeaux ChA, Beeckman, Geimer, Strobbe, Guerrenne qui ont assuré le service d'ordre, place Léopold, nos porte-drapeau Maquet, Crombez et d'autres encore trop nombreux pour être cités nommément.

Je n'oublie pas les deux grands artisans du succès de cette journée sans qui rien n'eût été possible, le colonel Babette, commandant l'Ecole d'Infanterie, le lieutenant-colonel Belche, commandant en second qui inconditionnellement ont mis à notre disposition les locaux, les cuisines, le personnel de l'Ecole, prouvant ainsi que l'Armée est restée une grande famille.

Leur collaboration fut totale et nous les en remercions encore.

Nous ont quittés

— Jean-Pierre Theismann, dit Charly, 66 ans, d'Arlon. Campagne de 40 à la 1^{re} Cie du 1^{er} Régiment ChA. Prisonnier de guerre.

— Maria Kihl de Heinsch - belle-maman de notre camarade François Cambion.

— Gilbert Decker, 71 ans d'Arlon. Campagne de 40 à la 3^e Cie du 1^{er} Régiment ChA. Prisonnier de guerre.

— René Schrobiltgen, 72 ans de Freylange. Campagne de 40 à la Cie Etat-Major du 1^{er} Régiment ChA.

— Roger Hugot, 68 ans d'Arlon. Campagne de 40 à la 9^e Cie du 1^{er} Régiment ChA. Prisonnier de guerre.

A toutes les familles, nous remercions nos sincères et fraternelles condoléances.

Médaille du Mérite Distinctions

Au cours de la dernière réunion du Conseil d'Administration, qui s'est tenue pour la première fois à la «Maison de la Knipchen» à Arlon, notre Président National a décoré l'adjudant-chef Louis Quevy, sous-chef de musique principal, de la médaille du mérite en argent de notre Fraternelle. Cette distinction lui avait été octroyée lors de notre Congrès de Namur pour le brio avec lequel il a dirigé «notre» musique pendant plusieurs années. Il a été chaleureusement applaudi.

Notre ami et membre du comité de la section d'Arlon Louis Reumont — qui par ailleurs a demandé à être déchargé de ses fonctions de porte-drapeau fédéral pour raisons de santé — a été promu chevalier de l'Ordre de Léopold II avec attribution de deux glaives croisés et barrette en vermeil.

Notre ami Pierre Raemdonck, Président d'honneur des Croix de guerre Belges des 2 Luxembourg, déjà titulaire de la Croix de Chevalier de l'Ordre de la Couronne, a obtenu l'insigne distinctif de deux glaives croisés surmontés d'une barrette en bronze ainsi que la médaille d'honneur de la Royale Alliance Mutuelle des Sous-Officiers de Belgique.

Félicitations à tous nos décorés.

Marriage - Noces d'or - Naissance

Nous sommes heureux de vous annoncer:

— le mariage de Jean Paul, fils de notre ami et porte-drapeau suppléant Marcel Guerrenne avec Mademoiselle Danielle Nollomont.

Meilleurs vœux de bonheur aux jeunes époux.

— les noces d'or des camarades suivants:

Léon Claude et son épouse Suzanne Wilmus, de Musson - Joseph Perl et son épouse Adèle-Maria Bernard, de Fouches - Eugène Ansay et son épouse Paula Fontaine, d'Arlon - Auguste Warin et son épouse Jeanne Dandoy, d'Arlon - François Schmit et son épouse Elisabeth Cortvriend, d'Arlon.

Chaleureuses félicitations aux heureux jubilaires.

— la naissance de Sandrine, fille de notre ami Georges Margot et de Josiane Joseph.

Bienvenue en ce monde à la petite Sandrine.

Notre excursion du 16 juin

Cinquante-quatre participants, un peu moins que l'an passé, étaient au rendez-vous ce samedi 16 juin à 8 h place Léopold pour prendre le départ de notre excursion annuelle. Il faisait beau, le ciel était serein, le soleil radieux et une bonne ambiance qui ne se départit pas tout au long de la journée régnait déjà dans l'autocar. Cette randonnée nous conduisit par le chemin des écoliers et par les plus pittoresques routes du Grand-Duché vers Mersch, Ettelbruck, Esch-sur-Sûre, Clervaux, Vianden, Echternach où eut lieu le repas de midi qui fut agrémenté par les chants et contes de notre porte-drapeau, notre ami Joseph Maquet qui faisait sa première sortie après une immobilisation de six semaines. Comme toujours, le dîner fut excellent, bien arrosé et se prolongea assez tard. A noter qu'avant ces agapes, une minute de silence fut observée, dans le plus profond recueillement, en hommage à notre regretté président défunt Joseph Schmitz. La journée se termina par un arrêt prolongé à Larochette, perle de la petite Suisse Luxembourgeoise et, pour certains, par un dîner à la Maison de la Knipchen à Arlon, histoire de nous payer notre dette encourue par la défaite de l'équipe Nationale beige face à la France en coupe d'Europe.

Félicitations à notre ami Fernand Crochet pour son organisation impeccable et... à la prochaine.

A la Musique des F.I.

Après plusieurs auditions fort remarquées dans les villages environnants, la musique des F.I., sous la direction du sous-lieutenant Alain Crepin, devait se produire Grand-Place à Arlon pour son premier concert de garnison de la saison 1984. Le temps peu clémente a, hélas, contrarié cette réunion qui dut être annulée et reportée à une date ultérieure.

Heureusement, l'attente ne fut pas trop longue et c'est au Square Astrid, rue des Faubourgs à Arlon, dans le cadre des festivités organisées pour la hermesse locale, que ce premier concert a eu lieu. Beaucoup de monde et des applaudissements nourris après chaque exécution montrèrent à suffisance

l'intérêt que ce nombre public prenait à ce concert qui se termina, sous les ovations, par la «Marche des Chasseurs Ardennais».

Un grand merci au sous-lieutenant Crepin et à sa magnifique phalange qui perpétuent les traditions chères au cœur de tous les Arlonnais.

Nous apprenons que notre camarade Joseph Mahty, sous-chef de musique, atteint par la limite d'âge, a pris sa retraite cue nos souhaits longue et heureuse, à la date du 1^{er} juillet 1984.

Activités dans la section

Une délégation avec drapeau conduite par le président a assisté aux cérémonies suivantes outre les obsèques des camarades cités plus haut.

— Le 19 février 1984: 50^e Anniversaire de la mort de S.M. le Roi Albert.

— Le 15 avril 1984: Remise d'un drapeau à la section d'Athuis.

— Le 28 avril 1984: Cérémonie d'hommage aux anciens élèves de l'Athénée royal d'Arlon morts pour la patrie.

— Le 29 avril 1984: 30^e Congrès national de la Fraternelle à Namur.

— Le 3 mai 1984: Réception des anciens combattants de Waterloo en visite dans la région.

— Le 5 mai 1984: Messe à St-Donat pour les Chasseurs Ardennais vivants et défunts et pour leurs familles.

— Le 9 mai 1984: 39^e anniversaire de la fin de la guerre. Cérémonies organisées par l'UGPA.

— Le 10 mai 1984: Commémoration des combats de Bodange.

— Le 11 mai 1984: Fastes du 1^{er} ChA à Marche. Prise d'armes et défilé des anciens bérés verts.

— Le 20 mai 1984: Déplacement en autocar à Courtrai, Vinck et Deinze. Départ matinal et rentrée tardive, mais journée fort intéressante. Les absents ont eu tort.

— Le 25 mai 1984: Fastes de l'Ecole d'Infanterie.

— Le 16 juin 1984: Excursion de la Fraternelle au Grand-Duché de Luxembourg.

— Le 27 juin 1984: Départ de la marche du souvenir et de l'amitié à Arlon. Arrivée à Martelange.

— Le 28 juin 1984: Départ de la M.S.A. au monument Bricart à Bodange.

— Le 21 juillet 1984: Fête Nationale.

— Le 2 septembre 1984: Pèlerinage du souvenir aux différents monuments en mémoire aux victimes de la Gestapo.

— Le 8 septembre 1984: 40^e anniversaire de la libération à Vessart/Anlier.

— Le 9 septembre 1984: 40^e anniversaire de la libération de la ville d'Arlon.

— Le 16 septembre 1984: Journée Coloniale.

— Le 27 septembre 1984: Martelange - Hommage aux Morts.

— Le 28 septembre 1984: Commémoration du 50^e anniversaire de nos régiments.

ATHUS

Décès

La section déplore le décès de:

— Emile Schockmel, né à Sélange le 16.6.1910 et décédé le 3.7.84, mobilisé au 1^{er} régt ChA, il fut également prisonnier de guerre.

— Albert Hentgen, né à Fouches le 2.5.1916 et décédé à Athus le 5.7.1984, mobilisé au 1^{er} régt ChA. Il s'est éteint suite à une longue et pénible maladie. Il était aussi P.G.

Merci aux nombreux bérés présents aux funérailles et nos très sincères condoléances aux familles éprouvées.

Charles-Jean Semes né à Halanzy le 7.5.1909, décédé le 11.10.84. Mobilisé au 1^{er} Rgt Chasseurs Ardennais, il fut prisonnier politique au camp de concentration de Ladrington et était invalide de guerre. Les bérés verts étaient nombreux pour l'accompagner à son dernier voyage.

Nous présentons à ses enfants et toute la famille nos fraternelles condoléances.

L'excursion annuelle

L'excursion du 16 juin fut une fois encore une journée réussie. Trois cars furent nécessaires pour emmener nos anciens Chasseurs Ardennais et leurs épouses visiter la Sarre avec un repas de midi très apprécié dans les deux magnifiques restaurants de Idar-Oberstein. L'ambiance aidant, la poursuite de la journée par la visite d'une diamanterie, d'une exposition de diamants et d'un site unique dans la région se clôtura par un dernier arrêt au Grand-Duché. Nombreux sont ceux qui demandèrent: «à quand la prochaine!»

Le cinquantième anniversaire à Arlon

Plusieurs anciens étaient déjà présents le jeudi 27.9 à Martelange pour honorer nos morts en cette veille du grand jour, qu'ils en soient remerciés. A Arlon, le lendemain, ce fut la toute grande foule, sans doute en partie due par l'absence du roi Ba. douin malade, mais la présence de tant d'Anciens, les retrouvailles pour certains de vieilles connaissances et le défilé impeccable, malheureusement dans le brouillard, de tous ces anciens était très émouvant. Mais quelle leçon de Fraternité pour la jeunesse!

A la caserne Callemeyn, beaucoup ont été déçus surtout par la longue attente debout pour arriver à prendre place pour le repas, mais on peut être certain que la mauvaise humeur du moment fera place à la compréhension d'une situation exceptionnelle due au trop grand nombre de repas qui devaient être servis ce jour-là.

Le Président National et tout le comité régional remercient tous ceux qui ont participé à ce jubilé d'or de la création de nos régiments de Chasseurs Ardennais.

BASTOGNE-MARTELANGE- VAUX-SUR-SURE

Décès

La section a le triste devoir de vous annoncer le décès de M. Joseph Piquant, ancien Chasseur Ardennais, décédé à Givry le 20.6.1984.

De nos membres effectifs:
— Monsieur Albert Laloy, décédé à Hollange, le 21.7.1984.

— Monsieur Félicien Brisy, décédé à Sibret, le 1.8.1984 à l'âge de 69 ans.

La section était représentée à ces funérailles.

BERTRIX-PALISEUL

Décès

La section déplore les décès de:

— 3.6.84: Hector Dupuis, membre effectif, de Plainevaux-Nollevaux.

— 23.6.84: Xavier Polidor, de Paliseul, combattant de la guerre 40-45 au 1^{er} régiment ChA, père de onze enfants, dont huit garçons. Il avait perdu son épouse au début de l'année.

— 15.6.84: Emile Labbe, porte-crapeau de la section F.N.A.P.G., de Paliseul.

— 28.8.84: Edmond Poncolet, de Bertrix; déporté de la guerre 1914-1918.

— 22.8.84, à Bertrix: les obsèques de M^{me} Germaine Florin, épouse de notre Président d'honneur, Paul Gruselin, habitant Dinant.

— 19.9.84: la section avec drapeau à rendu un dernier hommage à son vice-président, Paul Didier, décédé à l'âge de 79 ans d'une longue et pénible maladie.

A toutes les familles éprouvées, la section présente ses très sincères condoléances.

Naissance

Notre camarade Roger Arnould, de Nollevaux, nous fait part de la naissance d'une petite fille, Aurélie, dans la famille de son fils. Nos plus vives félicitations.

Marriage

Le 27.7.1984, Philippe Kleis, fils de notre Président, a épousé Marie-Agnès Lambotte, fille de notre membre protecteur et chef-champêtre Albert Lambotte, de Bertrix.

Sincères félicitations aux heureux parents et bonheur et prospérité aux jeunes époux.

Noces de diamant et noces d'or

Le samedi 1^{er} septembre, l'Administration communale de Bertrix fêtait dix-neuf couples, parmi eux:

— Pour soixante ans de mariage, notre membre effectif Georges Tassigny et son épouse Oliva Thomas.

— Arthur Barthélémy et Marie Foulon, grands-parents de notre membre protecteur Daniel Barthélémy.

— Pour cinquante ans de mariage, notre membre effectif Roger Collin et son épouse Gabrielle Chauvaux

— Notre membre protecteur Eugène Labbe et son épouse Marie-Louise Philippe de Jehonville.

Toutes nos félicitations et nos meilleurs vœux... aux jeunes époux.

21 juillet

Une importante délégation ces groupements patriotiques a assisté au «Te Deum», chanté dans l'église décanale de Bertrix.

La participation des élèves des écoles avec leurs drapeaux se limitait aux écoles d'Auby, de Mortehan et d'Assenois. Félicitations aux enseignants de ces trois localités.

Anniversaire des combats de la guerre 1914-1918

Une délégation de la Fraternelle, avec drapeau, a assisté aux cérémonies patriotiques:

— le samedi 25 août au monument d'Herbeumont;

— le dimanche 26 août au cimetière militaire d'Anloy;

— le lundi 27 août au cimetière militaire de Luchy.

Porte-drapeau

Suite au décès de notre ami Joseph Gillaire, c'est le camarade Camille Dumay, rue des Correttes à Bertrix, qui devient porte-drapeau et comme suppléant, nous avons Edouard Houchard, d'Auby.

En cas d'absence du Président Ed. Klele et orsque la présence du drapeau de la Fraternelle est nécessaire, vous pouvez téléphoner directement au n° 061/41 33 70 de C. Dumay ou au n° 061/41 15 36 de Ed. Houchard.

N.D.L.R.: A souligner que, comme Joseph Gillaire, Camille Dumay et Edouard Houchard ont appartenu au peloton commandé par le président national durant les premiers mois de la mobilisation.

La Fête nationale

A Paliseul

Depuis la fusion des communes, la Fête nationale se célèbre à Paliseul, le jour même du 21 juillet. Soit, six années sur sept, en semaine. Alors que, avant 1977, cette célébration se déroulait le dimanche qui suivait le 21 juillet, à l'issue de la grand-messe. La raison de ce changement est une instruction reçue en 1977, du Ministère de l'Intérieur, via l'Administration provinciale.

D'un contact avec le chef du protocole auprès de ce département, il apparaît que les directives invoquées ont été mal interprétées. Celles-ci s'adressaient bien à la section centrale des nouvelles entités, mais pour autant que cette section centrale ait une certaine importance. Par exemple, dans notre région: Neufchâteau. Néanmoins, à Paliseul, cette innovation est appliquée depuis huit ans.

Qu'en est-il de l'assistance à la cérémonie patriotique et religieuse qu'est le Te Deum du 21 juillet?

Cette année — comme les années précédentes, d'ailleurs — outre les délégations du Conseil communal, du personnel administratif et de la police, outre quelques membres des groupements patriotes que locaux accompagnés de leurs drapeaux (soit, au total, une vingtaine de participants), l'assemblée se composait de onze personnes, y compris les enfants...

Tandis que, avant 1977, la nef centrale de l'église était, pour cette circonstance, entièrement occupée. La cérémonie avait un sens qui était perçu de manière profonde; elle est en train, hélas, de le perdre.

Il est à espérer que les autorités communales prendront en considération les réflexions que nous venons d'émettre. Notre seul souci est de sauvegarder, au mieux, dans notre petite communauté d'Ardenne, l'amour de la Patrie et la fierté d'y appartenir.

Soulignons le recueillement dont M. l'Abbé Taminiaux, curé de la paroisse, veilla à empreindre la célébration. Avant le chant du Te Deum, il rappela la signification de la démarche accomplie en ce samedi tout ensoleillé. Pour formuler les intentions de prière, il s'inspira, avec a propos, de l'allocation pleine de sagesse et de gravité, prononcée la veille par notre Souverain. Le choix des mots et le ton employé eurent un écho émouvant dans plus d'un cœur.

Rue des Chasseurs Ardennais

Un des derniers numéros du bulletin faisait part de la décision prise au début de l'année, par le Conseil communal de Paliseul: dédier une rue aux Chasseurs Ardennais.

A l'occasion de la révision de la dénomination des rues dans toute la commune, le choix s'est porté sur une rue de la section de Paliseul: celle comprise entre la Poste et la route de Maisin (actuellement appelée rue de Fiamont).

Avec le Président national, nous exprimons notre gratitude aux autorités communales, pour l'estime qu'elles témoignent aux Chasseurs Ardennais et pour l'honneur que, par cette dédication, elles leur font.

Convalescence

Hospitalisés en début de printemps, nos amis Jules Gilon et Marcel Quiclin, de Paliseul, anciens prisonniers de guerre, ont recouvré la forme et l'allant qui les ont toujours caractérisés, même au cours de la captivité en Allemagne.

A. S pour le grand Bertrix

Nouveau comité: Président: Louis Collot; Vice-Président: Jean Joins; Secrétaire trésorier: Marcel Lebas. Membres: Félicien Raguet; François Liefving; Joseph Houchard; Paul Laffut; Jean Delogne; Georges Bizon; Henri Casin; Gaston Grégoire. Porte-drapeau: Marcel Lebas.

Dans ce nouveau comité nous avons le plaisir d'avoir cinq Chasseurs Ardennais.

BOUILLON

Bouillon: 21 juillet 1984

Cette année, l'administration communale, à l'initiative du bourgmestre M. Roger Hardy, qui est aussi président de notre fraternelle, a voulu marquer cette date par une manifestation particulière.

Il faut savoir que, cette année, Bouillon fête non seulement le jour de la fête nationale, mais aussi le 40^e anniversaire de la libération du territoire, mais en plus, le 40^e anniversaire, jour pour jour, de l'assassinat des trois otages bouillonnais, lâchement exécutés par les SS dans les bois de Bouillon au lieu-dit «La Gemelle».

Après l'office religieux et le Te Deum, il y eut dépôt de fleurs au square des Chasseurs Ardennais, puis à la plaque du pharmacien Henri Charles, assassiné le 9 juillet 1944, puis au monument aux morts des deux guerres.

Immédiatement après, des cars ont transporté les participants vers le lieu où fut perpétré le lâche assassinat des trois otages bouillonnais, là où une stèle a été érigée.

L'enregistrement du discours prononcé en 1974 par le regretté M. Ant. Ouart fut diffusé. Monsieur Ouart, policier à la ville de Bouillon pendant la guerre, eut la pénible mission d'aller, guidé par les SS, reconnaître les corps de MM. Louis Bodard, employé communal, Henri Bodard, secrétaire communal, et René Pierlot, directeur d'usine et veuf avec cinq enfants, abattus par rafales de mitraillettes dans le dos.

Il retrace les événements tragiques qui se sont déroulés depuis le 8.7.1944, jour où fut abattu le pharmacien Edouard Degrelle, frère de Léon.

Le 9 juillet, en représailles, le pharmacien Henri Charles fut assassiné à son domicile vers 10 heures du soir.

Le lendemain, une soixantaine d'otages furent arrêtés et le 10 dans la matinée, les SS arrêtèrent les trois otages spécialement désignés par Léon Degrelle.

Après la Brabançonne et le chant des partisans, la foule nombreuse s'est recueillie.

Cérémonie émouvante, inoubliable, à laquelle le colonel et Macame Brisy nous ont fait l'honneur d'assister.

Tous les anciens combattants se sont retrouvés à l'hôtel de ville où ils furent accueillis par le conseil communal.

Monsieur le Bourgmestre les remercia chaleureusement et il donna lecture du poème: «Juillet tragique de

1944», écrit par un Bouillonnais, le docteur Jean Nicolas, membre de la société des Médecins littérateurs et amis des lettres, qui a vécu les événements.

Monsieur le Bourgmestre s'adresse ensuite aux anciens combattants et leur dit entr'autre:

Nous avons voulu commémorer ce 21 juillet, jour de la fête nationale, en nous rappelant le 21 juillet 1944, date restée gravée dans la mémoire des Bouillonnais qui ont vécu ces événements tragiques et aussi commémorer ensemble le 40^e anniversaire de la libération du territoire national.

Qui, mieux que vous, anciens combattants, prisonniers de guerre, prisonniers politiques, résistants armés, volontaires de guerre, aurait pu célébrer ces anniversaires.

Il était juste que vous soyez à l'honneur en cette journée historique.

Je suis persuadé que dans votre cœur, vous revivez intensément le souvenir de ces années 40-45 et que votre fidélité envers la Patrie est restée intacte.

Aussi, c'est avec gratitude que l'administration communale vous accueille et vous remercie de votre patriotisme.

Décès

- Jean Renard, de Corbion, est décédé le 27.5.1984 à l'âge de 70 ans.
- Julien Adnet, de Vivy, décédé le 1.8.1984 à l'âge de 78 ans.
- Victor Nicolas, porte-drapeau de Bellevaux, ancien prisonnier, est décédé le 16.8.1984 à l'âge de 67 ans.

Lucien Willeme, décédé le 17.9.1984 à l'âge de 69 ans.

Aux cérémonies des funérailles, de nombreux drapeaux et cinquante à soixante bérés verts ont accompagné leurs camarades à leurs dernières demeures.

Aux familles dans la peine, nous réitérons nos sincères condoléances.

Noces d'or

— Monsieur et Madame André Collignon, vice-président, et Monsieur et Madame Paulin Gilles, membre protecteur, ont fêté ce 1.9.1984 leurs 50^e années de mariage.

Nous les en félicitons et leur souhaitons encore de nombreuses années ensemble.

Monsieur et Madame Cavalier-Pirot, de Vivy, membre effectif.

50^e anniversaire de la création des régiments de Chasseurs Ardennais

Notre régionale a réperdu chaleureusement à l'appel de notre président national. Nous étions 86 pour effectuer le déplacement à Arlon ce 28 septembre, dont 58 bérés verts.

Ce fut une journée mémorable et émouvante; ceux qui ont vu défiler ce millier d'anciens derrière les troupes et les différents drapeaux ne sont pas prêts d'oublier leur prestation. Les anciens ont prouvé qu'ils sont toujours là.

Une seule ombre au tableau: l'absence de notre Souverain.

BRABANT

Activités réduites pendant cet été venu bien tard et qui en ce début de septembre menace de nous quitter trop tôt.

La Fête nationale du 21 juillet

Pour célébrer cette date commémorative, Bruxelles avait mis en veilleuse ses soucis financiers, communautaires, chômage et autres... L'Armée, malade de l'austérité à laquelle elle est contrainte aussi, avait renoué pour ce jour avec l'éclat qu'elle mérite au sens de la nation.

La section était représentée aux Te Deum chantés d'abord en la Basilique de Koekelberg et ensuite en l'église St-Servais à l'invitation des autorités communales de Schaerbeek. L'après-midi, sous un soleil radieux, devant LL.M.M. le Roi et la Reine, les représentants du Gouvernement et des Corps constitués, le défilé des troupes, dans lesquelles se trouvaient — fait exceptionnel — les princes Philippe et Laurent de Belgique, fut spectaculaire et très applaudi par un public venu nombreux comme on n'en avait plus vu depuis longtemps.

Bruxelles libérée le 3 septembre 1944

Avec la libération de sa capitale, la Belgique allait bientôt retrouver son indépendance, l'intégrité de son territoire et la fin du joug de l'occupation ennemie. Ce sont les troupes blindées du 21^e groupe d'armée, composées majoritairement de Britanniques, qui entrèrent dans Bruxelles folle de joie et de reconnaissance. Quarante ans après, d'importants détachements de nos libérateurs sont revenus avec leurs musiques. Leurs prestations à la Grand-Place fut un régal pour la vue et l'ouïe.

Une «Journée du Civisme» à Schaerbeek le 7 septembre

C'est sous une pluie fine et perçante que, répondant à une invitation des autorités communales, nous avons participé aux cérémonies. Dans la matinée une longue tournée fut faite aux nombreux mémoriaux patriotiques situés sur le territoire de la commune dont la stèle Aux Chasseurs Ardennais qui fut fleurie par M. l'échevin Weustenrad. L'Union patriotique de Schaerbeek et le président Gustin portèrent la section. Une séance académique eut lieu l'après-midi dans la salle des mariages et présidée par M. le bourgmestre Nols au cours de laquelle des discours furent prononcés sur le thème de la Libération et de la vigilance à observer pour sauvegarder la paix dans le monde.

Les distinctions honorifiques furent remises à des personnes méritantes et nos porte-drapeau MM. Edmond Giboux (s/s de Molenbeek), René Laurant (section) et Alfred Vaerewyck (Fraternelle du 10^e de Ligne 14-18) reçurent un diplôme pour la constance dans leurs prestations patriotiques. Nous les en félicitons chaleureusement.

Décès

Faire-part de décès de deux membres de la Fraternelle du 10^e de Ligne 14-18: — M. Jean Michaelis, Chemin Malvan F.06570, St-Paul - France. — M^{me} Vve Rachelle Art-Michot, rue St-Pierre 26, 6570 Morlanwelz.

Nous présentons nos fraternelles condoléances aux familles des défunts.

Commémoration du 50^e anniversaire des régiments de Chasseurs Ardennais

C'est avec un gros car complet et des voitures personnelles que les membres de la section ont répondu à l'appel pour le grand rassemblement du 28

septembre. Au retour, nous avons fait arrêt à Mantelette pour saluer notre Monument national remis flamant à neuf et ensuite à Bastogne pour nous recueillir à la mémoire du caporal Cady, glorieusement tombé en défendant son fortin le 10 mai 1940.

Notre ami Cornelle, Prosper Sevenants n'est plus



Il nous a quittés inopinément le 28 septembre âgé de 77 ans.

Ses obseques furent célébrées le 2 octobre en l'église Saint-Jean-Baptiste devant une délégation forte d'une trentaine de membres en beret vert avec nos trois drapeaux: sous-section de Molenbeek, section du Brabant, 10^e de Ligne 14-18 et de très nombreuses personnes amies du défunt. Au cimetière de Molenbeek, où il fut inhumé, le président de la section, M. Albert Gustin, fit en termes émouvants l'éloge funèbre de notre ami (lire ci-après) et quelques strophes de notre Marche lui furent chantées en chœur en guise d'adieu.

DISCOURS PRONONCÉ AUX FUNÉRAILLES DE PROSPER SEVENANTS

Madame Dauphin, Chers camarades chasseurs ardennais, Mesdames, Messieurs, Le Dieu des anciens combattants a choisi le jour de notre fête à Arlon pour rappeler à Lui notre camarade et ami, Cornelle Sevenants.

Il nous a quittés en cette journée anniversaire de la remise de nos drapeaux aux 3 régiments de Chasseurs Ardennais, par S.M. le Roi Léopold III.

Prosper, comme nous le prénommions familièrement, fut un valeureux chasseur ardennais de la campagne 40-45. Vous retracer ici sa vie sociale, je ne le pourrais pas, tant elle fut active et diversifiée.

Au sein de notre Section du Brabant de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais, il fut le créateur de la sous-section de Molenbeek. Il la conduisit contre vents et marées, selon sa méthode, quelque peu bourru, mais pleine d'ardeur et de désintéressement.

Ses relations personnelles avec l'édilité molenbeekoise lui permirent de mettre sur pied de belles cérémonies, dont l'inoubliable remise du premier drapeau à sa sous-section, par le Bourgmestre de sa commune.

Et il était si fier de son drapeau!

Tant que son état de santé le lui permit, il organisa chaque année une fête alimentaire typiquement molenbeekoise, pour laquelle il se dépensait sans compter et mettant tous ses membres à contribution.

La Fraternelle et en particulier la section du Brabant lui doivent beaucoup. Il était membre attentif de notre comité, et ne manquait aucune de nos réunions mensuelles.

Il fut un temps où il fournissait un contingent important de membres et de sympathisants lors de nos manifestations patriotiques.

Chaque année, lors de notre assemblée générale, il n'était pas peu fier de remettre un don ce sa sous-section pour le soutien de notre Bulletin national.

Lors d'un séjour à Ste-Ode, on avait décelé le mal dont il souffrait des suites d'une maladie artérielle de caractère professionnel.

Rappelez-vous. Il y a quelques semaines, il avait fait un effort tout spécial et visiblement épuisant pour assister aux funérailles de son ami, trésorier de sa sous-section, Jean Huybrechts.

Pendant la cérémonie, il ne pouvait retenir ses larmes, et, signe prémoniteur, me déclarait: «La prochaine fois, ce sera mon tour». Il sentait que ses poumons ne résisteraient plus longtemps à l'inexorable mal qui le minait.

Madame Dauphin,

Vous-même veuve d'un chasseur ardennais, qui avez été la fidèle compagne de Prosper durant de nombreuses années, et qui l'avez aidé avec un dévouement sans faille depuis l'aggravation de son état, veuillez accepter nos sentiments de condoléances émues, de notre tristesse et de notre sympathie.

Nous serons toujours heureux de vous compter parmi nos membres honoraires.

Mon Cher Prosper,

Quelqu'un a écrit: «Les hommes ne meurent que lorsqu'ils sont oubliés dans le cœur des autres.»

Vois tous tes amis ici. Ils ne t'oublieront pas.

Avant de nous quitter définitivement, les amis entonnent une dernière fois notre chant d'adieu, un couplet de notre marche des Chasseurs Ardennais, que tu chantaux naguère, avec nous, des larmes dans les yeux, lors d'autres départs de frères d'armes.

Je prie maintenant le Major Reumont de bien vouloir commander le dernier salut à notre ami Prosper.

Nous remercions Macame Dauphin pour la chaleureuse attention qu'elle nous témoigna et la réception qu'elle nous offrit après l'enterrement.

EREZEE

Décès

Nous avons assisté aux funérailles d'Augustin Bernard, de Izick et de Louis Zune, de Deux-Rys, deux membres effectifs. M^{me} Marguerite Martial, épouse d'Albert Dethise, membre effectif habitant Oppagne.

Aux familles des disparus, nous renouvelerons nos sincères condoléances.

Naissances

— Un petit Florian est né le 27 janvier 1984 dans la famille Le Hurg-Lomré, à Embourg.

— Egalement, un petit Adrien voyait le jour le 25 juin 1984 dans la famille Di Prima-Lomré, à Fettesme, le papa des deux mamans est notre président Yvon Lorré.

— Un petit Vincent est venu au monde le 19 septembre 1984 dans la famille Lamotte-Bonmarriage, à Borna. La maman est la fille de notre secrétaire-trésorier honoraire Jean Bonmarriage.

— Le 29 juillet: est venu réjouir par sa naissance la famille Dewere-Thron, le petit Arnaud. La maman est la fille du secrétaire-trésorier.

Nos plus vives félicitations aux heureux parents.

Notre voyage en Alsace

Actuellement, c'est entré dans les mœurs de notre section: notre voyage annuel à lieu le 21 juillet.

Nous sommes partis entre 6 h et 6.30 h, suivant les arrêts, vers la France, le grand pays des droits de l'homme: direction Nancy où l'on a cassé la croûte à «La Sapinière» parc magnifique où, hélas, le séjour a été trop court étant donné le temps perdu en cours de route et que l'on n'a pas pu rattraper. De ce fait, la visite du Château de Lunéville a été exclue.

Avec une heure et demie de retard sur l'horaire prévu, la visite du camp de concentration alsacien de Schirmeck a dû être également quelque peu abrégée mais de toute façon chacun des cinquante participants au voyage aura pu se rendre compte de ce qu'était un camp de la mort nazi. C'est atroce et digne des Teutons, et à l'heure actuelle une certaine presse tente d'excuser une génération de criminels.

En route pour Lingolsheim: on nous attendait au restaurant «Le Relais des Gourmets». Ce fut très bien: un repas impeccable et du vin délicieux servi par la patronne et un personnel très sympathique et à la hauteur de leur tâche. Tout le monde était gai et certains convives étaient même quelque peu pompettes. Nous y avons retrouvé au restaurant la fille et le gendre de notre secrétaire-trésorier. Le gendre étant originaire de Strasbourg, ils étaient tout désignés pour nous faire visiter très sympathiquement la capitale de l'Europe. Beaucoup de beaux monuments à y voir, mais en trop peu de temps. C'est toujours l'éternel refrain.

Nous comptons organiser un voyage de 48 heures en 1985; à ce moment-là, on aurait plus de temps. C'est une expérience à tenter et à ce propos, si certains camarades étaient partisans de cette solution, ils peuvent déjà nous le faire savoir dès à présent.

Quant à notre randonnée 1984, tout le monde s'est bien amusé et s'est promis de récidiver l'année prochaine où il y aura peut-être deux voyages organisés.

HUY

C'étaient nos amis...

L'adjudant ChA Fernand Isaie, vice-président de la S^o de Huy, né à Bressoux le 20.9.1902 et décédé à Wanze, rue Delloye 1, le 29.7.1984.

Il a consacré toute sa vie au service du pays. Entré à l'armée comme volontaire à l'âge de 18 ans, il était le dernier de la région à avoir participé à l'occupation en Allemagne après la première guerre mondiale (UNAO).

Après différentes unités, il rejoint les ChA en 1936 et devient, en 1937, secrétaire d'E.M. au B^o Instruction du 3^e ChA d'Antheit.

Il sera ensuite secrétaire d'E.M. de Bataillon au 6^e ChA durant la mobilisation et la campagne de 1940. Il terminera sa carrière comme secrétaire au 9^e Génie à Amay en 1958.

Notre drapeau s'est incliné une dernière fois devant lui et nous l'avons salué lors de son grand départ.

Notre hure, fixée à la pierre, veillera sur son sommeil.

Nous renouvelons à Madame F. Isaie et à sa famille nos très sincères condoléances.

Le ChA Maurice Schmitz, né le 21.5.1918 et décédé à Huy, rue de Statte 4, le 14.5.1984.

Il était parmi nous durant la campagne de 1940.

Prisonnier durant de nombreuses années, il nous revint en mauvaise santé. Notre hure veillera sur son repos.

Nous renouvelons à Madame Schmitz nos condoléances émuës.

Le ChA Albert Furnemont, né à Seraing le 16.8.1915 et décédé à Xhors le 27.9.1984.

Mobilisé dès 1939, il fit la campagne sous le béret vert et se retrouva prisonnier de guerre durant de nombreuses années.

Retiré à la campagne pour y soigner une santé durement altérée, il s'en est allé brusquement après de dures souffrances.

Hure laurée, tu veilleras sur son sommeil.

Nous renouvelons à Madame A. Furnemont toute notre sympathie et nos très sincères condoléances.

LIEGE-VERVIERS

Assemblée générale statutaire

Lors de la réunion de comité ayant eu lieu le 9 août écoulé, la date de notre assemblée générale statutaire, soit le 17 novembre à 19 heures, a été retenue.

Statutairement sont sortants et rééligibles, Messieurs: Marcel Sacré, Président; Léon Mathieu, Vice-Président; Pol Charlier, Trésorier Adjoint; Jules Barlet, Commissaire.

Appel est lancé à tous pour poser sa candidature pour l'une des fonctions ci-dessus, ou pour élever le comité qui souhaite élargir ses activités.

«La Hure», n° 3, apporte les précisions souhaitées et comporte le talon de candidature à renvoyer pour le 5 novembre 1984.

Une nouvelle diffusion de l'ordre du jour aura lieu avec les détails accessoires.

Porte-drapeau

M. Louis Kinet, pour des raisons de santé, se voit dans l'obligation de renoncer à ses fonctions de

porte-drapeau. Appel est lancé à nos membres pour suppléer à cette défection. Il est absolument nécessaire de pouvoir à son remplacement, appel est lancé aux bonnes volontés (voir article dans notre «Hure»).

Décès

Le comité a le pénible devoir de vous communiquer le décès de deux membres de notre section:

— M. Jean-Marie Ledent, d'Angleur, décédé au cours du mois d'avril. Ni le comité, ni la section n'ont été prévenus.

— M. Louis Verdin, d'Amay, ancien du 3 ChA, classe 1938, décédé le 28.6.84. Délégation avec porte-drapeau a assisté aux funérailles et à la levée du corps.

Aux familles des disparus, nous réitérons nos très vives et sincères condoléances.

Hyménée

Il n'y a heureusement pas que des points noirs. En effet, en date du 16 juin écoulé, la fille de notre ami M. Claude Billiet, de Saint-Nicolas, Mademoiselle Lorette Billiet et Monsieur Eric Oosterbosch, se sont unis en l'Eglise de Saint-Nicolas.

Aux jeunes époux, nos meilleurs vœux de bonheur.

MARCHE-EN-FAMENNE

Assemblée générale

L'assemblée générale annuelle de la section de Marche-en-Famenne s'est tenue ce samedi 13 octobre.

Une messe rehaussée par la présence de l'Harmonie Communale était célébrée par MM. le Doyen Thiry, l'abbé Chalou, curé de Grune et l'Aumônier militaire Joseph Denne qui prononça un vibrant sermon de circonstance. Après la messe, les participants, musique en tête, se sont rendus en cortège au monument aux morts de la ville où des fleurs furent déposées par M. Pilot, président de la section, le colonel Moiny, administrateur national et Jean Goffart, vice-président national. L'Harmonie interpréta la sonnerie «Aux champs», la Brabançonne et la marche des Chasseurs Ardennais.

La séance académique avait lieu au «Cupidon» à

Hollogne. Parmi les personnalités, on remarquait notamment Mme le sénateur Godirache, MM. le député permanent Barrier, le commissaire d'arrondissement Libotte, Bouchat, premier échevin remplaçant le bourgmestre, Dourt, échevin, le colonel Moiny, le lieutenant-colonel BEM Ferraro, chef de Corps du 1^{er} Chasseurs Ardennais, le lieutenant-colonel Bernard, commandant du camp de Vogelsang (RFA), les vice-présidents nationaux Jean Goffart et Marcel Leuris, le commandant de gendarmerie Guissart, l'adjudant-chef Goffin, adjudant de corps et l'adjudant Bolbrant du 1^{er} Chasseurs Ardennais, Ville Descamp, conseiller communal et M. Colson.

Après les remerciements d'usage, M. Dumont procéda à l'appel des 125 morts de la section.



Le mot du Président

Au cours du 1^{er} semestre 84, notre Club a inscrit à son palmarès, trois réussites particulièrement encourageantes.

1. En mars, la 2^e MARCHÉ D'HIVER à VIELSALM. L'ambiance amicale qui a régné pendant ces 4 jours montre que la formule est excellente.

2. En mai, les 65 et 100 KM DE BASTOGNE. Une expérience réussie avec des marcheurs progressant à des allures différentes mais avec une liaison par voiture. Il est cependant très intéressant de signaler qu'au classement clubs, nous terminons 3^e sur 12 clubs classés, avec 9 marcheurs inscrits.

Nous recommencerons l'opération pour LA MARCHÉ DE SERAING (100 km) le 12 octobre 84; LA MARCHÉ «BASTOGNE-PLOMBIERES» (130 km) le 21 décembre 84.

3. En juin, la 18^e MARCHÉ DU SOUVENIR ET DE L'AMITIE a été une nouvelle fois, merveilleusement organisée par le 3^e Chasseurs Ardennais. La présence de nombreux marcheurs de notre club montre que la «M.S.A. reste pour nous tous, le grand événement de l'année.

Bravo aux marcheurs pour leurs efforts. Bravo pour leur esprit de club à ceux qui sont venus les saluer à l'arrivée. Notre défilé à VIELSALM derrière nos 4 recordmen a prouvé que LE CLUB DE MARCHÉ CHASSEURS ARDENNAIS devient une réalité.

4. Nous aurions pu compter une 4^e réussite, le samedi 2 juin à la MARCHÉ DU 1^{er} CHASSEURS ARDENNAIS à MARCHÉ-EN-FAMENNE si... les convocations n'avaient pas été distribuées par la poste le lundi 4. Dommage pour les absents, cette marche en valait vraiment la peine.

Le lieutenant-colonel Ferraro nous a promis de recommencer l'année prochaine. Nous y serons en force pour y gagner le challenge interclubs.

Nous vous demandons de noter déjà dans votre agenda trois rendez-vous où nous souhaitons vous retrouver nombreux.

— 2 SEPTEMBRE: SPA Marche du 6 ChA - 7 et 12 km
— 11 NOVEMBRE: SAIVE - Marche de l'Armistice - 5 - 10 - 20 - 50 km

— 15 DECEMBRE: BASTOGNE - Marche de la 101^e Airborne organisée par notre ami Carin - 5 - 10 - 21 - 42 km

BONNES MARCHES

Jean BRICART

Cotisation (assurance comprise) jusqu'au 31/12 150 F
2 autocollants du Club 50 F
1 badge lavable d'excellente qualité (10 cm de diamètre) 200 F

à verser anticipativement au cpte 240-0280297-68
de CLUB DE MARCHÉ CHASSEURS ARDENNAIS
4330 GRACE-HOLLOGNE

Participation aux marches suivantes

2 JUIN	DINEY-MARCHE	38 Km
9 "	VAUX-sous-CHEVREMONT	20
10 "	AWANS	20
17 "	HODEIGE	20
24 "	HERMALLE-sous-HUY	20
27 au 30	18 ^e MARCHÉ DU SOUVENIR	142
1 JUILLET	FAIMES	20
8 "	GEER	20
15 "	MOMALLE	20
22 "	VILLERS-AUX-TOURS	20
28 "	LAROCHE-MARCHE	30
4 AOUT	HERMALLE-ESNEUX-HERMALLE	60 (prologue)
11 "	BELLEVAUX (MALMEDY)	42
12 "	NOVILLE	20
18 "	HAMOIS-DIHANT-HAMCIS	50
25 "	AWANS (BIERSET)	21

UN RATAGE

C'est le titre d'une chronique Tété-Radio parue dans le «POURQUOI PAS?» du 25.7.1984, reproduisant notre échange de lettres avec l'administrateur général de la RTB à propos de l'absence de cette dernière aux cérémonies de Vinkt, Deinze et Courtrai, le 20 mai dernier. (*) «L'Homme à la pipe» formulait les commentaires suivants:

Dans une carrière de journaliste, il y a des ratages, c'est-à-dire des informations ou des sujets loupés. Chaque journal compte tôt ou tard un ratage. Il en est de petits et d'autres de dimension. Celui que le Journal Télévisé ou l'émission «Ce soir», bref la R.T.B.F., vient d'accuser me paraît de taille. En mai dernier, on célébrait à Courtrai, à Vinkt et à Deinze le 44^e anniversaire de la bataille de la Lys, c'est-à-dire de la dernière grande bataille avant la capitulation de mai 40.

D'une part les régiments de Chasseurs Ardennais y furent particulièrement éprouvés et d'autre part, c'est à Vinkt que les Allemands, comme en août 14, se livrèrent à des exactions sur la population civile, fait exceptionnel lors de la campagne des 18 jours. Il y avait là matière soit à une évocation historique soit à une séquence de reportage dans le J.T. ou dans «Ce soir». L'édition et les médias mettent particulièrement en valeur «Le grand exode» et la pagaille, la sainte frousse de mai 40, ici, tout au contraire, on aurait pu rappeler aux Belges qu'ils n'avaient pas à rougir de cette guerre si vite perdue. Que dis-je, l'émission «L'Ordre nouveau» dont la R.T.B.F. fait ses choux gras met singulièrement en valeur la capitulation...

C'était donc pour notre radio-télévision l'occasion d'évoquer pour les jeunes spectateurs le courage et la vaillante tenue de nos troupes

contre un adversaire techniquement supérieur. Vous allez me dire mais pourquoi met-il le pédale sur cette affaire de la bataille de la Lys? Entre autres parce que le Foi y était présent et qu'on a vu en mai dernier sur les lieux des combats des populations flamandes acclamer des vétérans wallons venus de partout en Wallonie et particulièrement des Ardennes pour honorer leurs centaines de morts et leurs 1.500 blessés. Eh bien, il n'y avait ni un micro, ni une caméra de la R.T.B.F. durant cette journée-là!

Je trouve cela un peu fort de café... ardennais! Ce qui me paraît aussi exemplaire c'est l'échange de correspondance entre l'administrateur général et le président national des Fraternelles de Chasseurs Ardennais. Elle me paraît témoigner d'un esprit typiquement Casa Kafka.

.....

L'autre jour au J.T. on a consacré plusieurs minutes à la crevette, petit crustacé typiquement flamand. C'était amusant, la R.T.B.F. a le sens de l'anecdote, parfois, pas celui de la reconnaissance.

L'HOMME A LA PIPE

(*) N.D.L.R.: Ces lettres ont été reproduites dans notre numéro 138.

VIRTON

21 juillet - Te Deum

La délégation des «Bérets verts» était conduite par notre ami Ancre Grégoire, le Président n'ayant pu résister à la tentation de se rendre à Bruxelles où il

était invité, pour voir défiler devant Sa Majesté le Roi, nos glorieux emblèmes des 1^{er}, 2^e, 3^e, 4^e, 5^e et 6^e ChA et 20A encadrés par les détachements des 1^{er} et 3^e ChA.

8 septembre: 40^e anniversaire de la libération de Virton



Parmi les nombreuses manifestations de cette journée, nous retiendrons tout particulièrement celles qui mirent à l'honneur nos bérets verts.

Présentation simultanée du drapeau de la Section de Virton au peloton en armes de l'Ecole d'Infanterie d'Arion et de celui de la Fraternelle du 12^e Bon Remagen à la délégation américaine du SHAPE.

Notre sympathique et dévoué porte-drapeau Camille Fenat, encadré de sa garde d'honneur (Messieurs André Martin et Gustave Jacques) n'était pas peu fier d'incliner son étendard devant les détachements d'honneur au «Présentez Armes». La sonnerie «Au Drapeau» fut exécutée, bien entendu, par la clique de notre musique Chasseurs Ardennais, à laquelle vont nos plus sincères remerciements pour ses multiples prestations au cours de ces cérémonies.

Signalons aussi la belle homélie du Chanoine Tousseint au cours de laquelle il rappela, dans des termes combien émouvants, les sacrifices consentis par ses anciens frères d'armes pendant la campagne des 18 jours.

Un seul regret, celui de constater l'absence générale des membres des villages voisins de Virton, bien qu'invités officiellement à ce 40^e anniversaire de la libération de la région gaurnaise (voir Bulletin n° 138).

28 septembre

Enfin, BRAVO, Chers Camarades. Vous avez répondu nombreux à l'ordre de mobilisation de notre cher et combien dévoué Président National. Vous êtes venus non seulement de Virton et Saint-Mard mais de Chenois, Bleid, Dampicourt, Ethe, Gérouville, Meix-Devant-Virton, Musson, Mussy, Saint-Léger, Torgny et même de France (Henry, un pur et dur de Vielsalm).

Vous avez défilé fièrement, témoignant de votre attachement au Pays, devant un Président National comblé et des Autorités sidérées par votre tenue, par votre vitalité toujours présente, toujours disponible pour affirmer la primauté de défendre, en toutes circonstances, nos trois couleurs.

Décès

— Le 19 juillet 1984, Armand Bitaine, membre effectif affilié de longue date à notre section, nous a quittés.

Ancien «Clairon» de la classe 1928 au 10^e régiment de Ligne à Arion, il effectua la campagne ce 1940 à la 4^e Cie du 5^e ChA. Il participa à la bataille de la Lys dans le secteur de Gotten et végéta cinq longues années au stalag IV A.

Le service funèbre, suivi de l'inhumation, fut célébré en l'église décanale de Virton le 21 juillet 1984.

— Le 11 août, c'était notre regretté André Grégoire, membre du Comité, qui était arraché à l'amour de sa nombreuse famille. Sergent milicien de la classe 1939 au 2^e régiment de ChA caserné à Bastogne, il fut jeté dans la tourmente dès le 10 mai 1940 à cinq heures du matin et participa à tous les engagements de cette unité. Ses funérailles eurent également lieu à Virton, le 14 août 1984.

Drapeau et délégation en bérets accompagneront nos deux anciens jusqu'à leur dernière demeure.

In memoriam

André Grégoire n'est plus, un vide s'est creusé au sein de notre comité.

Qui, André, tu laisses une famille consternée, mais également un comité désemparé. L'une des chevilles manquait désormais à notre organisation car tu étais à l'avant-plan de toutes nos actions Namur, Arion, Courtrai, Dinze, Vinkt, Virton... Tu te réjouissais de pouvoir participer le 28 septembre à la journée qui couronnerait nos manifestations du 50^e. Un sort cruel et a décidé autrement. Jamais, nous n'avons eu le moindre reproche à l'adresser ou plutôt si, comme le dira notre Président: **Celui de nous avoir abandonnés trop tôt.**

Puisse ton souvenir nous aider à poursuivre notre programme d'union et de fraternité élaboré en commun.

HOUFFALIZE

Manifestation d'Arion

Plus de 120 membres de la Section ont répondu à l'appel lancé pour le rassemblement du 50^e anniversaire à Arion. Malgré l'impossibilité d'organiser le transport en car, vu la grande dispersion de nos membres, ceux-ci ont tenu à faire le déplacement par leurs propres moyens afin de participer à ce jubilé. Nous es en remerciements et les félicitons vivement.

Noces d'Or

M^r et M^{me} Armand Chapelle-Dutroux de Pettigny ont fêté leurs noces d'or. Nous es en félicitons chaleureusement et formons pour eux le souhait de vivre encore ensemble de longues et heureuses années.

Jubilés sacerdotaux

— Monsieur l'abbé Eudore Maguin, ancien ChA, curé de Beausaint (La Roche), membre de la section, a fêté son jubilé sacerdotal, 50 ans de prêtrise et toujours en service, le 29 juillet dernier, au milieu de tous ses paroissiens.

— Monsieur l'abbé Eugène Dalbette, curé de Warempage (Orthon) a fait l'objet, le 26 juillet dernier, d'une manifestation de sympathie en présence de Mgrs Mathien et Musty, pour ses 25 années de prêtrise.

Nous lui adressons aussi nos vives félicitations, en même temps nos remerciements pour l'aide qu'il apporte fréquemment à notre section. Formons aussi pour lui des vœux pour encore de nombreuses années d'apostolat bien fécond.

Distinctions honorifiques

Monsieur Louis Losseau de Rochefort ainsi que Monsieur Albert Libert de Cn (Jemelle) ont obtenu la Croix de Chevalier de l'Ordre de Léopold II avec attribution de deux glaives croisés surmontés d'une Barrette aux millésimes 40-45 en argent pour services rendus au pays pendant la guerre 1940-1945. Vives félicitations aux vaillants décorés.

Retraite

Joseph Hubin, notre sympathique délégué de Dirant, a été admis à la retraite dans la Police de Dinant après 33 ans de bons et loyaux services. Nous lui adressons nos vives félicitations et nos vœux de longue et heureuse retraite.

Décès

Nous avons à déplorer le décès de nos membres ci-après:

Maurice Delvoa (20 A et PG) de Rochefort; René Pousseur (R.A.) de Natoye; Simon Rocard (20 A) de Chapois; Emile Collard (2^e ChA - PG) de Champlon; Marcel Fraiture (3^e ChA - PG) de Houffalize; Joseph Leprope (3^e ChA - PG) de Ny; Victor Bauraing (PG) de Havelange; Jules Mathieu (3^e ChA) de Vresse; Joseph Bajiot (6^e ChA) de Willezie; Martial Pivvin (6^e ChA) de Bourgeois-Neuve; Paul Radelet (3^e ChA - RA) de Wellin; Lucier Javaux (6^e ChA) de Louette St. Denis; Albert Hermand (6^e ChA) de Naomès; René Godetroid (20 A) de Porcheresse; Samuel Ronvaux (PG) de Chevologne; Joseph Rehin (6^e ChA) de Bèvr; Abbé Eudore Maguin (anc. aumônier 3^e ChA) curé de Beausaint; Richard Dussart (2^e ChA) de Lompmez; Marcel Hermand (2^e ChA) de On; Jules Leconte (2^e ChA) de Ciney; Victor Pierrard (20 A) de Haid-Sennamps; Alfred Crepin (3^e ChA) de Hama; Edouard Jacquet (3^e ChA - PG) de Méan; Victor Paquet (3^e ChA - PG) de Bruxelles; Louis Hardy (3^e ChA) de Dinez.

A toutes ces familles des disparus, nous présentons nos très sincères et fraternelles condoléances.

Le président retrace ensuite la cérémonie de la remise des drapeaux par Sa Majesté le Roi Léopold, il y a 50 ans, sur la plaine de Waltzing et relate la journée du 50^e anniversaire qui s'est déroulée à Arion le 28 septembre dernier.

Le secrétaire dresse ensuite le bilan des nombreuses activités de la section et de la situation financière de l'année écoulée.

Le major e.r. Kileste, vice-président de la section appelle les membres qui vont recevoir une récompense. Les autorités procèdent alors à la remise des médailles du mérite.

La médaille d'argent à Jacques Rulkin, la médaille de bronze à Ferdinand Cassart, Jules Henrotin, Albert Cœurderci, Lucien Gérard, Gaston Laurent, Joseph Herman, Marcel Noiret et Ghislain Boulanger. Joseph Adam, absent pour raison de famille, aurait dû recevoir le brave: de porte-drapeau pour plus de dix années de prestations.

Le colonel médecin en retraite Gustave Noel (milicien 1933) se voit décerner la médaille commémorative du Règne de Sa Majesté le Roi Albert 1^{er}.

Il est à remarquer que les Chasseurs Ardennais ont gardé le coude-à-coude qui existe depuis leur formation en 1934. En effet, dans le monde actuel sceptique et désabusé de notre époque caractérisée par les divisions et les dissensions, les Chasseurs Ardennais ont su discerner ce qui fait leur force, la force des bérets verts, la force de leur fraternelle. Dans l'euphorie de l'immédiat après-guerre de nombreuses amicales et fraternelles se sont créées. Combien en reste-t-il à présent? Beaucoup se limitent à quelques centaines de membres voire quelques dizaines et d'autres n'existent plus. Ce n'est pas le cas chez les bérets verts car, chaque année, les effectifs s'accroissent, malgré les nombreux décès et ils seront bientôt 11.000.

C'est ainsi que le 28 septembre dernier à Arion c'était une marée de plus de 1.300 bérets verts qui sortait du brouillard pour défiler devant les autorités.

Vers 13 heures, après l'apéritif, on comptait 178 couverts. La musique, les danses et le vin aidant, les derniers réintégrèrent le domicile alors que la nuit était depuis longtemps tombée.

M.L.

NEUFCHATEAU-LIBRAMONT

Décès

— Marcel Thines, de Petitvoir, est décédé le 10.6.84.
— Nicolas Vermesch (Libramont) a perdu son beau-frère André Pautel.
— Une foule nombreuse a assisté aux funérailles de Jean-Marie Wanet, de Neufchâteau, et de Monsieur l'Abbé Eihain, curé de Laneuville (Ste-Marie).
— Nous apprenons le décès de Désiré Chaveriat (57 ans), père de Dany, membre adhérent et beau-frère de Joseph Noiret, membre effectif.
— Le camarade Oscar Naviaux, de Neufchâteau, nous signale la mort de sa fille Mady, maman de quatre enfants.
— Albert Putz, de Neufchâteau, est décédé le 28.8.84.
— Michel Ledent, de Neuvillers, membre adhérent, a eu la douleur de perdre son père.
— Albert Hermand (frère de Hubert, Libramont), Chasseur Ardennais, est mort tragiquement. Le village de Naomé lui fit des funérailles patriotiques émouvantes.

Notre crapeau, avec délégation, a assisté aux funérailles de tous les membres effectifs.

Nos condoléances affectueuses aux familles éprouvées.

Hospitalisation

Nous avons rendu visite à Emile Deleche, Achille Lambert, Rosa Lambin, Germaine Claude, Raymond Determe, Albert Hollay, le dévoué délégué de Neufchâteau.

Tous nos vœux de bon rétablissement.

Depuis la parution du dernier bulletin, votre secrétaire a été hospitalisé durant huit semaines. Il vous remercie d'excuser ses déficiences.

Succès

Pour terminer sur une note plus optimiste: nous avons appris que Françoise Hollay, petite-fille chérie de notre délégué de Neufchâteau, a réussi l'examen d'entrée à l'Ecole des Cadets. Il s'agit d'une épreuve spécialement difficile. Sincères félicitations!

Cinquantième anniversaire

La section avait soixante inscrits. Soixante cartes à 200 F furent payées à la trésorerie nationale. Il y eut des déficiences de dernière minute. Nous nous excusons de ne pouvoir rembourser. Tout dîner commandé doit être payé.

Nous avons tout regretté l'absence du Roi. De tout cœur, nous lui souhaitons une santé meilleure et l'assurons de notre indéfectible fidélité.

SAINT-HUBERT

Décès

Nous déplorons le décès de:
— Mlle Christine Vaillant, fille de Mme M. Vaillant et de Freddy Vaillant, membre adhérent, décédée accidentellement.

— Mme Smone Huybrechts, maman de Michel Pierson, membre adhérent.
— M. Jean Didier de Gilly, membre effectif.
— Mme Alice Bück, maman de Jean Bück, membre adhérent et de Mlle Marcelle Bück, membre protecteur.
— Joseph Marchal, membre effectif.

Nous réitérons aux familles dans la peine nos sincères et fraternelles condoléances.

Hospitalisation

Mme Henneaux épouse de Jean-Mathieu Henneaux, membre effectif a subi une très grave opération. Nous lui souhaitons une prompte et complète guérison.

Naissances

— Romain Champion, petit-fils de Mme Champion et de Jacques Champion, membre protecteur.
— Marie-Aline, petite-fille de Mme Pierrard et d'Isidore Pierrard, membre effectif.
— Marjorie, petite-fille de Mme Thyry et de Martial Thyry, membre effectif.
— Alice, fille de Mme Neufort et du Commandant Bernard Neufort, membre adhérent.
Félicitations aux parents et grands-parents. Longue vie et heureuse vie aux nouveau-nés.

Hyménée

Se sont unis par les liens du mariage:
— Mlle Anne-Françoise Collignon de Bras et Jean-Pierre Etienne, fils de Mme Etienne et de Pierre Etienne, membre adhérent, et petit-fils de Mme Etienne et de Jules Etienne, membre effectif.
— Mlle Mireille Raskin de Bruxelles et Patrick Rodes de Mme Rodes et de Louis Rodes, membre protecteur.
— Mlle Marianne Dehuy de Lorcay et Dany Felix, fils de Mme Felix et de Roger Felix, membre effectif.
— Mlle Michèle Magon, fille de Mme Magon et du Général-Major Magon, membre adhérent, et Didier Grandjean de Moiry.

Vives félicitations aux heureux parents et de tout cœur bonheur et prospérité aux jeunes époux.

Distinction

Charles Delaite de Redu, membre effectif, artiste-peintre, chantre de l'Ardenne vient de se voir décerner la médaille d'Or de lauréat ou travail.

Vives et fraternelles félicitations à notre ami Charles.

Activités de la section

La section était représentée avec drapeau:
— aux Fastes du 1^{er} Chasseurs Ardennais;
— aux Fastes du 3^e Chasseurs Ardennais;
— aux cérémonies de Courtrai et de Dinze;
— au Congrès de Namur;
— à toutes les arrivées des étapes de la Marche du Souvenir et de l'Amitié;
— au Te Deum du 21 juillet
— aux cérémonies patriotiques du Souvenir et d'Homage aux Morts et Fusillés à Anloy;
— à la Commémoration du 50^e Anniversaire de la constitution des Unités de Chasseurs Ardennais, à Arlon;
— aux cérémonies du 40^e anniversaire de la «Bataille des Ardennes» à Saint-Hubert.

Cotisation 1985

Pas de changement pour le nouvel exercice 1984-1985.

Assemblée générale

Aura lieu le 20 octobre 1984.

Bonne année 1985

Le Président et les Membres du Comité de la section présentent à tous leurs camarades Chasseurs Ardennais, aux membres Honoraires et aux Membres Protecteurs leurs vœux les meilleurs de bonne et heureuse année ainsi que de bonne santé pour 1985. Ils en profitent pour le remercier pour la fidélité qu'ils gardent à leur Fraternelle.

N'attends pas à demain... pour payer la cotisation

1985

Avez-vous reçu votre bulletin?

Régulièrement, des bulletins nous sont retournés, soit à la rédaction, soit à l'administration, soit à la section où est inscrit un membre. Cela résulte généralement du fait que l'intéressé a omis de nous faire connaître son changement d'adresse. Il arrive aussi — très exceptionnellement — qu'un bulletin nous soit retourné sans bande, celle-ci ayant été soit déchirée, soit perdue à la poste.

Ceux qui n'ont pas reçu leur bulletin dans les délais normaux, c'est-à-dire à la fin de chaque trimestre ou dans la première quinzaine du premier mois du trimestre suivant, doivent s'adresser à leur section; celle-ci dispose toujours d'une petite réserve pour les nouveaux membres et pour ceux qui n'auraient pas été servis par accident.

Recommandations

Nous recommandons vivement aux membres qui nous écrivent de tenir compte des remarques suivantes:

— Affranchir suffisamment leurs plis. Cela signifie notamment respecter les prescriptions en matière de formats standard et en ce qui concerne le poids maximum de 20 g pour une lettre standard timbrée à 12 F.

— Quand ils le peuvent, de joindre un timbre pour la réponse. Cela ne vaut évidemment pas pour les dirigeants régionaux et locaux, ni pour ceux qui écrivent en faveur d'autres camarades.

— Ne pas abuser des plis recommandés qui obligent bien souvent d'aller faire file à la poste pour les retirer. En cas de recours à cette formule, personnaliser le pli, c'est-à-dire indiquer le NOM du destinataire, et ne pas se limiter à «Président national», «Secrétaire national».

Nous demandons aussi à tous de se référer aux adresses des dirigeants de sections figurant en page 2 et de verser leurs cotisations au C.C.P. de leur section, tandis que ce qui concerne le bulletin doit être versé au C.C.P. de la trésorerie nationale.



Notre insigne

Il existe en deux formats, soit aux diamètres de 20 et 12 mm

Prix de vente au détail :
50 F l'exemplaire

S'adresser
à sa section

Membre de la Fraternelle?

TOUT LE MONDE peut être membre de notre Fraternelle, mais à quel titre?

1. MEMBRE EFFECTIF

Tout militaire ayant appartenu après le 9 mai 1940 et avant le 28 mai 1940 à l'une des unités ci-dessous: 1^{re} ou 2^e Division des Chasseurs Ardennais y compris le service de santé, les troupes de transmission, le génie et le corps de transport, le centre de renfort et d'instruction des Ch. A., le bataillon moto Ch. A., la Cie d'intendance des Ch. A., le 20 A. la P.F.N. (C 47 P.F.N.) ainsi qu'aux II et IV/12 A.

2. MEMBRE HONORAIRE

- La veuve ou un des orphelins d'un Chasseur Ardennais tombé au champ d'honneur ou victime de sa conduite patriotique.
- Un des ascendants d'un Chasseur Ardennais célibataire décédé dans les mêmes circonstances.
- Les membres de la Fraternelle 1914-1918 du 10^e régiment de Ligne. Peuvent également devenir membres honoraires, en payant la même cotisation que les membres effectifs et adhérents les veuves de Chasseurs Ardennais décédés, autres que celles désignées au a).

3. MEMBRE D'HONNEUR

Toute personne qui, par son dévouement et les services rendus au Service Social du Ch. A. ou à la Fraternelle des Ch. A., a acquis des droits à la reconnaissance de la Fraternelle. Les candidatures à ce titre sont présentées par le conseil d'administration ou par les sections régionales à l'Assemblée Générale qui statue.

4. MEMBRE ADHERENT

Tout membre ayant appartenu ou appartenant à l'une des unités reprises sous la rubrique «membre effectif» en dehors des périodes mentionnées, ainsi que les Résistants reconnus ayant porté le béret vert dans les maquis.

5. MEMBRE PROTECTEUR

Toute personne qui, ne réunissant pas les conditions prévues pour être membre effectif, honoraire, d'honneur ou adhérent, désire témoigner sa sympathie aux Chasseurs Ardennais.

Montant minimum de la cotisation:

Depuis l'exercice social 1981-1982, 180 F pour les membres effectifs, adhérents et honoraires, 100 F pour les membres protecteurs.

Changements d'adresse

Les Belges ont la bougeotte... et donc les Chasseurs Ardennais aussi.

Nous insistons encore très vivement auprès de tous nos membres pour qu'en cas de changement d'adresse

ils avertissent LEUR SECTION sans retard et non l'administrateur du bulletin ou le président national ou le secrétaire national.

VERSEMENTS DE SOUTIEN

pour le bulletin, exclusivement au

C.C.P. 000-0344969-37

Fraternelle des Chasseurs Ardennais,
Arlon

FOURNITURES

En raison des hausses, nous avons été amenés à adapter les prix de certaines de nos fournitures. Ces prix sont obligatoires et doivent être appliqués par toutes les sections.

	PRIX DE VENTE
Insignes grand format	50 F
Insignes petit format	50 F
Bérets verts (préciser peinture) munis de la hure (port inclus ou non)	250 F
Hure dorée béret	60 F
Décalcomies (5 couleurs)	10 F
Autocollants (5 couleurs)	20 F
Cartes-vues du Monument national	10 F
Drapeau de l'Ardenne	1.200 à 1.700 F selon modèle (cf. encadré spécial)
Coupelles (cendriers en mélamine représentant le Monument national)	50 F

Pour les titulaires de notre médaille du mérite:

Décoration petit module	350 F
Fixe-ruban (diminutif de boutonnière):	
— ordinaire	30 F
— avec hure dorée, argentée ou bronzée selon le grade	80 F

N.B.: les sections passent leurs commandes exclusivement auprès du Trésorier national-adjoint. Ce dernier ne répond pas à des demandes individuelles mais les transmet aux sections. On a donc intérêt à s'adresser directement à celles-ci.